

RAPPORT DE GESTION 2025

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GÉNÉRALE ET LES RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'EXERCICE 2025

Table des matières

1

Table des matières.....	3
Introduction	5
Corps électoral.....	6
Conseil de Ville	8
Interventions parlementaires en suspens	11
Conseil municipal.....	16
Séances du Conseil municipal.....	17
Personnel communal : Mutations enregistrées	20
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2025	26
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2024	27
Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention.....	28
Mairie : Agence AVS.....	29
Mairie : Contrôle des habitants	33
Mairie : Impôts	37
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité publique	39
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité civile	40
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : CRISM	41
Dicastère des finances.....	42
Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement	44
Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement: Inspecteur nature	46
Dicastère générations et communautés : Centre de l'enfance (CDE)	47
Dicastère générations et communautés : Ecole à journée continue (EJC)	52
Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)	57
Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3 ^e âge	60
Dicastère générations et communautés : Commission de coopération.....	61
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Burundi.....	62
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie	64
Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration	65
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire.....	66
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine	69
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Ecole secondaire	78

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales	81
Dicastère de l'aide et de l'autorité sociale : Travail social en milieu scolaire.....	87
Service de la Jeunesse et des Actions communautaires : SeJAC.....	92
Commission de prévention et de promotion de la santé.....	102
Dicastère de l'énergie : Politique énergétique.....	105
Dicastère des infrastructures, parcs et promenades	107
Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse.....	111
Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse : Bibliothèque municipale.....	114
Dicastère de l'économie	116
Dicastère de l'économie : Commission marketing	118
Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura	119
Informatique et télécommunications.....	123
Dicastère des travaux publics	125
Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'Electricité	128
Dicastère des services industriels (SIM) : Service des Eaux.....	133
Contrôle officiel des champignons	135
Service de renseignements juridiques.....	136
Commission de surveillance de la protection des données	137
Conclusion	138

Introduction

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE
DE MOUTIER**

Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

En exécution de l'article 36 ch. 4 du Règlement d'organisation et d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la marche générale de l'administration municipale pendant l'exercice 2025.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

En 2025, le corps électoral a été appelé aux urnes pour trois objets communaux ;

18 mai 2025

Acceptez-vous la participation communale au projet de construction d'un chauffage à distance à Moutier (participation dans la société anonyme de gestion ; participation au capital de la société par en engagement de Fr. 2'500'000.--) ?

Nombre d'électrices et électeurs inscrits :	4'271
Nombre de cartes rentrées :	1'218
Nombre de bulletins rentrés :	1'197

Bulletins blancs :	34	
Bulletins nuls :	<u>2</u>	36
Bulletins valables		1'161

Nombre des « **OUI** » : 626
Nombre des « **NON** » : 535

19 octobre 2025

1) Acceptez-vous le budget communal 2026, basé sur :

- une quotité d'impôt communal de 2.3 (nouvelle quotité commune jurassienne)
- une taxe immobilière de 1.5 o/oo (inchangée)
- une taxe d'exemption pour le CRISM de 5.00% (nouveau) de l'impôt cantonal (maximum Fr. 500.--)
- un amortissement du patrimoine administratif enregistré au 1^{er} janvier 2016 de manière linéaire, pendant les **16 prochaines années, à un taux de 6.25%,**

prévoyant un **excédent de charges de Fr. 961'492.—du Compte général ?**

Nombre d'électrices et électeurs inscrits :	5'446
Nombre de cartes rentrées :	1'937
Nombre de bulletins rentrés :	1'896

Bulletins blancs :	62	
Bulletins nuls :	<u>-</u>	62
Bulletins valables		1'834

Nombre des « **OUI** » : 1'130
Nombre des « **NON** » : 704

2) Acceptez-vous la nouvelle teneur du Règlement d'organisation et d'administration de la Commune municipale de Moutier ?

Nombre d'électrices et électeurs inscrits :	5'446
Nombre de cartes rentrées :	1'937
Nombre de bulletins rentrés :	1'902

Bulletins blancs :	76	
Bulletins nuls :	-	76
Bulletins valables		<u>1'826</u>

Nombre des « OUI » :	1'450
Nombre des « NON » :	376

Joëlle SEURET
Secrétaire

Bureau du Conseil de Ville

Président	:	M. Benoît Marchand (MAV)
1 ^{ère} Vice-Présidente	:	Mme Pauline Weiss (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	:	M. Enzo Dell'Anna (RPJ)
Scrutateurs	:	M. Corentin Faivre (Le Rauraque) Mme Caroline Branca (Le Centre)
Secrétaire	:	Mme Virginie Simonin, Adjointe au Chancelier

En 2025, le bureau s'est réuni à dix reprises, principalement afin de préparer les séances plénières, d'examiner la recevabilité des interventions parlementaires et d'arrêter les messages relatifs aux votations communales à l'intention du corps électoral. Il a également été représenté lors de l'ouverture de Moutier-Expo.

Séances

En 2025, le Conseil de Ville s'est réuni à cinq reprises (cinq en 2024) à la Sociét'halle. La durée totale des séances a été de 7 heures 49 minutes (5 heures 55 minutes en 2024).

Mutations en 2025

Parti socialiste autonome

- Election de M. Mathieu Houmard à la fonction de Conseiller de Ville, dès le 1^{er} janvier 2025, en remplacement de Mme Marina Zuber.
- Election de Mme Stéphanie Mahon à la fonction de Conseillère de Ville suppléante, dès le 1^{er} janvier 2025, en remplacement de M. Mathieu Houmard.
- Démission de M. Mathieu Houmard, Conseiller de Ville, avec effet au 18 décembre 2025 (élection à la fonction de Conseiller municipal suite au départ de M. Valentin Zuber).
- Election de M. Patrick Jobin à la fonction de Conseiller de Ville, dès le 19 décembre 2025, en remplacement de M. Mathieu Hourmard.
- Election de Mme Barbara Denime à la fonction de Conseillère de Ville suppléante, dès le 19 décembre 2025, en remplacement de M. Patrick Jobin.
- Au 31 décembre 2025, un poste de Conseiller/ère de Ville reste vacant.

Ralliement des Prévôtois jurassiens

- Election de M. Alain Claude à la fonction de Conseiller de Ville, dès le 1^{er} janvier 2025, en remplacement de Mme Chantal Mérillat.

Le Centre

- Démission de M. Bastien Eschmann, Conseiller de Ville, avec effet au 31 décembre 2025.

Moutier à Venir

- Démission de M. Francis Carnal, Conseiller de Ville, avec effet au 30 juin 2025 (élection à la fonction de Conseiller municipal suite au départ de M. Marc Tobler).
- Election de M. Ulrich Vigna à la fonction de Conseiller de Ville, dès le 1^{er} juillet 2025, en remplacement de M. Francis Carnal.
- Election de M. Antoine Lopinat à la fonction de Conseiller de Ville suppléant, dès le 1^{er} septembre 2025, en remplacement de M. Ulrich Vigna.
- Démission de M. Jean-Guy Berberat, Conseiller de Ville, avec effet au 1^{er} décembre 2025.
- Election de M. Antoine Lopinat à la fonction de Conseiller de Ville, dès le 18 décembre 2025, en remplacement de M. Jean-Guy Berberat.
- Démission de Mme Anne-Catherine Bögli, Conseillère de Ville, avec effet au 31 décembre 2025.
- Au 31 décembre 2025, un poste de Conseiller/ère de Ville reste vacant.

Interventions parlementaires déposées

Les Conseillers de Ville ont déposé, en cours d'année, 28 interventions parlementaires (28 en 2024), à savoir :

- 25 motions ;
- 4 postulats ;
- 13 interpellations ;
- 8 questions.

Au 31 décembre 2025, 20 interventions parlementaires étaient encore en suspens (18 en 2024).

Décisions du Conseil de Ville

- Nomination de M. Patrizio Robbiani (PSA), en tant que membre du Parti socialiste autonome de la Commission spéciale mixte pour l'accueil de Moutier, en remplacement de Mme Marina Zuber (PSA).
- Nomination de M. Mathieu Houmard (PSA), en tant que membre suppléant du Parti socialiste autonome de la Commission spéciale mixte pour l'accueil de Moutier, en remplacement de M. Patrizio Robbiani (PSA).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 850'000.— (TTC) pour la réalisation de l'investigation de détail ID2 (phase 2) de l'ancienne décharge de la Roche Huesli selon l'ordonnance sur les sites contaminés (OSites).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 240'000.— (TTC) pour le remplacement du véhicule Meili VM 7000 H45 (4x4) et son épandeur de sel routier.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'organisation de la Police administrative dès le 1^{er} janvier 2026 (transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura) et à la création de deux postes.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit d'investissement complémentaire hors planification de Fr. 100'000.— TTC pour la réalisation partielle de l'action No 33 de la réduction des eaux claires parasites (ECP), sous le domaine CFF (étape 2), rue de l'Est.
- Adoption de l'arrêté relatif aux modifications légales liées à l'adoption du « Règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Municipalité de Moutier » et aux modifications du « Règlement sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables (FCEE).
- Adoption de l'arrêté relatif à la mise en conformité du Règlement d'organisation et d'administration de la Commune municipale en vue du changement d'appartenance cantonale.
- Adoption de la résolution des Jeunes progressistes de gauche demandant que Moutier rejoigne la déclaration des villes de Lausanne et Genève quant à la situation humanitaire de Gaza.
- Adoption du rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2025 ; service des Eaux).
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du règlement concernant les allocations de fonctions, vacations, jetons de présence et autres indemnités.
- Adoption de l'arrêté relatif aux comptes communaux 2024.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2026.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'adoption du budget communal 2026.
- Nomination de M. Claude Gerber (MAV) en tant que membre de la Commission de l'Urbanisme, en remplacement de M. Francis Carnal.
- Nomination de M. Antoine Lopinat (MAV) en tant que membre de la Commission technique, en remplacement de M. Francis Carnal.
- Adoption de l'arrêté relatif à la mise en conformité du Règlement du Conseil de Ville de la commune municipale de Moutier.
- Adoption de l'arrêté relatif à la mise en conformité du Règlement concernant les élections communales de la commune municipale de Moutier.

- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 270'250.— (TVA incluse) pour le remplacement des relais de protection.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 281'060.- (TVA incluse) pour une nouvelle station « Jolimont ».
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 833'000.—, destiné à l'aménagement de la cour Sud du bâtiment du Collège primaire de la Liberté et de l'aménagement d'une promenade de long de la Birse « (Moutier 2023).
- Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2026.
- Adoption du rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2025 ; Subventions communales aux associations locales).
- Adoption de l'arrêté concernant le Règlement relatif aux émoluments pour le traitement des permis de construire.
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du « Règlement sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables (FCEE) ».
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 478'000.— pour la réfection et l'extension des infrastructures souterraines de la partie haute de la rue Sous-Chaux.
- 11 questions orales.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Interventions parlementaires en suspens

Conformément à l'article 44, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Ci-dessous, vous en trouvez la liste pour l'année 2025 :

Liste des motions et postulats acceptés et non classés

N° 1323 (MO 527) — Motion de M. Laurent COSTE (PDC), du 21.06.2010, « Aménagement de la Place Roland-Béguelin ». La réalisation des travaux de réaménagement de la Gare Nord est inscrite au plan financier 2026-2030 pour 2027 et 2028. L'actualisation de l'étude de faisabilité est en cours.

N° 1327 (MO 530) — Motion de M. Roland MERILLAT (RPJ) et consorts, du 27.09.2010, « Equipement d'une cuisine performante à la Sociét'halle ». Transformée en postulat. Un montant de fr. 90'000.— est inscrit à la planification financière 2026-2030, pour mémoire (sans précision quant à l'année de réalisation).

N° 1346 (MO 542) — Motion du Groupe Interface, du 31.01.2011, relative à la création d'un terrain multisports sur la place engazonnée à l'Est de Chantemerle. Transformée en postulat. Le projet est intégré dans le crédit-cadre des écoles. Une amélioration des infrastructures existantes est prévue en 2026 et 2027 (réalisation partielle du postulat).

N° 1427 (MO 574) — Motion du Ralliement des Prévôtois Jurassiens (RPJ), du 29.04.2013, relative à une collaboration intercommunale dans le domaine du développement et de la promotion économique de la Prévôté. Transformée en postulat. L'examen de cette problématique se poursuit dans le nouveau cadre institutionnel communal, à la suite du transfert.

N° 1461 (PO 135) — Postulat du groupe UDC, du 27.10.2014, demandant d'augmenter l'offre en déchèterie surveillée de Moutier. Après plusieurs années de gel, le dossier a été réactivé, en collaboration avec Celtor, dans la foulée du transfert. Une possibilité d'implantation sur du terrain cantonal est actuellement à l'étude.

N° 1481 (PO 136) — Postulat du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, « Administration communale et sécurité, quels sont les moyens mis en place actuellement et sont-ils encore en adéquation avec les risques encourus ». L'aménagement de guichets d'accueil au secrétariat des services techniques ainsi qu'au service de la police administrative sont prévus en 2026/2027.

N° 1553 (MO 620) — Motion du RPJ, du 30.10.2017, relative à l'absence d'abris de bus à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat, dont la réalisation dépend des disponibilités financières, est traité conjointement avec l'intervention 1677 (PO 151) déposée par le PDC le 9 décembre 2019 (« Des abribus pour Moutier ») et l'intervention 1730 (MO 702) déposée par Moutier à Venir, le 25 janvier 2021. Un abribus a été installé en 2022 dans le secteur du Crédit Suisse.

N° 1555 (MO 622) — Motion du PSA, du 23.10.2017, intitulée : « Réglementation du trafic aux alentours des écoles primaires de Chantemerle et du Clos ». La problématique de la sécurité aux abords des écoles constitue un point de vigilance et est traitée en collaboration avec la police cantonale, dans le cadre du contrat sur les ressources. La thématique de la sécurité à proximité des établissements scolaires a été traitée par la Commission de gestion et de surveillance qui a formulé des recommandations (novembre 2023). En 2024, un audit a été effectué par la section jurassienne du TCS sur la thématique de la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, principalement dans les secteurs de la Rue du Clos, de la Rue des Oeuches et de la Place du Marché. Des décisions de principe ont été arrêtées par le Conseil municipal s'agissant d'une série de mesures qui pourraient être mises en oeuvre. S'agissant de la situation à l'école de Chantemerle, qui n'est pas optimale, mandat a été donné au sous-groupe Sécurité routière afin de réexaminer l'aménagement du secteur. Le dossier est en cours.

N° 1558 (MO 625) — Motion du PSA, du 30.10.2017, relative à l'ouverture d'un lieu d'accueil type maison verte à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Un premier rapport a été présenté au Conseil municipal le 7 mars 2019. Il traite des locaux, des besoins en matériel, de la fréquence d'ouverture et des ressources humaines nécessaires. La mise en place d'une structure privée semi-bénévole a été examinée. Il en est de même

du financement. Les communes environnantes ont été contactées en octobre 2019 pour une participation au projet. Elles n'ont pas manifesté d'intérêt. Des contacts ont eu lieu avec le Centre de puériculture du canton de Berne ainsi qu'avec une organisation de ce type fonctionnant à Delémont (La Puce verte), de même qu'avec l'association jurassienne Famille2000. Dans un rapport du 30 septembre 2020, la direction du Centre de l'enfance indique que la création d'une telle structure (à raison de deux demi-jours par semaine pour commencer) aurait un coût d'environ fr. 35'000.—. L'association jurassienne Famille2000 a indiqué que des accueillants de la structure delémontaine pourraient être intéressés à travailler à Moutier, dans des locaux encore à définir (ailleurs qu'au Centre de l'enfance). Au vu de la situation budgétaire, le dossier a été mis en veilleuse. Le cas échéant, il devra être réactualisé, au vu du nouveau contexte institutionnel lié au changement d'appartenance cantonale.

N° 1560 (MO 627) — Motion du Rauraque, du 30.10.2017, relative à la mise en place d'un géoportail communal prévôtois accessible au public et rattaché au géoportail du canton du Jura. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat interviendra avec le transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Le postulat a été transmis aux services techniques et industriels, de même qu'au service Informatique.

N° 1565 (MO 629) — Motion du PSA, du 11.12.2017, demandant le réaménagement de la place du collège de la poste. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Un crédit de fr. 833'000.—a été voté par le Conseil de Ville le 27 octobre 2025 pour l'aménagement de la cour Sud. La réalisation est prévue en 2026.

N° 1569 (MO 633) — Motion de l'Entente jurassienne, du 11.12.2017, intitulée : « Ne pas laisser le canton de Berne spolier la ville de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat. Cette préoccupation a été celle du Conseil municipal jusqu'au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Des interventions spécifiques ont notamment été engagées en relation avec le patrimoine hospitalier, avec les investissements cantonaux en ville de Moutier, ainsi qu'en matière d'enseignement et de formation. La problématique de la sécurité publique (CRISM, police), de même que celle de la prévoyance sociale (SSRP) ont en outre fait l'objet de démarches. Le Conseil municipal a veillé scrupuleusement à l'application de la Feuille de route portant sur le transfert de la commune de Moutier. L'autorité et le chef de projet Transfert sont intervenus de cas en cas. Au vu du transfert au 1er janvier 2026, à rayer du rôle.

N° 1571 (PO 141) — Postulat du PDC, du 06.02.2018, intitulé : « Des infrastructures et des aménagements cohérents et porteurs de valeurs ajoutées dans le quartier de la piscine/patinoire ». La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné par le Conseil municipal. Des projets sont étudiés (pumtrack/padel, etc.).

N° 1622 (PO 147) — Postulat du PDC, du 25.03.2019, demandant l'amélioration du ramassage des déchets en ville de Moutier. Le groupe de travail « Incivilités », désigné par le Conseil municipal, est chargé de formuler des propositions. Les contrôles ont été intensifiés avant et après les ramassages. Ils se sont traduits par un accroissement des ordonnances pénales décernées. Le montant de l'amende en cas de récidive a en outre été adapté. Une communication supplémentaire sera insérée dans le magazine Moutier.ch. Les nouveaux arrivants seront en outre particulièrement sensibilisés. A titre préventif, une action spécifique a été menée auprès de tous les habitants (message rappelant les règles à respecter, accompagné d'un sac taxé Celtor). De manière plus générale, la commune participe chaque année au Clean-Up-Day. Des actions privées de nettoyage sont en outre organisées.

N° 1637 (MO 655) — Motion du Rauraque, du 27.05.20'19, demandant une étude de faisabilité d'un accès piétonnier à la Birse. Acceptée sous la forme du postulat. Le Conseil municipal a officiellement demandé la relance du plan directeur cantonal de la Birse, dans le secteur de Moutier, par le biais de la révision de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Il s'agit d'un passage obligé afin d'accéder à un éventuel subventionnement. Les instances cantonales bernoises ont maintenu leur décision de ne pas développer un plan directeur de la Birse dans la région de Moutier. L'avancement du dossier est lié au transfert à la République et Canton du Jura. Des contacts seront pris. A voir également l'intervention 1761 (MO 717).

N° 1650 (MO 662) — Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée : « Logements vacants, agissons ! ». Un groupe de travail est constitué.

N° 1655 (MO 667) — Motion du PLR, du 30.09.2019, relative à la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF — Manque de largeur du trottoir. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. L'installation de feux régulant le trafic pourrait constituer une solution. Les CFF, qui effectueront des travaux de sécurisation ces prochaines années dans le secteur, seront contactés en temps opportun.

N° 1662 (MO 669) — Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. Le Conseil municipal a pris la décision de lancer l'examen d'une planification globale visant à l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés, sur le domaine public. Le projet d'amélioration des passages piétons marqués sur la route cantonale sera abordé avec les instances compétentes (réexamen à effectuer compte tenu du transfert). Le secteur de la gare sera traité dans le cadre du réaménagement de cette zone.

N° 1665 (MO 672) — Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain. Acceptée sous la forme du postulat. Le service des Infrastructures est chargé de l'exécution du postulat. Le projet est intégré dans le réflexion menée en lien avec le réaménagement de la place du Collège de la Liberté ainsi qu'avec celui du secteur sportif piscine/patinoire.

N° 1677 (PO 151) — Postulat du PDC, du 09.12.2019, intitulé : « Des abribus pour Moutier ». Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du postulat. Une première réalisation a eu lieu en 2022 (abribus du Crédit Suisse, voir N° 1554 (MO 621). Voir aussi les interventions 1553 (MO 620) et 1730 (MO 702). La concrétisation dépend des moyens financiers à disposition.

N° 1699 (MO 685) — Motion du PSA, du 18.06.2020, intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier ». La Commission scolaire et le service de la Jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) sont chargés de l'exécution de la motion. Une séance réunissant les intervenants impliqués dans la formation obligatoire et postscolaire ainsi que ceux chargés de la prise en charge des adolescents en difficulté dans leurs recherches de voies de formation a permis de faire le point sur les dispositifs existants déjà et proposés ainsi que sur les éventuels manquements dans le soutien à apporter. Une rencontre a en outre eu lieu (visioconférence) avec les responsables du « Projet Lift ». Le traitement du dossier se poursuit. Une réévaluation sera effectuée au vu du nouveau contexte découlant du changement d'appartenance cantonale.

N° 1721 (MO 696) — Motion du PDC, du 26.10.2020, intitulée : « Climatisation naturelle citadine par plus de végétalisation pour plus de fraîcheur », acceptée sous la forme du postulat. Les services des Travaux publics, des Infrastructures et de l'Urbanisme sont chargés du traitement du postulat. La rénovation de la place du Collège qui va démarrer, tout comme la réalisation de la Cour Verte à l'école du Clos répondent à cette exigence.

N° 1730 (MO 702) — Motion de Moutier à Venir, du 25.01.2021, relative à la pose d'abribus, acceptée sous la forme du postulat. Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution de la motion (voir également 1553 MO 620, 1677 PO 151). La réalisation dépend des moyens financiers à disposition.

N° 1731 (MO 703) — Motion du PSA, du 26.04.2021, demandant que la Ville de Moutier mette en place des activités faisant la promotion de l'égalité dans les classes prévôtoises. La Commission scolaire est chargée de l'exécution de la motion. Une réévaluation devra être effectuée, au vu du changement d'appartenance cantonale.

N° 1741 (MO 706) — Motion du PDC, du 06.12.2021, intitulée : « Pour des sapins de Noël pérennes ». Le service des Infrastructures est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1748 (MO 708) — Motion de Mme Danila Sauvain (PSA), du 24.01.2022, intitulée : « Un banc de l'amitié pour combattre l'isolement et prévenir le harcèlement scolaire ». Le service de la Jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé de l'exécution de la motion, en collaboration avec la Commission scolaire. A l'école du Clos, il a été décidé d'attendre la réalisation de la Cour Verte pour y intégrer un banc de l'amitié. Un concept est également prévu à l'école de Chantemerle.

N° 1749 (MO 709) — Motion du PCSI, du 28.02.2022, relative au catalogue des prestations de l'administration communale. Acceptée sous la forme du postulat. L'examen du postulat a été traité dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Il se poursuivra dans le contexte de la réforme des institutions communales qui sera engagée prochainement.

N° 1750 (MO 710) — Motion du PDC, du 28.02.2022, intitulée : « Révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Moutier ». La concrétisation de la motion a été traitée dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Le nouveau règlement concernant les élections a été approuvé par le Conseil de Ville le 27 octobre 2025. A rayer du rôle.

N° 1753 (MO 711) — Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Aide financière aux services parapublics ». Acceptée sous la forme du postulat. Le chargé de projet Transfert a veillé à l'accompagnement des structures parapubliques et associatives. Le cas échéant, l'autorité a été saisie. A rayer du rôle.

N° 1754 (MO 712) — Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Pour un transfert harmonieux et supportable pour tous ». Acceptée sous la forme du postulat. A ce stade, aucun surcoût directement lié au processus de transfert n'apparaît dans les comptes communaux, mis à part la charge salariale du chef de projet, acceptée par le Conseil de Ville lors de sa séance du 20 septembre 2021. Le contrat a en outre été reconduit pour l'année 2025 aux mêmes conditions (0.8 EPT). La plupart des travaux administratifs liés au transfert incombent au chef de projet. Les répercussions sur la charge de travail des agentes et agents directement concernés ont toutefois sensiblement augmenté en 2025. La structure de la cellule « Transfert » a aussi dû être adaptée. Le renfort de 0.2 EPT en provenance de la Caisse municipale, qui épaulait le chargé de transfert depuis le 1^{er} avril 2024, a poursuivi sa mission durant toute l'année 2025. Une compensation d'autant a été assurée à l'interne par la Caisse municipale. En outre, et suite à l'adoption, sous forme de postulat de la motion n° 1815 (MO 735) de Moutier à Venir, du 10.07.2023, intitulée : « Une aide à la population de Moutier pour faire les démarches administratives lors du changement de canton », un contrat de stagiaire de 6 mois a été établi pour un poste représentant 0.5 EPT.

N° 1756 (MO 714) — Motion de M. Léonard Paget, du 02.05.2022, intitulée : Pour plus d'autonomie énergétique, développement d'une nouvelle centrale solaire sur les toits communaux. Le service de l'Electricité est chargé de l'exécution de la motion. Un montant de fr. 200'000.— figure à la planification financière (année 2026).

N° 1761 (MO 717) — Motion du Rauraque, du 30.05.2022, relative à la reprise du réaménagement de la Birse à Moutier avec le canton du Jura. Le traitement de la motion est en cours. Des contacts seront pris après le changement d'appartenance cantonale. Voir également 1637 (MO 655), en lien avec le transfert.

N° 1788 (MO 726) — Motion de Moutier à Venir, du 27.02.2023, intitulée : « Handicapés même droit ». Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est en cours de traitement.

N° 1790 (PO 153) — Postulat du PSA, du 27.02.2023, intitulé : « Pour une meilleure accessibilité des aînés et des personnes à mobilité réduite dans l'espace public ». Le postulat est en cours de traitement.

N° 1797 (MO 730) — Motion de M. Cédric Erard (PSA), du 30.03.2023, intitulée : « Pour des commissions plus professionnelles, plus efficaces, mais qui préservent le poids politique des partis politiques ». Le contenu de la motion sera examiné dans le cadre de la réforme des institutions communales qui sera engagée dans la foulée du transfert.

N° 1815 (MO 735) — Motion de Moutier à Venir, du 10.07.2023, intitulée : « Une aide à la population de Moutier pour faire les démarches administratives lors du changement de canton ». Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est réalisé. Une foire aux questions (FAQ) a été organisée. Un concept de communication a été établi. Des soirées thématiques ont eu lieu. Un Guide pratique a été édité. En collaboration avec le canton du Jura, une collaboratrice a été engagée, sur une durée de six mois, pour assurer la hotline et le guichet physique. A rayer du rôle.

N° 1823 (MO 737) — Motion de M. Benoît Marchand (Moutier à Venir), du 30.10.2023, intitulée : « Coûts du transfert, une partie du revenu de la péréquation fédérale versée par le canton de Berne à la République et Canton du Jura, lors du transfert, doit revenir à Moutier ». N° 1823 (MO 737) — L'intervention peut être classée. Par lettre du 13 mai 2025, qui fait suite aux démarches de la Municipalité, le Gouvernement jurassien indique qu'il n'entrera pas en matière sur cette requête, arguant notamment un précédent politique difficilement justifiable vis-à-vis des autres communes jurassiennes. A rayer du rôle.

N° 1830 (MO 740) — Motion du RPJ, du 04.12.2023, intitulée : « Quel est le juste prix des motions ? ». Acceptée sous la forme du postulat. Tâche permanente.

N° 1837 (MO 743) — Motion des Jeunes progressistes de gauche, du 12.03.2024, intitulée : « Pour l'introduction d'un congé menstruel ». Acceptée sous la forme du postulat. En cours de traitement.

N° 1841 (PO 155) — Postulat du PCSI, du 24.06.2024, intitulé : « Repensons les foires ! ». En cours de traitement.

N° 1842 (PO 156) — Postulat du PCSI, du 24.06.2024, intitulé : « EJC à l'école enfantine de la Courtine ». En cours de traitement. Un projet est à l'étude.

N° 1847 (MO 747) — Motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée : « Optimiser les correspondances entre les trains IC/RE et les bus de la ligne 20 des TUM ». La mise en oeuvre est confiée au service de l'Urbanisme et des Transports.

N° 1855 (MO 751) — Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant la mise en place d'un accès PMR dans les écoles enfantines ainsi que dans l'école à journée continue de la Courtine. Acceptée sous la forme du postulat. La mise en oeuvre est confiée au service des Infrastructures.

N° 1856 (PO 158) — Postulat du RPJ relatif aux obstacles gênant le déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes au centre-ville. Le postulat est traité par le sous-groupe Sécurité routière.

N° 1863 (MO 753) — Motion de Mmes Sandrine Juillard (PSA) et Pascale Gerber (Moutier à Venir) intitulée : « Sécurité incendies dans les écoles de la ville ». La motion est traitée par le service des Infrastructures.

N° 1864 (MO 754) — Motion du PSA relative à la revitalisation du réseau de transport public à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est traité par le service de l'Urbanisme et des Transports.

N° 1869 (MO 756) — Motion de Moutier à Venir intitulée : « Enveloppe budgétaire annuelle pour adapter nos infrastructures aux personnes en situation de handicap ». La mise en oeuvre de la motion est confiée au service des Infrastructures. Un montant de fr. 50'000.—sera inscrit au budget 2027. Une solution transitoire sera trouvée pour 2026.

N° 1870 (MO 757) — Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA) intitulée : « Les seniors de retour dans les classes enfantines et primaires de Moutier ». La convention avec Pro Senectute a été signée. La mise en oeuvre est prévue pour l'année scolaire 2026/2027 dans cinq classes. A rayer du rôle.

N° 1871 (MO 758) — Motion du Centre demandant l'installation d'une webcam à Moutier. La mise en oeuvre de la motion est confiée au service de l'Informatique. Le projet va de l'avant. Un site a été déterminé. Les démarches se poursuivent.

N° 1876 (MO 759) — Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA) intitulée : « Mettre en ligne le planning des salles de sports et des infrastructures communales ». La mise en oeuvre de la motion est confiée au service des Infrastructures.

N° 1878 (MO 761) — Motion du PSA relative à la mise en place d'un plan général de fauchage des espaces verts prévôtois. La mise en oeuvre de la motion est confiée au service des Infrastructures.

N° 1879 (MO 762) — Motion du PCSI intitulée : « Former aux gestes qui sauvent ! ». La mise en oeuvre de la motion est confiée à la Commission scolaire (à réévaluer compte tenu du nouveau contexte lié au changement d'appartenance cantonale).

Liste des motions et postulats classés depuis la dernière publication de la liste

N° 1849 (MO 749) – Motion des progressistes de gauche intitulée : « Pour que Moutier rejoigne le Syndicat d'agglomération de Delémont ».

N° 1859 (MO 752) – Motion du PSA intitulée : « Du civisme pour toutes et tous ! ».

Christian VAQUIN
Chancelier

Composition pour l'année 2025

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, Administration générale (chancellerie, contrôle des habitants, impôts, agence AVS), Information, Santé publique	Marcel WINISTOERFER	Pierre SAUVAIN
Sécurité publique, Protection de la population (PCi, CRISM) et Transports	Clément PIQUEREZ	Suzanne KOHLER
Finances, Urbanisme et Environnement	Pascal ESCHMANN	Valentin ZUBER Finances : Valentin ZUBER Urbanisme : Clément PIQUEREZ
Générations et communautés	Suzanne KOHLER	Pierre SAUVAIN
Education, Instruction et formation, Aide et autorité sociales, SeJAC	Pierre SAUVAIN	Pierre COULLERY Ecoles : Pierre COULLERY Autorité sociale : Pascal ESCHMANN
Infrastructures, Parcs et promenades, Culture, sports, loisirs et jeunesse	Pierre COULLERY CT : présidence	Stéphane GIRARDIN CCSLJ : Pierre SAUVAIN
Economie, Délégation pour les affaires jurassiennes (DAJ), Informatique	Valentin ZUBER	Clément PIQUEREZ Economie : Clément PIQUEREZ
Travaux publics	Stéphane GIRARDIN CT : vice-présidence	Marc TOBLER jusqu'au 30.06.2025 Francis CARNAL dès le 01.07.2025
Electricité et Eau, Energie	Marc TOBLER jusqu'au 30.06.2025 Francis CARNAL dès le 01.07.2025	Pierre COULLERY
Chancellerie	Christian VAQUIN	Virginie SIMONIN

A la suite de l'accession de M. Valentin ZUBER au Gouvernement jurassien, élection de M. Mathieu HOUMARD à la fonction de Conseiller municipal dès le 17 décembre 2025.

Séances du Conseil municipal

Conformément à l'article 35 du Règlement d'organisation et d'administration de la Commune municipale, le Conseil municipal administre la commune, planifie son développement et coordonne ses activités. Il administre les finances, propose le budget et rend les comptes. Il exerce toutes les compétences qui ne sont pas dévolues à un autre organe par des prescriptions communales, cantonales ou fédérales.

Au cours de l'année 2025, le Conseil municipal a siégé à 44 reprises. Il a procédé au traitement des affaires administratives et de gestion courante et a débattu de l'ensemble des objets soumis au Conseil de Ville (rapports, interventions parlementaires, etc.).

Lors de l'exercice sous revue, le Conseil municipal a notamment traité des affaires suivantes :

Organisation générale

Délégations protocolaires ; visites aux personnes âgées ; mutations au sein du Conseil municipal, dicastères ; Association jurassienne des communes (AJC) ; procédures de consultation ; mouvement de la population 2024 ; organisation de l'administration municipale (notamment adaptations liées au changement d'appartenance cantonale) ; organisation des votations et élections ; examen de diverses demandes de soutien financier présentées par des associations ; rencontre avec le Conseil communal de Delémont ; rencontre avec le Conseil de Bourgeoisie de Moutier ; visite de Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec ; réforme du système électoral du Parlement jurassien ; réforme de l'administration et des structures communales dans le canton du Jura ; Braderie prévôtoise ; célébration des mariages civils dès 2026 ; catastrophe naturelle de Blatten (VS), soutien financier ; règlement sur les allocations de fonctions, vacations et jetons de présence.

Services techniques et industriels

Travaux publics

Gestion des déchets ; GiveBox ; concept de communication ; projet de déchetterie ; cadastre des sites pollués ; Roche-Hüsli, investigations de détail ; chemins piétonniers ; Rue du Stand, crédit d'étude ; dépôt de la voirie, assainissement ; carrefour Rue du Midi – Rue de l'Est ; carrefour Chantemerle – Champ Coquin ; remplacement du véhicule Meili ; réalisation partielle de l'action no 33 de la réduction des eaux claires parasites ; Rue de la Courtine, réfection du trottoir ; Clean Up Day ; réseau des canalisations ; Sous-Chaux, infrastructures souterraines.

Infrastructures

Demandes de réservation de salles ; piscine municipale, procédure relative au dépassement de crédit ; immeubles locatifs communaux ; école primaire du Clos, projet de Cour verte ; Hôtel-de-Ville 2 (SSRP-SSRJU) et écoles de musique, négociations en vue du transfert ; immeuble Sous-Raimeux 15 ; piscine municipale, remplacement du système de traitement de l'eau ; aménagement de la place du Collège ; EP de Chantemerle, remplacement de luminaires, réfection des sols et pose de panneaux phoniques, place de jeux ; EP du Clos, chaufferie ; nouvelle école ménagère ; demande d'abattage d'arbres ; Sociét'halle, remplacement des stores extérieurs ; piscine municipale, fête du 1^{er} août, feux d'artifice ; abattoirs, droit de superficie ; parc pour chiens ; Hôtel de Ville 1, remplacement de luminaires ; Hôtel de Ville 1 et Hôtel de Ville 2, aménagements ; entretien du parcours VITA.

Urbanisme

Permis de construire ; dossiers relatifs aux droits réels (servitudes, droit de superficie, etc.) ; emplacement de la statue Myrha « Un temps chasse l'autre » ; géomètre-conservateur ; règlement relatif aux émoluments pour le traitement des permis de construire ; lotissement « Prés Zuber », vente de parcelles.

Politique énergétique

Chauffage à distance ; Label Cité de l'énergie.

Electricité

Réfection du Chemin des Mûriers ; remplacement d'anciens câbles et d'anciennes cabines BT ; SACEN SA, décompte 2024 ; facturation ; nouvelle station transformatrice Basse-Montagne ; centrale photovoltaïque Tornos ; station Jolimont ; remplacement de relais de télécommande ; règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité et modification du règlement FCEE ; tarif d'électricité 2026 ; remplacement d'un véhicule ; remplacement de luminaires.

Eaux

Rue du Collège, assainissement de la conduite ; Avenue de Bellevue, travaux de réfection ; Rue Bel-Air et Rue de l'Est, assainissement du réseau ; résultats des analyses de l'eau ; inspection des installations d'alimentation en eau potable ; réservoir de la Montagne.

Finances

Budget 2025, libération des enveloppes financières ; gestion du contentieux ; budget communal 2026 ; Prévôglace SA ; comptes de l'exercice 2024 ; arrêté relatif à l'octroi du renchérissement ; renouvellement d'un emprunt.

Imposition

Traitement de demandes en remise d'impôts.

Economie et informatique

Marché de la Saint-Martin à Porrentruy ; commission économique, composition ; demande de prêt économique ; administration numérique ; Forum de l'Arc, problématique du stationnement ; solutions informatiques en vue du transfert ; Moutier-Expo, application, participation financière ; salon interjurassien de la formation 2026.

Sécurité publique, protection civile et transports

CRISM, convention avec la commune de Perrefitte ; procédures en lien avec la loi sur l'hôtellerie et la restauration et l'exercice de la prostitution (demandes d'autorisation d'exploiter) ; demandes d'autorisation relatives à l'organisation de manifestations ; demandes relatives à la pose de bâches publicitaires ; ventes sur la voie publique ; organisation des tirs obligatoires ; Marché du vendredi ; sécurité aux alentours des écoles ; zones 30 km/h ; autorisations de taxis ; syndicat de communes du Centre de compétences et de protection civile du Jura bernois ; gens du voyage, demandes de stationnement ; Critérium jurassien 2026 ; trafic, propositions du sous-groupe de Sécurité routière ;

BLS SA, tunnel Moutier-Granges ; horaires CFF ; Alliance des villes du Pied du Jura ; liaison Moutier-Bellelay ; horaires des transports urbains ; véhicule Mobility ; intégration à la structure de promotion des transports publics jurassiens ; nouvelle offre pour les transports urbains de Moutier (horaire 2027).

Education, instruction et formation / aide et autorité sociales, SeJAC

Transports scolaires ; ouverture d'une huitième classe d'école enfantine ; service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), organisation ; logopédistes et thérapeutes en psychomotricité.

SeJAC, projet PM 23, réorganisation de la Maison prévôtoise ; échange international dans le domaine culturel ; organisation de manifestations (soirée festive, concours de danse) ; skate-park provisoire ; développement durable, mise en œuvre ; organisation et subventionnement du SeJAC ; collaboration intercommunale.

Santé publique

Organisation hospitalière ; enjeux ; offre médicale ; commission prévention et promotion de la santé, composition.

Généralités et communautés

Home La Colline ; commission politique du 3^e âge ; Conseil des seniors ; coopération, association OVR-Suisse, archives ; Centre de l'enfance, bons de garde ; fête des communautés ; après-midi récréatif des personnes âgées ; Ecole à journée continue, localisation ; CDE/EJC, fêtes du jardin et de Saint-Nicolas ; centre de puériculture ; Maison de l'enfance « Les Echelles », nouvelles directives de fonctionnement ; cours de français Comunica ; permanences numériques.

Culture, sports, loisirs, jeunesse

Exposition des crèches ; Tour de Romandie ; cérémonie des mérites sportifs et culturels ; exposition de la Bible de Moutier-Grandval ; Football-Club, installations ; coopérative Le Cinoche ; syndicat BSJB ; Stand'été ; Judo-Club ; Centre culturel, réorientation de l'offre ; Tennis-Club, projet de padel ; implantation d'un pumptrack ; Musée du Tour automatique et d'histoire ; Musée jurassien des arts.

Personnel communal

Gestion des ressources humaines ; classification des fonctions.

Affaires successorales

Dossiers relatifs à la prise en charge de frais funéraires ; inventaires successoraux.

Naturalisations

Traitement de demandes de naturalisation.

Appartenance cantonale

Concessions de force hydraulique ; scolarisation des élèves de la couronne prévôtoise ; accords d'exécution ; arrondissement du cimetière ; organisation de la police administrative ; contrat de ressources avec la police cantonale ; procédure aux Chambres fédérales ; organisation de soirées d'information (personnes étrangères ; milieux économiques) ; séance d'information de la LORO ; organisation du Centre de l'enfance ; Syndicat du SEME ; mise en conformité du Règlement d'organisation, du Règlement du Conseil de Ville et du Règlement sur les élections ; séances du Comité paritaire ; arrondissement de ramonage ; SSRP, incidences financières liées à la gestion des mandats ; intégration de l'Agence AVS dans le Guichet unique cantonal ; corps enseignant ; armoiries de la commune et du district ; financement des institutions culturelles ; commission de conciliation en matière de bail à loyer ; établissement d'assurance immobilière ; Guide pratique ; repas à domicile ; centre de jour ; déchets carnés ; travail social en milieu scolaire ; service d'accueil en famille (crèches à domicile) ; mise à l'inventaire cantonal jurassien des sites archéologiques « Vieille Ville » et « Ancien hôpital » et inscription de bâtiments à l'inventaire jurassien des monuments historiques ; soirée du 31 décembre 2025.

Christian VAQUIN
Chancelier

Personnel communal : Mutations enregistrées

Chancellerie municipale

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Paupé Juliette	Stagiaire cellule Transfert	50 %	01.07.2025 au 02.11.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Cerf Patrick	Prolongement contrat Chef de projet Transfert	80%	01.01.2025 au 31.12.2025
Paupé Juliette	Changement fonction et taux Collaboratrice administrative	50 à 80%	03.11.2025 au 31.01.2026

Départ :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Wyss Stéphanie	Collaboratrice administrative	50 %	31.12.2025

Caisse municipale

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Willemin Nathalie	Secrétaire-comptable	50 à 90%	01.01.2025 au 16.03.2025
		50 à 70%	17.03.2025 au 22.06.2025
		70 à 80%	23.06.2025 au 20.08.2025
		50 à 70%	21.08.2025 au 02.11.2025
		70 à 80%	03.11.2025 au 20.12.2025
		50 à 70%	21.12.2025 au 31.12.2025

Agence AVS

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Lardon Loane	Agente administrative	60 %	04.08.2025 au 31.12.2025
Jost Nancy	Collaboratrice administrative	Sur appel	04.03.2025 au 31.12.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Fringeli Claudine	Secrétaire et suppléante au préposé	80 à 90%	01.01.2025 au 31.12.2025
Fringeli Claudine	Changement de fonction : Suppléante du Préposé à Préposée	90%	05.03.2025 au 31.12.2025
Aznakd Assia	Changement de fonction : Collaboratrice à suppléante à la Préposée	50%	05.03.2025 au 31.07.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Faivre Eric	Préposé	100%	31.03.2025
Aznakd Assia	Suppléante de la Préposée	50%	31.07.2025

Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Ackermann Silvere	Animateur socioculturel et chef de service	70 à 80%	01.04.2025 au 31.12.2025
Studer Maulde	Infirmière de santé communautaire	30 à 45%	01.07.2025 au 31.07.2026

Saraiva Marques de Jesus Maria de Fatima	Infirmière de santé communautaire	30 à 40%	01.07.2025 au 31.07.2026
---	-----------------------------------	----------	--------------------------

Départ :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
D'Elia Cosimo	Coordinateur Maison Prévôtoise	env. 30 %	30.04.2025

Bibliothèque**Mutation :**

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Helbling Katia	Responsable bibliothèque	60 à 80%	01.01.2025 au 31.12.2025

Service des devoirs surveillés**Engagement :**

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
De Pascalis Marco	Collaborateur	sur appel	01.09.2025 au 31.07.2026

Départ :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Oberli Fabienne	Collaboratrice	sur appel	30.09.2025

Transports scolaires**Engagement :**

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Russano Andrea	Chauffeur transports scolaires	env. 50 %	18.08.2025

Départ :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Grindu Thierry	Chauffeur transports scolaires	env. 50 %	31.08.2025

Services techniques – Service des Infrastructures, parcs et promenades**Engagements :**

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Paratte Josiane	Aide-concierge	5%	01.01.2025 au 31.12.2025
Marchese Nathalie	Aide-concierge	38%	17.02.2025
Ruiz Valentin	Garde-bain saisonnier	100%	01.05.2025 au 30.09.2025
Klötzli Doris	Aide-concierge remplaçante sur appel	sur appel	12.05.2025 au 31.05.2025
Montavon Morane	Concierge	100%	19.05.2025
Bandjak David	Aide-concierge remplaçante sur appel	sur appel	19.05.2025
Koulmey Grégory	Responsable garde-bain/maître de glace	100%	01.07.2025
Zanetta Ominirina	Aide-concierge remplaçante sur appel	35%	01.07.2025
Knuchel Kaenzig Annemarie	Aide-concierge	sur appel	01.07.2025
Ruiz Valentin	Maître de glace/remplaçant sur appel	sur appel	01.10.2025 au 31.03.2026

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Soranzo Habiba	Aide-concierge	50 à 60 %	01.07.2025
Bugeiro Flora	Changement de service – excl. Infrastr.: Agente administrative	60 %	01.08.2025

Beuret Annick	Prolongement CDD (40% Urb./30% Infra.) Agente administrative	70 %	01.01.2025 au 31.07.2025
Bueche Olivier	Changement taux : Garde-bain/maître de glace	100 % Piscine 40 % Patin.	01.10.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Dünner Pascale	Collaboratrice administrative	25%	01.06.2025
Paratte Josiane	Aide-concierge	37.5%	31.01.2025
Dos Santos Martins Cristiana	Aide-concierge remplaçante	sur appel	31.05.2025
Binggeli Sylvia	Aide-concierge	30%	30.06.2025
Bilat Raoul	Concierge	100%	31.08.2025
Blanchard Yan	Changement fonction et service : Garde-bain/maître de glace	100 % Piscine 90 % Patin.	30.09.2025

Services techniques – Urbanisme

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Beuret Annick	Prolongement CDD (40% Urb./30% Infra.) Agente administrative	70%	01.01.2025 au 31.07.2025
Beuret Annick	Changement service – excl. Urbanisme : Agente administrative et technique	70%	01.08.2025
Beuret Annick	Agente administrative et technique	70 à 80%	01.09.2025

Services techniques – Travaux publics

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Correia Da Silva Marcio	Agent d'exploitation	100 %	22.12.2025

Mutation :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Blanchard Yan	Changement fonction et service : Agent d'exploitation	100 %	01.10.2025

Services industriels – Eaux

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Gobat Maxime	Monteur de réseau	100 %	01.01.2025

Services industriels – Electricité

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Flückiger Adrien	Releveur de compteurs	sur appel	01.07.2025
Fakhouri Tammam	Releveur de compteurs	sur appel	01.07.2025
Fleury Richard	Responsable commercial et chef de service	100%	01.08.2025
Stucki Deborah	Aide-facturiste	30%	01.08.2025 au 31.07.2029
Bugeiro Flora	Agente administrative – Transfert service	60 %	01.08.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Laneiro Loureiro Jessie	Agente administrative	75 à 40 % 40 à 75%	02.06.2025 01.08.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Staub Bernardette	Releveur de compteurs	Sur appel	30.06.2025
Flückiger Didier	Chef de service	100 %	30.06.2025
Freiburghaus Tim	Releveur de compteurs	Sur appel	30.06.2025

Police administrative et Protection civile**Engagement :**

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Steiner Virginie	Assistante de sécurité publique	100 %	01.09.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Steiner Virginie	Assistante de sécurité publique	100 %	31.10.2025 / Fin contrat CDI
	Nouveau contrat CDD	100 %	01.11.2025 au 31.05.2026

Service social régional de la Prévôté (SSRP)**Engagements :**

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Boucetta Fatima	Collaboratrice administrative	20%	01.01.2025 au 31.12.2025
Zuber Marina	Assistante sociale	80%	01.01.2025
Lüscher Concepcion	Collaboratrice administrative	50%	01.02.2025 au 31.12.2025
Mérillat Camille	Collaboratrice administrative	100%	24.02.2025 au 31.12.2025
Lüscher Concepcion	Collaboratrice administrative	50%	01.06.2025 au 31.12.2025
John Dylanie	Assistante sociale	70%	01.06.2025 au 31.12.2025
Brunner Emma	Assistante sociale	40%	01.07.2025 au 31.07.2025
Brunner Emma	Assistante sociale	70%	01.08.2025 au 31.12.2025
Aubry Louann	Collaborateur administratif	80 %	25.08.2025 au 31.12.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Zuber Marina	Assistante sociale	80 à 90%	01.10.2025 au 31.12.2025
Bertholet Léa	Assistante sociale	80 à 100%	01.10.2025 au 31.12.2025
Latifi Doruntina	Assistante sociale	90 à 100%	01.10.2025 au 31.12.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Da Silva Magalhaes Rita	Stagiaire ES	50%	31.01.2025
Holzer Patrizia	Collaboratrice administrative	90%	28.02.2025
Chappuis Jacqueline	Collaboratrice administrative	50%	30.06.2025
Rotalinti Ambra	Assistante sociale	80%	30.06.2025
Gatherat Julie	Assistante sociale	60%	31.07.2025
Lachat Alicia	Assistante sociale	80%	30.09.2025
Gamma Patricia	Cheffe de service	85%	31.12.2025
Luescher Concepcion	Collaboratrice administrative	100%	31.12.2025
Mérillat Camille	Collaboratrice administrative	100%	31.12.2025
Bebber Marine	Assistante sociale	60%	31.12.2025
Bertholet Léa	Assistante sociale	80%	31.12.2025
Chakri Mohamed	Assistant social	100%	31.12.2025
Farine Aurélie	Assistante sociale	75%	31.12.2025

Latifi Doruntina	Assistante sociale	90%	31.12.2025
Loew Manon	Assistante sociale	80%	31.12.2025
Matti Anouck	Responsable financière	60%	31.12.2025
Porpora Emma Laura	Assistante sociale	85%	31.12.2025
Riat Rosine	Assistante sociale	85%	31.12.2025
Rodriguez Lucas	Assistant social	80%	31.12.2025
Sassi Martine	Collaboratrice administrative	90%	31.12.2025
Schlup Olivier	Collaborateur administratif	90%	31.12.2025
Studer Amélie	Collaboratrice administrative	100%	31.12.2025
Van Ani	Responsable administrative	80%	31.12.2025
Wilhelm Vincent	Assistant social	45%	31.12.2025
Zuber Marina	Assistante sociale	80%	31.12.2025

Service d'accueil en famille (SAF)

Engagement :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Durée
Chatam Gheziel	Accueillante en milieu familial	sur appel	01.08.2025 au 31.12.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Bertolini Amina	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
Burkhalter Sylvie	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
Chatam Gheziel	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
De Pascalis Christiana	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
Fakhouri Nil	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
Fernandes Teresa da Cruz	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
Geusa Contaldo Gabriella	Accueillante en milieu familial	sur appel	31.12.2025
Richon Céline	Responsable de service	25%	31.12.2025

Centre de l'enfance (CDE) / Ecole à journée continue (EJC)

Engagements :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le ou durée
Marti Ursula	Remplaçante lingère et cuisine	sur appel	07.01.2025 au 31.01.2025
Tolotti Claire	ASE/Remplaçante sur appel	sur appel	27.01.2025
Perret Damien	Cuisinier-boulangier	85%	01.02.2025 au 31.07.2025
Malanda Merveille	ASE/Remplaçante sur appel	sur appel	25.03.2025
Bart Morgane	Assistante socioéducative	90%	01.08.2025 au 31.12.2025
Derivaz Maël	Assistante socioéducatif	60%	01.08.2025 au 31.12.2025
Chappuis-Seuret Doris	Assistante socioéducative	40%	01.08.2025 au 31.12.2025
Gerber Charlotte	Assistante socioéducative	40%	01.08.2025 au 31.12.2025
Malanda Merveille	Assistante socioéducative	50%	01.08.2025 au 31.12.2025
Gogniat Florence	Assistante socioéducative	25%	01.08.2025 au 31.12.2025
Cariello Vanessa	Assistante socioéducative	80%	01.08.2025 au 31.07.2026
Derivaz Maël	Assistant socioéducatif/remplaçant sur appel	sur appel	08.09.2025
Geiser Elodie	Educatrice de l'enfance/remplaçante sur appel	sur appel	22.09.2025 au 31.12.2025
Gonzalez Ines	Assistante socioéducative	70%	17.02.2025 au 31.07.2025
Fahrni Marianne	Remplaçante cuisine et lingère	sur appel	06.11.2025

Mutations :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Dès le
Gerussi Sara	Directrice	70 à 75%	01.01.2025 au 31.12.2025
Tolotti Claire	Assistante socioéducative	50 à 80%	01.08.2025 au 31.12.2025
Gerussi Sara	Directrice	75 à 90%	01.08.2025 au 31.12.2025
Richon Céline	Collaboratrice administrative	30 à 60%	01.08.2025 au 31.12.2025
Aprile Célia	Assistante socioéducative	65 à 75%	17.02.2025 au 31.07.2025

Départs :

Nom, Prénom	Fonction	Taux	Effet au
Faivre Marisa	Collaboratrice administrative	60%	10.07.2025, décès
Gonzalez Ines	Assistante socioéducative	70%	31.07.2025
Meier Jenna	Educatrice de l'enfance	50%	31.07.2025
Berthelot Sylviane	Assistante socioéducative	80%	31.12.2025
Weber Myriam	Educatrice de l'enfance	70%	31.12.2025
Tolotti Claire	Assistante socioéducative/remplaçante sur appel	sur appel	31.12.2025
Malanda Merveille	Assistante socioéducative/remplaçante sur appel	sur appel	31.12.2025
Rieder Ania	Assistante socioéducative/remplaçante sur appel	sur appel	31.12.2025
Mahler Manon	Assistante socioéducative	70%	07.02.2025

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été employés tout au long de l'année en qualité d'apprentis (employés de commerce, agents d'exploitation, assistants socioéducatifs, monteur de réseau en électricité), de stagiaires (courte, moyenne et longue durée), aussi bien au sein de l'administration générale, qu'au Service social régional de la Prévôté, auprès de la travailleuse sociale en milieu scolaire, au Centre de l'enfance et Ecole à journée continue ou au Service de la jeunesse et des actions communautaires. Quatorze auxiliaires garde-bains ont été engagés. Des intérimaires ont également été engagés afin d'assurer le remplacement lors d'absences pour cause de maladie ou d'accident.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2025

ANNEE 2025 (état au 31.12.2025)																																													
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)						Taux d'occupation par service																																			
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	*1				290.00%																																				
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20%	(site internet) *1				220.00%																																				
Police administrative	3	3	0	1 x 100% 2 x 100%	Chef de service Agents de sécurité *8				300.00%																																				
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%					170.00%																																				
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50%	*5				374.00%																																				
Impôts	1	1	0	1 x 70%					70.00%																																				
Agence AVS	2	2	0	1 x 90% 1 x 60%					150.00%																																				
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	38	37	1	<table><tr><th>CDE/EJC</th><th>CDE</th><th>EJC</th></tr><tr><td>1 x 100%</td><td>1 x 100%</td><td>2 x 85%</td></tr><tr><td>1 x 95%</td><td>2 x 90%</td><td>3 x 75%</td></tr><tr><td>1 x 90%</td><td>3 x 80%</td><td>3 x 70%</td></tr><tr><td>1 x 85%</td><td>2 x 70%</td><td>1 x 65%</td></tr><tr><td>1 x 80%</td><td>7 x 50%</td><td>1 x 60%</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td>1 x 45%</td><td>2 x 50%</td></tr><tr><td></td><td>1 x 30%</td><td>2 x 40%</td></tr><tr><td></td><td></td><td>1 x 25%</td></tr><tr><td>6</td><td>510%</td><td>17</td><td>1085%</td><td>15</td><td>935%</td><td></td><td></td></tr></table>						CDE/EJC	CDE	EJC	1 x 100%	1 x 100%	2 x 85%	1 x 95%	2 x 90%	3 x 75%	1 x 90%	3 x 80%	3 x 70%	1 x 85%	2 x 70%	1 x 65%	1 x 80%	7 x 50%	1 x 60%	1 x 60%	1 x 45%	2 x 50%		1 x 30%	2 x 40%			1 x 25%	6	510%	17	1085%	15	935%			2530.00%
CDE/EJC	CDE	EJC																																											
1 x 100%	1 x 100%	2 x 85%																																											
1 x 95%	2 x 90%	3 x 75%																																											
1 x 90%	3 x 80%	3 x 70%																																											
1 x 85%	2 x 70%	1 x 65%																																											
1 x 80%	7 x 50%	1 x 60%																																											
1 x 60%	1 x 45%	2 x 50%																																											
	1 x 30%	2 x 40%																																											
		1 x 25%																																											
6	510%	17	1085%	15	935%																																								
Service social régional de la Prévôté	23	23	0	<table><tr><th>Social</th><th>Administratif</th></tr><tr><td>3 x 100%</td><td>3 x 100%</td></tr><tr><td>1 x 90%</td><td>2 x 90%</td></tr><tr><td>2 x 85%</td><td>1 x 85%</td></tr><tr><td>2 x 80%</td><td>2 x 80%</td></tr><tr><td>1 x 75%</td><td>1 x 60%</td></tr><tr><td>2 x 70%</td><td>1 x 20%</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td>1 x 16%</td></tr><tr><td>1 x 45%</td><td></td></tr></table> *5 Total social : 1040% Total admin. 821%						Social	Administratif	3 x 100%	3 x 100%	1 x 90%	2 x 90%	2 x 85%	1 x 85%	2 x 80%	2 x 80%	1 x 75%	1 x 60%	2 x 70%	1 x 20%	1 x 60%	1 x 16%	1 x 45%		1861.00%																	
Social	Administratif																																												
3 x 100%	3 x 100%																																												
1 x 90%	2 x 90%																																												
2 x 85%	1 x 85%																																												
2 x 80%	2 x 80%																																												
1 x 75%	1 x 60%																																												
2 x 70%	1 x 20%																																												
1 x 60%	1 x 16%																																												
1 x 45%																																													
Administratif Social	10 13	10 13	0 0																																										
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%					120.00%																																				
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% 1 x 40% 1 x 25%	Responsable Rempl. responsable Aide-bibl.				125.00%																																				
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% 1 x 49.60%	école primaire école secondaire				99.60%																																				
Service des eaux	7	7	0	1 x 100% 5 x 100% 1 x 30% 1 x 20% 1 x 22.50%	chef monteurs cadastre *2 secrétaire *3 facturiste *4				672.50%																																				
Service électrique	11	11	0	5 x 100% 1 x 100% 1 x 80% 1 x 80% 1 x 80% 1 x 30% 1 x 32.50% 1 x 30%	monteurs chef dessinateur élec. secrétaire, resp. administrative et financière assistant de vente *6 cadastre *2 facturiste *4 aide-facturiste				932.50%																																				
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%	chef secrétaire				180.00%																																				
Infrastructures, Parcs et promenades	24	21	3	1 x 100% 1 x 60%	chef secrétaire				1686.25%																																				
Administratif	2	2	0	Total admin. : 160%																																									
Conciergerie	12	9	3	5 x 100% 12 x	concierges aides-concierges Total : 458.75%				Total concierg. : 958.75%																																				
Parcs et promenades	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%	parcs et promenades, chef parcs et promenades				Total parcs et p. : 170%																																				
Piscine et patinoire Piscine - saison (7 mois)	5	5	0	2 x 100% 1 x 100% 1 x 100% 1 x 60%	titulaires titulaire saison piscine saisonnier titulaire				*71 *73 *72 Total saison piscine : 460%																																				
Patinoire - saison (5 mois)	3	3	0	2 x 100% 1 x 60% 1 x 50%	titulaires titulaire titulaire, saison patinoire				*71 *72 *73 Total saison patin. : 310%																																				
				Total piscine/patinoire: moyenne annuelle : 397.50%																																									
Travaux publics	16	16	0	1 x 100% 14 x 100% 1 x 40% 1 x 40% 1 x 20%	chef voirie, déchets cadastre *2 secrétaire *3 facturiste *4				1600.00%																																				
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	5	5	0	1 x 70% 1 x 70% 1 x 60% 1 x 45% 1 x 40%	Chef de service Animateur socioculturel/Chargé de missions Animatrice socioculturelle Infirmière en santé communautaire Infirmière en santé communautaire				285.00%																																				

Totaux : 152 11665.85%

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4 même employé ; compté avec Electricité; répartition : TP : 20 %, Eaux : 22.50 %, Electricité : 32.50 %)

*5 même employé ; compté avec Caisse

*6 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*71 mêmes employés : 100 % saison piscine / 100 % saison patinoire

*72 même employé : 60 % saison piscine / 60 % saison patinoire

*73 même employé : 100 % saison piscine / 50 % saison patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

*8 création de deux postes de 100 % selon décision du Conseil de Ville du 31 mars 2025, porte l'effectif total à 4 x 100 %

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2024

ANNEE 2024 (état au 31.12.2024)										
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)						Taux d'occupation par service
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	*1					290.00%
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20%	(site internet) *1					220.00%
Police administrative	2	2	0	2 x 100%						200.00%
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%						170.00%
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50%	*6					374.00%
Impôts	1	1	0	1 x 70%						70.00%
Agence AVS	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%						180.00%
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	37	37	0	CDE/EJC 1 x 95% 1 x 90% 1 x 85% 2 x 80% 1 x 60% 1 x 30%	CDE 1 x 100% 2 x 90% 1 x 80% 1 x 75% 2 x 70% 8 x 50% 1 x 45% 1 x 30%	EJC 2 x 85% 3 x 75% 4 x 70% 1 x 65% 2 x 50% 1 x 35%				2445.00%
				7	520%	17	1050%	13	875%	
Service social régional de la Prévôté	21	21	0	Social 1 x 100% 1 x 90% 2 x 85% 5 x 80% 1 x 75% 2 x 60% 1 x 45%	Administratif 1 x 100% 3 x 90% 1 x 85% 1 x 80% 1 x 60% 1 x 50% 1 x 16%					1661.00%
Administratif Social	8 13	8 13	0 0	*6 Total social : 1000% Total admin. : 661%						
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%						120.00%
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% 1 x 40% 1 x 25%	Responsable Rempl. responsable Aide-bibl.					125.00%
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% 1 x 49.60%	école primaire école secondaire					99.60%
Service des eaux	6	6	0	1 x 100% 4 x 100% 1 x 30% 1 x 20% 1 x 9% 1 x 8%	chef monteurs cadastre *2 secrétaire *3 facturiste *4.2 facturiste *4.1					567.00%
Service électrique	12	12	0	5 x 100% 1 x 100% 1 x 80% 1 x 80% 1 x 80% 1 x 30% 1 x 13% 1 x 11%	monteurs chef dessinateur élec. secrétaire, resp. administrative et financière assistant de vente *7 cadastre *2 facturiste *4.2 facturiste *4.1					894.00%
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% 1 x 40%	chef secrétaire *5					140.00%
Infrastructures, Parcs et promenades	23	23	1	1 x 100% 1 x 30% 1 x 25%	chef secrétaire *5 secrétaire *4.1					1794.00%
Administratif	1	1	0	Total admin.: 155%						
Conciergerie	16	15	1	5 x 100% 12 x 100% 1 x 18.5%	concierges aides-concierges Sous-Raimeux 15 et EE Merder Total : 515.50% Total concierg. : 1034%					
Parcs et promenades	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%	parcs et promenades, chef parcs et promenades Total parcs et p. : 170%					
Piscine Patinatoire (compté dans piscine)	5 4	5 4	0 0	1 x 100% 1 x 60% 3 x 100% 1 x 90% 1 x 50%	Piscine-Patinoire Piscine-Patinoire Piscine *8 Patinoire *8 Patinoire *8 Total Piscine-Patinoire : 435%					
Travaux publics	14	14	0	1 x 100% 12 x 100% 1 x 40% 1 x 40% 1 x 18% 1 x 16%	chef voirie, déchets cadastre *2 secrétaire *3 facturiste *4.2 facturiste *4.1					1414.00%
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	5	5	0	1 x 70% 1 x 70% 1 x 60% 1 x 45% 1 x 40%	Chef de service Animateur socioculturel/Chargé de missions Animatrice socioculturelle Infirmière en santé communautaire Infirmière en santé communautaire					285.00%
Totaux :	145									11048.60%

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4.1 même employé ; compté avec Electricité; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 60 % (25 % infrastructures, 35 % facturation (TP : 16%, Eaux : 8 %, Electricité : 11%))

*4.2 même employé ; compté avec Electricité; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 40 % facturation (TP : 18 %, Eaux : 9 %, Electricité : 13 %)

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

*7 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*8 même employé : 100 % piscine/90% patinoire ; même employé : 100 % piscine/50% patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention

Composition

Président	:	M.	Christian Vaquin
Délégué à la sécurité	:	M.	Alain Brand, Safety Concept (mandat externe)
Membres	:	MM.	Roland Moritz & Rafaël Cangiamila, Police administrative
		M.	Cédric Bouquet, service de l'Electricité
		M.	Marco Fernandez, service des Infrastructures
		M.	Raphaël Broquet, service des Eaux
		M.	Fabrice Zavagnin, service des Travaux publics
		Mme	Sara Gerussi, Directrice du Centre de l'enfance et de l'Ecole à journée continue
Secrétaire	:	Mme	Stéphanie Wyss, Chancellerie

Le Groupe « STOP » s'occupe des questions de sécurité au travail des employés communaux et de celle des usagers. Il analyse les situations existantes et formule des propositions de modification si nécessaire.

Séances

Deux séances ont eu lieu cette année : le 18 mars 2025 et le 21 octobre 2025.

Activités principales

- Exercices d'évacuation annuels.
- Visite des chantiers par le chargé de sécurité.
- Rencontre avec l'ECA Jura.
- Contrôles mensuels par les concierges.
- Situation de l'AIB – répartition des activités de contrôle.
- Evaluation des cours ReaJura.
- Installation de chantiers – Information au personnel d'extérieur.

Sophie Meuret
Secrétaire

Mairie : Agence AVS

Chef du dicastère	: M. Marcel Winistoerfer
Préposé(e) à l'Agence	: M. Eric Faivre, 100% jusqu'au 31.03.2025 Mme Claudine Fringeli, 90% dès le 01.04.2025
Suppléante	: Mme Claudine Fringeli, 90% jusqu'au 31.03.2025 Mme Assia Aznakd, 50% du 05.03.2025 au 31.07.2025
Collaboratrice AVS	: Mme Assia Aznakd, 50 % jusqu'au 04.03.2025 Mme Loane Lardon, 60% dès 04.08.2025 au 31.12.2025
Collaboratrice sur appel	: Mme Nancy Jost, 04.03.2025 au 31.12.2025

Au 31 décembre 2025, on dénombrait :

	Rentes AVS-AI (CCB)	
Nombre de bénéficiaires	:	1'182

	Prestations complémentaires	
Nombre de bénéficiaires <i>Au 01.12.2025 selon la CCB</i>	:	435

Affilié(e)s CCB	:	1'306
Nombre d'employeurs	:	490
Nombre d'indépendant(e)s	:	244
Nombre de non-actif(ve)s	:	572

Registre des entreprises	:	716
---------------------------------	---	------------

Affilié(e)s Caisses professionnelles		
Nombre de bénéficiaires	:	291

L'Agence AVS a traité et envoyé à la Caisse de compensation du canton de Berne :

Prestations complémentaires (PC)		
Demandes initiales de prestations complémentaires	:	105
Révisions (PC)	:	241
Remboursements de frais de maladie (PC)	:	2'392

Nombre moyen de bénéficiaires de prestations complémentaires

Année 2000	235
Année 2001	265
Année 2002	258
Année 2003	255
Année 2004	265
Année 2005	280
Année 2006	290
Année 2007	292
Année 2008	310
Année 2009	330
Année 2010	336
Année 2011	342
Année 2012	358
Année 2013	387
Année 2014	415
Année 2015	408
Année 2016	440
Année 2017	442
Année 2018	456
Année 2019	441
Année 2020	455
Année 2021	469
Année 2022	491
Année 2023	491
Année 2024	513
Année 2025	435

Rentes AVS – AI (prestations)

Demandes de rentes AVS : 45

Demandes de prestations AI : 14

Nombre d'adultes : 14

Nombre de mineur(e)s : -

Demandes diverses : 39

Moyens auxiliaires à l'AVS : 4

Allocations pour impotents : 6

Demandes de survivants : 3

Demandes pour fauteuil roulant : -

Demandes de frais de déplacements : 2

Demandes de calculs de la rente future	:	20	
Demandes de bonifications pour tâches d'assistance	:	2	
Demandes de partage des revenus (divorce)	:	2	
Avis de mutations			
Avis de mutations sur rentes AVS – AI	:		269
Allocations pour perte de gain			
Nombre de cartes APG (militaire, protection civile, cours J+S)			76
Attestations de salaire (décomptes année 2025)			
Attestations de salaires	:		290
Affiliations			182
Indépendants	:	24	
Employeurs	:	38	
Non-actif(ve)s	:	63	
Autorité d'assistance non-actif(ve)s	:	54	
Sans employeur soumis à cotisations	:	-	
LTN (Loi sur le travail au noir)	:	3	

Traitement des listes du contrôle des habitants

Cours et formation

Participation aux cours de la Caisse de compensation du canton de Berne et à l'ECAS.

Récapitulation des cotisations et paiements 2025

Cotisations et autres revenus:

1. AVS/AI/APG (cot. pers, employeurs, employés)	7'269'175.00
2. Intérêts moratoires	23'938.09
3. Cotisations pour alloc. familiales féd.	782.35
4. Cotisations assurance-chômage	1'230'267.25
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'134'227.85
6. Frais de gestion, sommations et amendes	122'676.30

Total	9'781'066.84
--------------	---------------------

Paiements de prestations:

7. Rentes ordinaires AVS	22'985'453.00
8. Rentes ordinaires AI	4'314'886.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moyennes des caisses maladies)	9'962'595.00
10. Allocations pour pertes de gains	456'018.80
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	0.00
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	47'226.00
13. Alloc. familiales de la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'369'247.25
14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative	127'220.00

Total	39'262'646.05
--------------	----------------------

Les agences AVS sont des services externes de la Caisse de compensation du canton de Berne et des centres de services en matière d'assurances sociales. Elles informent la population et sont des centres de renseignements en fournissant de la documentation et des conseils pour des questions individuelles.

Claudine FRINGELI
Préposée

Mairie : Contrôle des habitants

Vous trouverez ci-après diverses statistiques concernant l'état et l'évolution des habitants selon le pays, le sexe, la confession, l'état-civil, ainsi que la statistique d'événements du contrôle des habitants et la pyramide des âges.

Thierry MONNEY
Préposé au Contrôle des habitants

Habitants selon statut

Statut	Etat au 31.12.2024	Part [%]
Etablissement CH	4'604	63.051%
Etabli C	1'374	18.817%
Séjour B	548	7.505%
Indigène CH	479	6.56%
Bourgeois(e)	86	1.189%
Provisoire F	62	0.849%
Personne à protéger	47	0.644%
Requérant d'asile	43	0.589%
Courte durée L	29	0.397%
Séjour hebdomadaire	20	0.274%
Frontalier/frontalière	10	0.137%
Total	7'302	100.00%

Etat au 31.12.2025	Part [%]
4'436	62.391%
1'339	18.833%
574	8.073%
511	7.187%
78	1.097%
43	0.605%
37	0.52%
7	0.098%
51	0.717%
25	0.352%
9	0.127%
7'110	100.00%

Habitants selon pays

Pays	Etat au 31.12.2025	Part [%]
Suisse	5'042	70.914%
Autres nations	533	7.496%
Portugal	518	7.286%
Italie	315	4.43%
France	255	3.586%
Espagne	154	2.166%
Kosovo	99	1.392%
Roumanie	65	0.914%
Ukraine	45	0.633%
Türkiye	44	0.619%
Congo (Kinshasa)	40	0.563%
Total	7'110	100.00%

Habitants selon sexe

Sexe	Etat au 31.12.2025	Part [%]
Féminin	3'618	50.886%
Masculin	3'492	49.114%
Total	7'110	100.00%

Habitants selon état civil

Etat civil	Etat au 31.12.2025	Part [%]
célibataire	3'155	44.374%
Marié(e)	2'637	37.089%
Divorcé(e)	844	11.871%
Veuf(-ve)	470	6.61%
en partenariat enregistré	2	0.028%
Partenariat annulé	2	0.028%
Total	7'110	100.00%

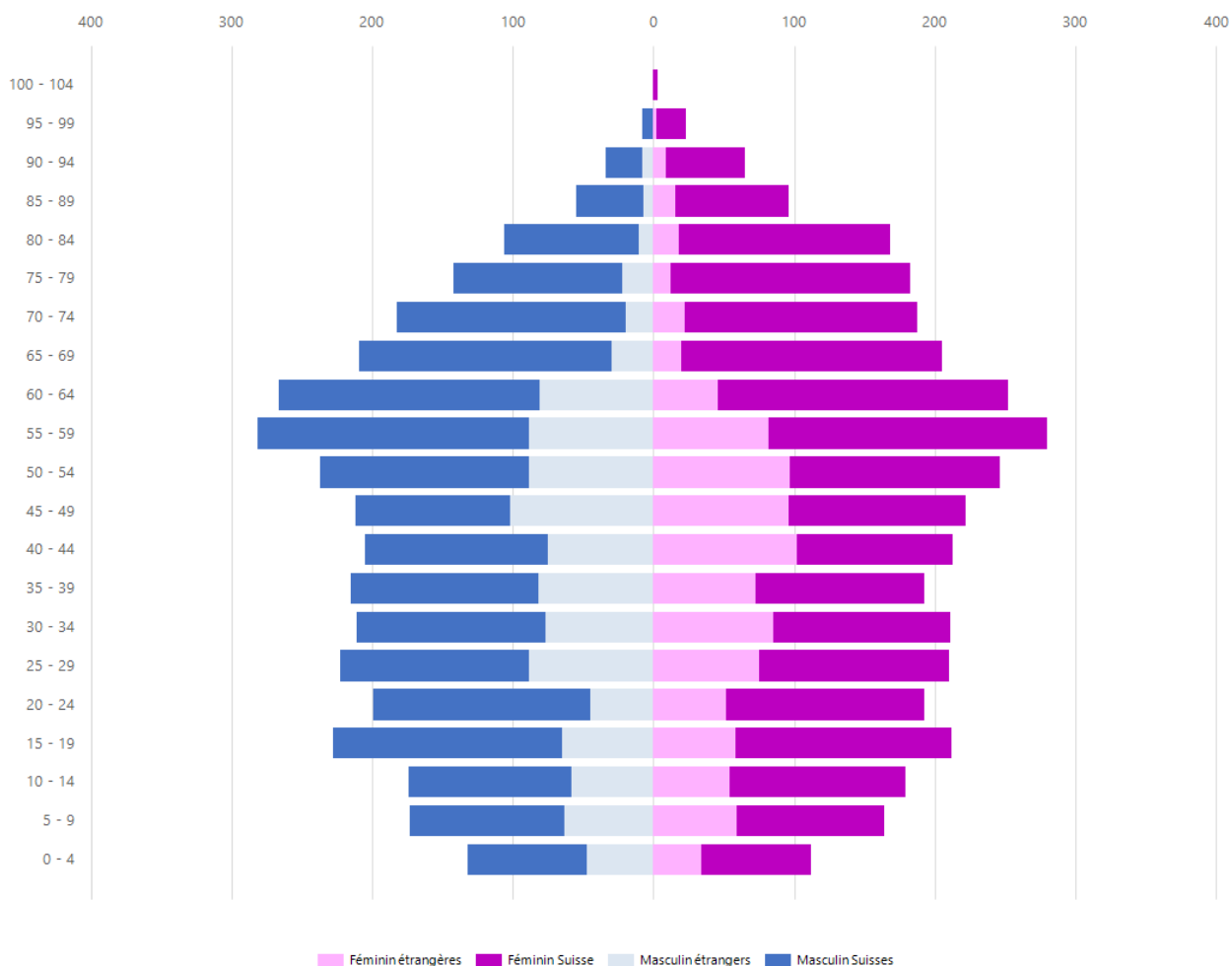
Habitants selon confession

Confession	Etat au 31.12.2025	Part [%]
Hors religion reconnue	3'090	43.46%
Catholique romain	2'841	39.958%
Protestant	1'177	16.554%
Catholique chrétien	2	0.028%
Total	7'110	100.00%

Habitants selon langue de correspondance

Langue de correspondance	Etat au 31.12.2025	Part [%]
Aucune langue de correspondance	7'110	100.00%
Total	7'110	100.00%

Pyramides des âges



Statistiques évènements

Etablissement	Type	Evènement	Nombre
Etablissement	Correction de données de papier déliv.	Attestation de décès	5
		Attestation de départ	150
		Attestation de domicile	457
		Attestation de domicile familial	42
		Attestation de domicile passé	32
		Attestation de sortie de territoire	39
		Attestation de vie	11
		Attestation d'établissement	4
		JU Attestation de domicile	1
		Certificat d'origine	31
		Proof of Swiss residence	1
		Total Correction de données de papier déliv.	773
	Correction données	Correction de données confession	22
		Correction de données d'adresse	203
		Correction de données de blocage	2
		Correction de données de communication	893
		Correction de données de lieu natal	13
		Correction de données de mesures	11
		Correction de données de nationalité	16
		Correction de données de nom	19
		Correction de données de papier déliv.	1'212
		Correction de données de travail	102
		Correction de données d'écritures	170
		Correction de données d'état civil	72
		Correction de données d'interlocuteur d'appui de maison	152
		Correction de données objet	74
		Correction de données relation	1'190
		Correction de données relation d'évènement	236
		Correction de données Utilisation	1'402
		Correction de données d'adresse	6
		Correction de données de l'habitant/la personne	265
		Correction données d'adresse de distr.	65
		Total Correction données	6'125
	Evènement	Arrivée	504
		Arrivée définitive (séjour à établi)	3
		Blocage données	1
		Arrivée provisoire	5
		Changement de confession	64
		Changement de nom	37
		Changement d'état civil conjoint	20
		Changement permis de séjour	78
		Décès	77
		Déménagement	531
		Départ	706
		Dissolution Séparation	4
		Divorce	42
		Employeur/Changement de profession	39
		Justifier résidence secondaire	21
		Majorité	102
		Mariage	39
		Mesure	44
		Modification de l'autorité parentale	112

		Naissance	33
		Naturalisation dans la commune	1
		Naturalisation étranger	43
		Perte d'une origine	1
		Prolongation permis de séjour étranger	250
		Prolonger résidence secondaire	15
		Reconnaissance	6
		Saisir l'adresse de distribution	61
		Saisir personne	10
		Séparation	50
		Supprimer l'adresse de distribution	1
		Suspension filiation	1
		Suspension mesure	15
		Total Evènement	2'916
		Total Etablissement	9'814
Séjour	Correction de données de papier déliv.	Attestation de départ	2
		Attestation de séjour	5
		Total Correction de données de papier déliv.	7
	Correction données	Correction de données confession	1
		Correction de données d'adresse	360
		Correction de données de communication	142
		Correction de données de nationalité	2
		Correction de données de nom	10
		Correction de données de papier déliv.	11
		Correction de données de travail	2
		Correction de données d'écritures	4
		Correction de données d'état civil	24
		Correction de données d'interlocuteur d'appui de maison	3
		Correction de données objet	2
		Correction de données relation	6
		Correction de données relation d'évènement	4
		Correction de données Utilisation	583
		Correction des données de l'habitant/la personne	424
		Effacement de données de la personne	2
		Effacement de données d'habitant	2
		Total Correction données	1'582
	Evènement	Arrivée	28
		Décès	1
		Déménagement	10
		Départ	18
		Naissance	2
		Prolongation permis de séjour étranger	1
		Saisir personne	314
		Total Evènement	374
	Total Séjour		1'963
Total			11'777

Mairie : Impôts

Organe politique

Président : M. WINISTOERFER Marcel
Vice-Président : M. SAUVAIN Pierre

Secrétaire : Mme ERARD Sylvie

Séances de bureau : 2

Organe administratif

Bureau des impôts, des valeurs officielles, de l'assurance immobilière et du cadastre.

Responsable à 70% : Mme ERARD Sylvie

Statistiques

Rôle d'impôts

Personnes physiques : 4'295
Personnes physiques (assujettissements partiels) : 294
Travailleurs étrangers, impôts à la source : 487
Personnes morales : 377

Impositions municipales 2025

Récapitulation 2025

Rôle d'impôts / quotité fiscale 2025 : 1.94

Impôts sur le revenu des personnes physiques	CHF	12'405'824.40
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	CHF	525'027.65
Impôts perçus à la source	CHF	997'729.75
Partages d'impôts personnes physiques	CHF	89'836.60
Partages d'impôts personnes morales	CHF	359'989.10
Impôts sur les gains immobiliers	CHF	711'854.90
Taxations spéciales	CHF	529'262.05
Impôts supplémentaires et amendes	CHF	10'532.10

Sous-total revenu / bénéfice	CHF	15'630'056.55
------------------------------	-----	---------------

Revenu Bénéfice

Fortune Capital

Impôts sur la fortune des personnes physiques	CHF	826'412.40
Impôts sur le capital des personnes morales	CHF	22'638.25
Sous-total fortune / capital :	CHF	849'050.65

Taxes immobilières (1,5 o/oo) : CHF 1'569'298.40

Total des impositions municipales : CHF 18'048'405.60

Evolution fiscale au cours des 15 dernières années

Quotités fiscales : 2.50 jusqu'en 2001, 1.74 jusqu'en 2005 et 1.94 dès 2006

2010	CHF 15'659'600.00
2011	CHF 16'318'300.00
2012	CHF 15'665'500.00
2013	CHF 17'373'500.00
2014	CHF 16'634'100.00
2015	CHF 17'634'788.00
2016	CHF 17'407'399.00
2017	CHF 16'549'672.00
2018	CHF 17'536'590.40
2019	CHF 16'945'506.65
2020	CHF 17'010'764.05
2021	CHF 16'419'796.60
2022	CHF 18'465'461.80
2023	CHF 19'073'121.05
2024	CHF 20'097'266.60

Total des immeubles

Nombre d'immeubles au 31.12.2025

Chiffre pas disponible

Valeur officielle totale

Montant non disponible

Nombre de bâtiments assurés AIB au 31.12.2025

2'703

Sylvie ERARD
Responsable

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité publique

Introduction

En 2025, le Conseil municipal, respectivement le Conseil de Ville, ont validé la réorganisation de la Police administrative en vue du transfert de Moutier dans le canton du Jura. Ce faisant, deux postes supplémentaires ont été créés, lesquels seront complètement repourvus dans le courant 2026. Cette augmentation de l'effectif est notamment destinée à pallier la fin du contrat établi avec une entreprise privée de sécurité en charge du contrôle du stationnement et pour faire face aux nouvelles tâches attribuées au service. Dans la lignée, les Autorités municipales ont également adopté et signé un « contrat ressources » avec la Police cantonale jurassienne, lequel définit les missions des différentes entités de Police.

A fin 2025, la Police administrative a emménagé au sein de l'Hôtel de Ville, dans des locaux plus adaptés et à même d'accueillir le personnel actuel et futur.

Activités

Les tâches et interventions usuelles ont été effectuées tout au long de l'année (notifications, contrôles divers, animaux, voisinage, chantiers, circulation, stationnement, signalisation, gestion de déchets, objets trouvés, autorisations des établissements publics et des manifestations, activités liées aux votations, proximité).

Dans le cadre des manifestations, diverses demandes et autorisations ont été traitées, dont le traditionnel Carnaval des enfants, la Braderie et les foires prévôtoises.

En ce qui concerne les dossiers « administratifs », dont les nombreuses notifications réalisées, le total de dossiers gérés est de 310, soit similaire à 2024 (320).

Le produit constitué des amendes d'ordre, des émoluments divers, ainsi que du relevé des horodateurs, s'élève à Frs 328'632.-- (Frs 390'743.-- l'année précédente), soit Frs 62'111.-- de moins qu'en 2024. Cette différence s'explique notamment par la diminution du nombre de contrôles du stationnement effectués, consécutive à la transition opérée dans ce domaine avec l'entrée dans le canton du Jura. La taxe des chiens représente un encaissement total de Frs 39'908.-- (Frs 42'107.-- en 2024).

Conclusion

Les chiffres présentés sont sensiblement similaires à l'année précédente. Le flux des dossiers administratifs traités découle principalement de l'administration cantonale (dont l'Office des Poursuites, et les Autorités judiciaires).

Roland MORITZ
Chef de service

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité civile

Protection civile

Le test des sirènes a eu lieu le 1^{er} mercredi du mois de février. Les déclenchements à distance et manuels se sont bien déroulés.

Les abris du Viaduc et de Chantemerle ont été occupés à plusieurs reprises par des groupes de passage.

Les contrôles des abris PCi privés, effectués par une société indépendante à l'initiative du canton de Berne, a généré le suivi de quelque 25 dossiers. Ces derniers, relativement complexes, étaient destinés à permettre aux différents propriétaires d'entreprendre les travaux de réparation/rénovation imposés de leur abri, et de pouvoir en récupérer le montant investi via un fonds cantonal dédié.

Différentes démarches ont été initiées dans le contexte du transfert de Moutier dans le canton du Jura.

Conclusion

Les affaires courantes liées à la Protection civile ont nettement augmenté suite aux différents contrôles des abris PCi privés effectués par le canton. A celles-ci sont venues s'ajouter les mesures engagées en vue du changement d'appartenance cantonale.

Roland MORITZ
Chef de service

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : CRISM

Organe politique

« Commission du CRISM »

Clément Piquerez	Président
Suzanne Kohler	Vice-Présidente
Lucien Weber	Secrétaire
Frédéric Maret	Commandant
Paco Luescher	Membre
Ana Mendes Martins	Membre
Boris Berthoud	Membre
Ulrich Vigna	Membre
Daniel Heizmann	Membre
Daniel Bärtschi	Représentant Commune de Perrefitte

La Commission s'est réunie une seule fois en 2025 et a débattu des affaires courantes. L'année a été marquée par la fin de l'activité comme centre de renfort pour le canton de Berne dès le mois de février.

Corps des sapeur-pompier

L'année 2025 compte 68 interventions, le tout représentant près de 455 heures de travail.

Comme chaque année, plusieurs personnes ont suivi des cours afin de perfectionner leurs connaissances dans divers domaines.

Nombre d'interventions par domaine

Alarmes automatiques	21	Aide en général (ass. Générale)	6
Inondations	6	Tempêtes	4
Incendies	15	Aide aux ambulanciers	5
Hydrocarbures	7	Accidents, secours routier	0
Alarmes automatiques N16	1	Feux de cheminée	0
Sauvetage d'animaux	3		

Lucien WEBER
Quartier maître

Dicastère des finances

Organe

Commission des finances

Président	: M.	Pascal ESCHMANN, conseiller municipal
1er Vice-Président	: M.	Valentin ZUBER, conseiller municipal
2ème Vice-Président	: M.	Daniel HEIZMANN
Membres	: MM.	Thierry CHOFFAT Raphaël GIRAULT Pierre COULLERY Benoit MARCHAND Francis PELLATON
Chef de service	: M.	Fabrice ZARTEMI
Secrétaire	: Mme	Angela DELLA TORRE

Personnel de la Caisse municipale

Administrateur	: M.	Fabrice ZARTEMI
Comptable	: Mme	Angela DELLA TORRE
Secrétaires	: Mmes	Doris LAEDERACH (90%) Nathalie WILLEMIN (50%) Maïté DE DOMINICIS (50%)

Organe de contrôle

Interne	:	Commission de gestion
Externe	:	Fiduciaire BGS Fribourg, vérification des comptes

Activités

Séances

Commission des finances	:	7 séances, dont 1 journée consacrée à l'étude du budget 2026, nouvelle version RCJU
Rapports	:	au minimum une entrevue par semaine entre le chef du dicastère et le chef de service (examen des dossiers revêtant des incidences financières) séances internes du Dicastère avec le personnel

Participation à des organisations de droit public ou privé

Fondation Clair-Logis, membre du Conseil et tenue de la comptabilité (3 bâtiments)

Principaux objets traités et représentations

- examen des comptes 2024
- examen des investissements avec les chefs de services
- planification financière 2025-2030 (*adaptation partielle version RCJU*)
- préparation du budget 2026 (*nouvelle version RCJU*)
- analyse et définition de l'octroi du renchérissement avec influence sur la période de planification
- préavis pour des crédits d'investissements avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- préavis pour les crédits hors budget

- préavis pour les crédits d'investissement hors planification avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- décomptes des crédits d'investissement
- gestion de la trésorerie avec l'éventuel renouvellement d'emprunts à moyen et long terme
- étude quant à la mise en place de nouveaux moyens de paiements
- suivi de la gestion du recouvrement des pensions alimentaires
- études et préavis demandes de prêts économiques
- suivi du remboursement des prêts économiques
- gestion des cartes journalières CFF
- suivi et analyse du contentieux
- suivi de la situation de la Caisse de pensions RCJU
- Ordonnances au 1^{er} janvier 2026 des Services électriques ; conditions générales et contrats de vente d'énergie avec Sacen SA
- participation à diverses séances organisées par le canton à l'intention des communes
- séances régulières avec les services administratifs de la RCJU relatives au transfert de la Ville de Moutier (finances, fiscalité et péréquation)
- études de motions et interpellations quant à la partie relative à l'économie et aux finances

Administration

- Personnel : secrétariat centralisé avec le service des impôts (5 personnes – 390 % pour la Caisse municipale).
- Moyens techniques : le schéma comptable NMC est utilisé depuis 1985 avec l'introduction au 01.01.2016 du MCH2. Toutes les opérations comptables ont été effectuées au moyen du système informatique Pro-Concept ERP.

Finances

Comptes 2024

Les comptes 2024 ont bouclé avec un excédent de revenus de CHF 2'575'180.29 alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de CHF 1'458'616.--, d'où une amélioration de CHF 1'116'564.29. Au 1^{er} janvier 2025, la Ville de Moutier présente un excédent de bilan de CHF 2'625'391.12 et une réserve de politique financière de CHF 587'277.98.

Planification financière 2025-2030

Avec la reconstitution d'un excédent de bilan, la planification financière 2025-2030 n'a pas dû être soumise à l'OACOT avant de pouvoir présenter le budget 2026 au Conseil de Ville.

Budget 2026

Le budget communal 2026 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 23 juin 2025. Il a été arrêté par le corps électoral en date du 28 septembre 2025 prévoyant un excédent de charges de CHF 913'492.-- et une nouvelle quotité communale RCJU fixée à 2.3.

Comptes 2025

Le rapport sur la marche du Dicastère doit être remis jusqu'au 31 mars. A cette date, les comptes sont bouclés provisoirement sans avoir été soumis au Conseil municipal, à la fiduciaire et au Conseil de Ville.

Fabrice ZARTEMI
Administrateur des finances

Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement

Organe politique

Commission de l'Urbanisme :

Président :	MM.	ESCHMANN Pascal
1 ^{er} Vice-président :		PIQUEREZ Clément
2 ^e Vice-président :		WINISTOERFER Christophe
Membres :	MM.	CARNAL Francis, jusqu'au 30.06.2025 GERBER Claude, dès le 10.11.2025 LEUENBERGER Thierry PELLETIER Jean-Charles
	Mmes	GERBER Pascale JOLIDON Mylène SCHWAB Corinne

Organe administratif :

Chef de service :	M.	POMA Christian
Secrétariat :	Mme	BEURET Annick

Statistiques :

	2025	2024
Séances de la Commission :	8	9
Permis de construire délivrés :		
• Par la Préfecture	16	7
• Par le service de l'Urbanisme	55	61
• Panneaux solaires photovoltaïques	33	44

Activités :

- Zone à planification obligatoire « Villa Holzer » : Après avoir reçu l'examen préalable de l'OACOT en date du 2 avril 2025, le dossier a été adapté et complété conformément aux requêtes demandées et le dépôt public du Plan de quartier a eu lieu du 10 décembre 2025 au 9 janvier 2026. Aucune opposition n'a été déposée. Le dossier devra encore être approuvé par le Conseil municipal, le Conseil de Ville et l'OACOT en 2026.
- **Plan de quartier « La Poterie »** : Suite au premier examen préalable des autorités jurassiennes, le Plan de quartier est toujours en cours de correction et d'adaptation.
- **Participation à diverses études urbanistiques menées durant l'année** : Réaménagement de la place du Collège, réaménagement du carrefour rue du Midi – rue de l'Est, aménagement d'un pumptrack dans le secteur sportif de la patinoire.
- **Transfert de Moutier au canton du Jura** : Nombreuses rencontres et séances avec les nouvelles autorités jurassiennes pour la préparation du transfert au 1^{er} janvier 2026. Prise de connaissance et apprentissage des nouvelles procédures jurassiennes pour le traitement des permis de construire. Elaboration d'un nouveau tarif des émoluments pour la facturation des permis de construire déposés dès le 1^{er} janvier 2026. Renouvellement du mandat de notre Géomètre-conservateur pour le 1^{er} janvier 2026.
- **Nouvelle réglementation jurassienne en matière de construction (PAL)** : Continuation dans la procédure d'élaboration du nouveau PAL, en collaboration avec notre bureau BAMO, notre bureau

mandaté pour la réalisation du PAL et le bureau spécialisé mandaté pour la réalisation de la CEP (Conception d'évolution du paysage).

- **Signalétique piétonne** : Finalisation du projet de mise en place d'une signalétique piétonne dans notre Ville.
- **Terrains communaux** : Gestion des parcelles communales (achat, vente, location), des domaines agricoles (baux à ferme) et du domaine de Champoz (forêt).
- **Permis de construire** : Traitement et suivi des permis de construire.
- **Finances** : Élaboration du budget 2026.
- **Transports publics** : Gestion et suivi (TUM, Moonliner, Noctambus, réseau ferroviaire). Elaboration d'une nouvelle offre de transport pour les TUM (Transports urbains Moutier) en collaboration avec les autorités jurassiennes, pour une mise en service en 2027.
- **Statistiques** : Mise à jour continue de la statistique sur les constructions dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Suivi des statistiques mensuelles de notre station météo.
- **Environnement** : Gestion des milieux naturels en collaboration avec notre Inspecteur nature. Continuation de la lutte contre les plantes invasives sur le territoire communal. Entretien généralisé de nos étangs communaux avec la collaboration d'étudiants du Centre forestier de formation de Lyss. Pose de 50 nichoirs pour martinets sur 4 bâtiments communaux, occupés dès la première année. Voir rapport de notre Inspecteur nature.
- **Place d'accueil et sentier didactique du Stand** : Gestion et entretien du site (panneaux didactiques, étangs, cabane, tables et grills, etc.).
- **Contrôle périodique des installations de combustion** : Contrôle et suivi de la conformité des installations au mazout de Moutier en collaboration avec le maître ramoneur officiel de l'arrondissement.
- **Energie** : Participation au groupe de travail Energie.

Christian POMA
Chef de service

Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement: Inspecteur nature

Aucun nouveau projet réalisé

Entretien effectué

Mesures :	Lutte néophytes envahissantes	Entretien étangs
Lieu-dit :	Divers	
Carte nationale :	1106	1106
Coordonnées :	Diverses	Diverses
Altitude (m.s.m) :	520 à 590	520 à 590
Exposition :	Diverses	Diverses
Nature foncière :	Zone bâtie / ruisseaux	Etangs
Objets imp. locale :	Aucun	Oui
Genre d'entretien :	Lutte plantes invasives	Curage

Heures effectuées Janvier à décembre 2025 : Total 90.25 heures

Répartition des heures par activités

Administration, information, échanges, séances	h.	1.00
Planification de projet / séances	h.	26.75
Entretien de zones humides / plans d'eau	h.	0.50
Conseils et vulgarisation	h.	4.25
Forêts de la ville	h.	0.50
Objets botaniques	h.	14.75
Avifaune	h.	7.00
Lutte contre les plantes néophytes envahissantes	h.	35.50

Résumé de l'activité principale

Ma participation à la révision du PAL ainsi qu'à la création de la CEP explique en grande partie les 26,75 heures de séances comptabilisées sous la rubrique « Planification de projet / séances ».

Ce qui ne figure pas dans le décompte horaire est l'importante action d'entretien des étangs menée en février. Environ 50 heures (organisation et réalisation) ont été prises en charge par mon employeur actuel, le Centre forestier de formation de Lyss, puisque ces travaux ont pu être intégrés au module « Projets de protection de la nature ». Ils ont été réalisés par dix étudiant·e·s de la filière forestier·ère ES, réparti·e·s sur trois chantiers distincts, tous équipés de pelles rétro.

Les 14,75 heures consacrées aux objets botaniques de la Ville de Moutier correspondent à la finalisation de la révision de l'inventaire, comme annoncé dans le rapport 2024.

Enfin, entre les mois de mai et septembre, le plan d'action contre les plantes néophytes envahissantes a été reconduit sur le domaine public. Les renouées du Japon et les impatientes glanduleuses ont été arrachées à quatre reprises, notamment le long des ruisseaux du Cerneux et de la Rauss.

Stève GUERNE
Inspecteur nature

Dicastère générations et communautés : Centre de l'enfance (CDE)

Centre de l'enfance

Accueil d'enfants entre 4 mois et 4 ans environ (âge en lien avec l'entrée à l'école enfantine – 1^{ère} Harmos), ceci dans 3 groupes différents (Bulle de Câlins, Les Explorateurs, Les Aventuriers, sur 1 site (Viaduc).

Les enfants bénéficient d'espaces répondant à leur développement et leurs besoins. Les locaux répondent également aux normes d'hygiène et de sécurité.

Objectifs pédago-éducatifs

- ✓ Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement
- ✓ Permettre à l'enfant de réaliser ses projets
- ✓ Permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral pour l'acquisition des règles
- ✓ Aider l'enfant dans la construction de l'estime de soi et ainsi lui apprendre à mieux se connaître
- ✓ Renforcer son autonomie
- ✓ Renforcer et favoriser, par une écoute active, son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées
- ✓ Préparer l'enfant à l'entrée à l'école enfantine

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel du Centre de l'Enfance

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	37.5 % jusqu'au 31.07 45 % depuis le 01.08
Responsable pédagogique	Silvia Gatti Muto	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 % jusqu'au 11.07
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 % jusqu'au 31.07 30 % depuis le 01.08

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Christine Aubry	50 %
Anne Boegli	80 %
Fanette Gassmann	25 %
Silvia Gatti Muto	50 %
Claire Tolotti	80 %
Sophie Maniaci	50 %
Marie-Claire Plumez	50 %
Marzia Juvet	50 %
Célia Vallat	30 %
Myriam Weber	70 % jusqu'au 31.12
Anne Wyss	50 %
Jenna Meier	50 % jusqu'au 31.07
Ania Rieder	75 % en CDD jusqu'au 31.07.
Morgane Bart	90 %
Daiana Macchia	80%
Merveille Malanda	70 % dès le 01.08

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés »

Le Centre de l'Enfance 2025 en quelques chiffres

- ✓ Nombre de places subventionnées par jour (selon autorisation cantonale) : 53
- ✓ Nombre de places réellement occupées durant l'année 2025 : 29.55
- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 4'855
 - Repas : 6'598
 - Goûter : 6'525
- ✓ Journées de prise en charge :
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits :

Remplaçant-e-s pour le Centre de l'Enfance

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)

Alyssia Capucho	45 % (titulaire)
Daiana Macchia	10 % responsable des remplacements
Léa Serrano Moreno	Sur appel
Filipa Simoes	Sur appel
Adriana Rodrigues	Sur appel
Célia Aprile	Sur appel
Merveille Malanda	Sur appel jusqu'au 31.12
Claire Tolotti	Sur appel jusqu'au 31.12
Ania Rieder	Sur appel depuis le 01.08 jusqu'au 31.12
Elodie Geiser	Sur appel depuis le 22.09
Jenna Meier	Sur appel jusqu'au 31.07
Maël Derivaz	Sur appel dès le 08.09

Personnel d'intendance et conciergerie pour le Centre de l'Enfance

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	47.5 % depuis le 1 ^{er} septembre
Nicolas Maître	42.5 % (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel
Marianne Fahrni	Sur appel depuis le 06.11

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Habiba Soranzo	50 %

Elèves en formation d'éducateur-trice de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Océane Vogt	2 ^e année apprentie ASE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 3 ^e année apprentie ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	60 % en secteur CDE, groupe les Explorateurs 80% en secteur CDE, groupe les Explorateurs
Yves Berdat	3 ^e année apprenti ASE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	80 % en CDE dans le groupe Bulle de Câlins
Camille Ruetsch	1 ^e année apprentie ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	60 % en CDE, groupe Bulle de Câlins
Taina Forero Miranda	1 ^e année apprentie ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	60 % en CDE, groupe les Aventuriers

Objectifs atteints pour l'année 2025 au Centre de l'Enfance

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ADIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Organisation de 2 conférences ouvertes au personnel éducatif du CDE et de l'EJC, aux parents et aux professionnel-le-s de l'enfance, portant sur la thématique des sorties en extérieur et sur les réseaux sociaux.
- ✓ Organisation de la fête du jardin au mois de mai (inauguration de l'espace extérieur du Viaduc).
- ✓ Planification et organisation du transfert dans la RCJU (secteur préscolaire de la Maison de l'enfance).
- ✓ Création du nouveau logo de la Maison de l'enfance « Les Echelles ».
- ✓ Prise en mains du logiciel KIBE pour l'établissement des conventions d'accueil sous format jurassien.

Objectifs pour l'année 2026 à la Maison de l'enfance « Les Echelles », secteur préscolaire :

- ✓ Prévoir un exercice d'évacuation au printemps 2026
- ✓ Réflexion sur les possibilités d'évacuation des enfants (groupe Bulle de Câlines et Explorateurs), en cas d'incendie, en lien notamment aux nouveaux quotas d'encadrement imposés par le RCJU et à la complexité du bâtiment du Viaduc (plusieurs étages).
- ✓ Faire connaître la Maison de l'enfance de Moutier dans le secteur des institutions de l'enfance du cercle jurassien. Mise à disposition de places d'accueil pour les familles jurassiennes.
- ✓ Organisation d'une formation sur la thématique de l'inclusion, destinée à l'ensemble du personnel éducatif du secteur préscolaire.
- ✓ Reprise du groupe de travail « essoufflement sur le lieu de travail, reconnaître les signes », choix des membres du groupe par la directrice.
- ✓ Création d'un groupe de travail portant sur la thématique suivante : « Un meilleur accueil pour les nouveaux collaborateurs du CDE et de l'EJC ».
- ✓ Continuer le travail entamé en 2024 sur les valeurs institutionnelles.
- ✓ Création d'un projet institutionnel unique pour le secteur préscolaire et parascolaire.
- ✓ Suivi spécifique des équipes éducatives dans la phase transitoire du transfert (accompagnement, conseils, écoute des problématiques, recherche de solutions).
- ✓ Réorganisation du secteur « direction » de la Maison de l'Enfance « Les Echelles ».

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

Dicastère générations et communautés : Ecole à journée continue (EJC)

Ecole à journée continue

Accueil d'écoliers dès la première année d'école enfantine (1^{ère} Harmos) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (11^e Harmos), dans 7 groupes différents, sur 3 sites (Viaduc, Fauvettes et Courtine).

L'EJC offre aux enfants

- ✓ Une prise en charge professionnelle et sécurisante adaptée à leurs besoins et selon leur âge
- ✓ Un travail en réseau
- ✓ Une prise en charge en dehors des temps scolaires (matin, midi et après-midi)
- ✓ Des activités variées et adaptées
- ✓ L'accompagnement aux devoirs
- ✓ Des petits-déjeuners, repas de midi et goûters variés et confectionnés en respectant les saisons.
- ✓ Un accueil durant les vacances scolaires

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Met en place de la prévention
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel de l'Ecole à journée continue Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	37.5 % jusqu'au 31.07 45 % depuis le 01.08
Responsable pédagogique	Claude Ermatinger	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 % jusqu'au 11.07
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 % jusqu'au 31.07 30 % depuis le 01.08

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Anna Albanese	75 %
Claude Ermatinger	85 % (dont 20 % en tant que responsable pédagogique)
Fanette Gassman	20 % (suivi d'un enfant à besoins particuliers)
Corinne Meier	75 %
Lorianne Bobillier	90 % avec responsabilité organisation de l'accueil extrascolaire.
Giuseppina Mucci	70 %
Coralie Nassivera	50%
Letizia Winkler	50 %
Katelynn Fridez	70 %
Elodie Geiser	50 % jusqu'au 31.07
Vanessa Cariello	35 % en CDD jusqu'au 31.07 80 % en CDD dès le 01.08
Luc Schaller	75 %
Nathalie Knuchel	70 %
Manon Mahler	70 % jusqu'au 07.02
Inès Gonzales	70 % du 17.02 au 31.07
Lucas Mérillat	85 %
Célia Aprile	75% du 17.02 au 31.07 65 % dès le 01.08
Charlotte Gerber	40% dès le 01.08
Maël Derivaz	60% dès le 01.08
Doris Chappuis-Seuret	40 % dès le 01.08
Florence Gogniat	25% dès le 01.08

Chauffeur

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	Contrat à l'heure
Claude Ermatinger	Contrat à l'heure dès le 18 mars

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés ».

L'Ecole à journée continue pour l'année 2025 en quelques chiffres :

- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 2'562
 - Repas : 18'804 + repas vacances 393
 - Goûter : 14'952
- ✓ Total d'heures de prise en charge : 102'889
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 189
- ✓ Ouverture durant les vacances scolaires avec l'accueil moyen de 6.58 places par semaine

Remplaçant-e-s pour l'EJC

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Alyssia Capucho	45 % (titulaire)
Daiana Macchia	10 % responsable des remplacements
Léa Serrano Moreno	Sur appel
Filipa Simoes	Sur appel
Adriana Rodrigues	Sur appel
Célia Aprile	Sur appel
Merveille Malanda	Sur appel jusqu'au 31.12
Claire Tolotti	Sur appel jusqu'au 31.12
Ania Rieder	Sur appel depuis le 01.08 jusqu'au 31.12
Elodie Geiser	Sur appel depuis le 22.09
Jenna Meier	Sur appel jusqu'au 31.07
Maël Derivaz	Sur appel dès le 08.09

Personnel d'intendance et conciergerie pour l'EJC

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	47.5 %
Nicolas Maître	42.5 % (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel
Marianne Fahrni	Sur appel dès le 06.11

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Michel Ringard	70 %

Elèves en formation d'éducateur-trices de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Maurane Massandy	1 ^{ère} année EDE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2 ^{ème} année du 1 ^{er} août au 31 décembre	50% en EJC dans le groupe Loup-Garou (Viaduc) jusqu'au 31.07 50 % en EJC dans le groupe La Marelle (Courtine) depuis le 01.08
Elodie Geiser	3 ^{ème} année du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	50% en EJC dans le groupe La Carambole (Fauvettes)

Objectifs atteints pour l'année 2025 à l'EJC

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation de la directrice et de la responsable pédagogique aux séances de mise en réseau dans le cadre de la CODEJC (réunissant les directions des EJC de la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Organisation de 2 conférences ouvertes au personnel éducatif du CDE et de l'EJC, aux parents et aux professionnel-le-s de l'enfance, portant sur la thématique des sorties en extérieur et sur les réseaux sociaux.
- ✓ Organisation de la fête du jardin au mois de mai (inauguration de l'espace extérieur du Viaduc).
- ✓ Création du nouveau logo de la Maison de l'enfance « Les Echelles ».
- ✓ Travailler dans l'optique du transfert de la Ville de Moutier dans le Jura, envisager les changements y relatifs concernant l'EJC dès août 2026

Objectifs pour l'année 2026 à l'UAPE (nouvelle entité dès août 2026 en lien au transfert RCJU)

- ✓ Reprise du groupe de travail portant sur la thématique suivante : « L'essoufflement sur le lieu de travail, reconnaître les signes ».
- ✓ Création d'un groupe de travail portant sur la thématique suivante : « Un meilleur accueil pour les nouveaux collaborateurs du CDE et de l'EJC ».

- ✓ Planifier et organiser le transfert de l'EJC au sein de la RCJU (nouvelle entité UAPE). Communication aux familles, au personnel de l'institution. Organiser et planifier la nouvelle année scolaire en lien aux normes jurassiennes (quotas, groupes, etc.).
- ✓ Prise en main du logiciel KIBE pour l'établissement des toutes les conventions du secteur parascolaire.
- ✓ Soutenir, encourager, conseiller les équipes éducatives dans cette phase de transition liée au transfert dans la RCJU.
- ✓ Prévoir une réorganisation du secteur « direction » de la Maison de l'Enfance « Les Echelles ».

Sara GERUSSI
Cheffe de service

Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)

Organe politique :

Le Service d'accueil en famille (SAF) est soumis aux directives de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI) avec comme autorité compétente l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Les exigences et les dispositions générales sont énoncées dans l'Ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF). Le SAF dépend du Dicastère « Générations et Communautés » dirigé par Mme Suzanne Kohler. L'administration générale et la gestion des placements sont assurées par Mme Céline Richon.

Organisation et objectifs

Le SAF vise à fournir une alternative aux structures collectives d'accueil et a pour mission de proposer une prise en charge (à l'heure, à la demi-journée ou à la journée entière) pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire, au domicile d'accueillantes en milieu familial (AMF) agréées. L'objectif est d'offrir un cadre familial adéquat, chaleureux et sécurisant afin de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et de répondre au mieux aux besoins et attentes des parents en matière d'horaires et d'accompagnement. Les tarifs de prise en charge, ainsi que les prix des prestations, notamment pour les repas, sont établis selon l'Ordonnance tarifaire de l'accueil extrafamilial, arrêtée par le Conseil municipal de la ville de Moutier.

Système de financement

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime le 1er août 2020, le financement de l'accueil extrafamilial au sein de la Commune de Moutier repose sur le système des bons de garde. Ce modèle a définitivement remplacé l'ancien système des émoluments. Un règlement communal encadre l'émission de ces bons, cofinancés par le canton et les communes. Les familles, quant à elles, s'acquittent de la différence entre le tarif de garde global et le montant du bon de garde octroyé.

Annonce et surveillance des parents de jour

Jusqu'à présent de la compétence de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), la réception d'annonce et la surveillance des parents de jour relèvent de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) à compter du 1^{er} janvier 2024. Ce transfert de compétence est réglé dans la loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) en vigueur. Une autorisation obligatoire est en outre introduite pour les organisations d'accueil familial de jour afin que ces dernières puissent aider l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) à exercer la surveillance sur les parents de jour.

Nombre d'enfants accueillis au SAF en 2025

Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	1
Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	23
Total des enfants accueillis	24

Nombre d'accueillantes en milieu familial au SAF en 2025

Occupées régulièrement	6
Occupées avec des périodes sans enfant	1
Total des accueillantes en milieu familial	7

Nombre d'heures de garde en 2025

Heures subventionnées par Moutier	9'138, 25
Heures subventionnées par d'autres communes	3'702, 50
Heures hors subventions (bons de garde)	2'422, 25
Total des heures de garde	15'263, 00

Formation continue 2025

En novembre 2025, les accueillantes ont bénéficié d'une formation sur le thème du Braingym. Cette méthode basée sur le mouvement et les activités physiques vise à :

- Stimuler les connexions cérébrales
- Améliorer les capacités d'apprentissage
- Favoriser la concentration
- Soutenir la coordination
- Renforcer le bien-être général de l'enfant

Cette approche s'inscrit pleinement dans la mission éducative du SAF en valorisant le développement global de l'enfant par des activités simples, ludiques et intégrables au quotidien.

Contexte général 2025

L'année 2025 a été marquée par une étape déterminante dans l'histoire du Service d'accueil en famille (SAF). Les objectifs prioritaires ont été étroitement liés au transfert de la Ville de Moutier vers le canton du Jura et à l'intégration progressive du SAF aux Crèches à domicile du Jura (CAD). Cette transition institutionnelle a mobilisé l'ensemble des ressources afin de garantir :

- La continuité des prestations aux familles
- La stabilité des conditions de travail des accueillantes en milieu familial
- Une communication claire et transparente
- La pérennité du dispositif d'accueil familial

Intégration du SAF aux CAD

Durant l'année 2025, une collaboration étroite a été mise en place avec les Crèches à domicile du Jura (CAD) :

- Participation à plusieurs séances de coordination et de travail
- Organisation de matinées-rencontre entre les équipes
- Harmonisation progressive des pratiques
- Échanges sur les procédures administratives et pédagogiques
- Information régulière aux familles concernant l'évolution du service

Ces démarches avaient pour objectif d'assurer une transition cohérente, sécurisée et respectueuse des besoins des enfants, des familles et des accueillantes.

Déménagement et libération des locaux

Dans le cadre de cette réorganisation, le SAF a procédé :

- Au tri et à l'archivage des documents administratifs
- À la réorganisation et distribution du matériel pédagogique
- Au vidage et à la libération complète des locaux
- À la coordination logistique liée au déménagement

Cette étape a marqué symboliquement la fin d'un cycle pour le SAF dans sa configuration communale initiale.

Céline RICHON
Responsable

Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3^e âge

Membres de la Commission :

Mme Suzanne Kohler (Présidente)
M. Pierre Sauvain (Vice-Président)
Mme Francine Richon
Mme Liliane Girod
Mme Christine Hirschi
M. Alain Claude
M. Patrick Robbiani (Président du Conseil des seniors)
M. Mohamed Chakri (SSRP)
M. Eric Faivre (Secrétaire) jusqu'au 31.03.2025

La Commission politique du 3^e âge ne s'est pas réunie en 2025.
En effet, suite au départ du secrétaire, aucune séance n'a été organisée. La reprise des séances se fera en 2026.

Participation à des événements (Mme Suzanne Kohler)

- 05.06.2025 : Rencontre des nouveaux retraités de Moutier, à Tramelan
- 11.09.2025 : Participation à un exposé sur les prestations complémentaires
- 30.10.2024 : Participation à un Forum du 3^e âge à Sonceboz

Suzanne KOHLER
Présidente

Dicastère générations et communautés : Commission de coopération

Organe politique

Présidente	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale
Vice-président	M.	SAUVAIN Pierre, Conseiller municipal
Membres	M.	MERILLAT Roland, Président de la sous-commission Roumanie
	M.	NTISINZIRA Désiré, Président de la sous-commission Burundi
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle

Il n'a pas encore été procédé au remplacement de M. Jean-Pierre Maitre, décédé le 30.10.2023.

Le rôle de la Commission de coopération est de chapeauter et de faire le relai entre les deux sous-commissions Roumanie et Burundi et le Conseil municipal.

FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement)

L'assemblée générale du 26 mars 2025 a eu lieu à Loveresse.
Mme Suzanne Kohler y a pris part.

L'assemblée générale du 19 novembre 2025 a eu lieu à Courtemelon.
Mme Suzanne Kohler y a pris part.

La sous-commission Roumanie a démissionné de la FICD au 31.12.2025. La commune de Moutier est devenue membre.

Cip Solidaire

L'édition 2025 a eu lieu à Tramelan. Ni la sous-commission Roumanie ni celle du Burundi n'y ont participé.

Demandes de dons

Quelques demandes de dons nous sont parvenues durant l'année. Nous n'entrons malheureusement pas en matière lorsque celles-ci ne concernent pas la Roumanie ou le Burundi.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Burundi

Organe politique

Président	M.	NTISINZIRA Désiré
Membres	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale et présidente de la Commission de coopération
	Mme	GARRAUX Jocelyne
	MM.	MERILLAT Roland
		NDUWIMFURA Juvénal
		PIQUEREZ Roland
		NZOMWITA Alain
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

Situation au Burundi

En 2025, le Burundi connaît une situation globalement fragile, malgré une apparente stabilité politique. Le pouvoir est largement dominé par le parti au pouvoir, ce qui limite fortement l'opposition et les libertés politiques. Les élections ont renforcé cette domination, dans un contexte critiqué pour son manque de transparence.

Sur le plan économique, le pays traverse une crise importante. L'inflation est élevée, les pénuries de carburant et d'électricité sont fréquentes, et une grande partie de la population vit dans la pauvreté. Ces difficultés affectent fortement la vie quotidienne et ralentissent le développement.

La situation sécuritaire reste également préoccupante. Des tensions internes persistent, et le Burundi est impliqué dans les conflits à l'est de la République démocratique du Congo, ce qui accentue les risques d'instabilité dans la région.

Enfin, la situation humanitaire est difficile. L'arrivée de nombreux réfugiés, notamment en provenance de la RDC, met une pression supplémentaire sur des ressources déjà limitées, rendant les conditions de vie encore plus précaires pour une partie de la population.

Ainsi, le Burundi en 2025 reste un pays confronté à des défis politiques, économiques et sociaux majeurs.

Patrouilleurs scolaires

La Sous-commission Burundi continue de s'investir dans le cadre de la mise sur pieds d'un service de patrouilleurs scolaires en ville de Moutier, et ceci en partenariat avec la Commission des parents d'élèves.

Structure sport-études section football au Burundi

Nous suivons toujours régulièrement la situation des étudiants dans la structure sport-études.

Alain Nzomwita a tenu un stand lors de la fête du village à Courrendlin afin de récolter un peu d'argent à envoyer au Burundi.

Un seul échec est à mentionner concernant les étudiants. Quant à la nourriture, tout se passe mieux maintenant, le stock est correct et les jeunes mangent également de la viande, et à leur faim ! Pour rappel, nous avons fait 4 versements de 750 Euros durant l'année 2025 pour permettre de meilleurs achats de nourriture.

Une TV a été achetée pour permettre un peu de distraction en dehors des cours et tous les employés sont maintenant régulièrement payés.

Prochainement, une pièce servira de salon de coiffure ; celui-ci sera auto-financé.

Il est également prévu ultérieurement la culture des terres entourant le bâtiment.

Finances

Les finances de la sous-commission Burundi sont stables.

La situation actuelle au Burundi ne nous permet pas d'effectuer de soutiens financiers pour des travaux sur place.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie

Organe politique

Président	M.	MERILLAT Roland
Membres	M.	SAUVAIN Pierre, Conseiller municipal et Vice-président de la Commission coopération
	Mmes	GARRAUX Jocelyne GIGANDET Elisabeth
	MM.	NTISINZIRA Désiré PIQUEREZ Roland
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

Situation en Roumanie

En 2025, la Roumanie est un pays globalement stable sur le plan politique, membre de l'Union européenne et engagé dans des réformes, mais confronté à plusieurs défis internes. Le système politique reste démocratique, même si des critiques persistent concernant la corruption, l'efficacité des institutions et la confiance des citoyens envers la classe politique.

Sur le plan économique, la Roumanie poursuit sa croissance, soutenue par les investissements européens et le développement de secteurs comme les technologies et l'industrie. Cependant, des inégalités importantes subsistent entre les zones urbaines et rurales, et l'inflation ainsi que le coût de la vie restent des préoccupations pour une partie de la population.

La situation sociale est marquée par l'émigration continue de nombreux travailleurs vers d'autres pays européens, ce qui entraîne une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. Le système de santé et l'éducation font également face à des difficultés structurelles.

Enfin, sur le plan géopolitique, la Roumanie joue un rôle stratégique à l'est de l'Europe, notamment dans le contexte de la guerre en Ukraine, en renforçant sa coopération avec l'OTAN et ses partenaires européens.

Dans l'ensemble, la Roumanie en 2025 est un pays en développement au sein de l'UE, avec des progrès économiques réels mais encore confronté à des défis structurels importants.

Bourse aux étudiants

Nous avons voté un montant de 400 Euros par personne pour les étudiants qui nous ont transmis leurs attestations (4) pour l'année scolaire 2025-2026.

FICD

Nous avons officiellement démissionné de la FICD. Toutefois la Commune de Moutier s'est annoncée comme membre.

Finances

Les comptes sont bons. Pas d'appel de dons en 2025.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration

Membres de la commission :

- Suzanne Kohler, présidente
- Pierre Sauvain, vice-président
- Rébecca Chalverat, secrétaire
- Jiraporn Bucci, Thaïlande
- José Costa Mendes, Portugal
- Barbara Denime, France
- Yildiz Gökdemir, Turquie
- Alain Ikele, Association Le Lien
- Suzana Ismaili, Croatie
- *Hichem Jilani, Tunisie (malade)*
- Mehdi Latifi, communauté albanaise
- Masello Ercole, Italie, parents d'élèves de l'école italienne (dès le 2 juillet 2024)
- Esperance Mbombo Kapepula, Congo/Angola
- Mihai Moldovan, Roumanie
- Désiré Ntisinzira, Burundi, commission de coopération & sous-commission Burundi
- Prado Di Bello Monica, Mexique
- Marcos Rodriguez Mendez, Espagne
- Souade Wehbé, Liban
- Louise-Marie Zwahlen, Rwanda, église catholique

En 2025, les membres de la commission ont été convoqués à trois séances et à quatre comités (organisation de la fête des communautés le 3 mai 2025).

Lors des séances les sujets suivants ont été discutés, traités ou réalisés :

- Les séances et comités ont été principalement consacrés à l'organisation de la fête des communautés. Les retours sont positifs et l'organisation a bien fonctionné, même si parfois elle manque de bras ! Belle fréquentation jusque vers 23 heures 30.
Le bilan financier (à confirmer) est mitigé et solde avec un déficit de CHF 1'800.--. A noter que l'obligation de la sécurité a plombé les comptes ; Protector 1'351 francs (prix à négociier pour les prochaines éditions !).
- Lors de la séance du 17 février 2025, MM. Valentin Zuber et Patrick Cerf ont présenté le nouveau droit de vote accordé à certains ressortissants étrangers et coorganisé la séance d'information qui s'est tenue à la Sociét'halle le 18 août 2025. Impression de flyer.
- La majorité des membres de la commission étaient présents et quelques-uns ont donné un coup de main pour la mise en place de la salle et le rangement.
- M. Pierre Sauvain a été contacté par le Groupe Citoyen Prévôtois qui souhaitait organiser conjointement un événement ludique lors de la foire de printemps. Par manque de temps les membres ont décliné l'invitation.
- Préavis et transmission de l'information sur l'exposition des crèches du monde du 6 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Suzanne KOHLER
Présidente

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire

Compétences de la Commission scolaire

La Commission scolaire est responsable de la conduite stratégique et politique de l'école. Elle veille à l'ancrage des écoles dans la commune, à ce que tout enfant accomplisse sa scolarité obligatoire ; elle est responsable de la conduite de la direction d'école et veille à ce que le développement et l'assurance de la qualité soient garantis.

Mis à part l'application du droit fondamental de chaque enfant à accéder à l'enseignement (par ex. exclusion de l'enseignement), elle n'assume plus de tâches opérationnelles.

La Commission scolaire (niveau stratégique) fixe des prescriptions générales, précisant la manière dont il convient de procéder en règle générale. Les tâches de la Commission scolaire au niveau politique sont notamment les propositions concernant l'organisation, l'infrastructure, l'offre scolaire (école à journée continue, travail social en milieu scolaire, etc...), les questions financières, le rapport présenté par la commune au canton.

Autorités cantonales

Surveillance scolaire

Le canton doit garantir une qualité d'enseignement équivalente dans toutes les communes et veiller à ce que ces dernières assument bien leur responsabilité consistant à préserver une bonne qualité au sein de leurs écoles.

L'activité de la Surveillance scolaire porte sur l'école dirigée en tant qu'organisation pédagogique et sur la commune en tant qu'instance responsable.

Les inspections scolaires régionales exercent une fonction centrale pour la garantie et le développement permanent, au niveau cantonal, d'une école de qualité.

OECO et inspection scolaire

L'inspection scolaire régionale Bienne - Jura bernois (RBJB) est intégrée dans la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO). Les inspections scolaires veillent à ce que les prescriptions cantonales soient appliquées uniformément dans les régions.

Leur mission est :

- d'assurer le controlling cantonal des communes au niveau de l'exécution des tâches ;
- d'assister les autorités et les directions d'école en leur fournissant informations et conseils ;
- de veiller au bon fonctionnement du système ;
- d'assurer la communication avec les communes et les écoles ;
- de contrôler la mise en œuvre et le respect des prescriptions cantonales ;
- de traiter les recours formés contre les décisions rendues par des autorités communales.

L'OECO et l'inspection scolaire sont localisés au CIP à Tramelan.

Interlocuteurs cantonaux

Direction de l'Instruction publique

Mme Christine Häsler, directrice

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,
du conseil et de l'orientation

M. Stève Blaesi

Inspecteur scolaire du 18e arrondissement :

M. Serge Büttiker

Commission scolaire

Composition

La Commission scolaire est composée de 11 membres :

- 7 membres nommés par le Conseil de Ville et représentatifs des partis politiques ;
- 2 membres nommés par le Conseil municipal (1 membre du Conseil des parents de l'école primaire et 1 de l'école secondaire) ;
- 2 membres du Conseil municipal (le président du dicastère et le vice-président).

A ces 11 membres s'ajoutent encore 2 représentants des communes du giron (communes de la couronne de Moutier qui accueillent des élèves à l'Ecole secondaire) qui siègent avec voix délibérative pour les dossiers qui concernent le cycle secondaire I, l'Ecole à journée continue et l'enseignement spécialisé.

Membres de la Commission scolaire

Les personnes suivantes composaient la Commission scolaire en 2024-2025

Membres avec voix délibérative :

<i>Président</i>	M. Pierre Sauvain
<i>1^{er} vice-président</i>	M. Pierre Coullery
<i>2^{ème} vice-présidente</i>	Mme Souad Wehbé
<i>Membres</i>	Mme Valérie Boivin Gfeller
	Mme Sandrine Juillard
	Mme Anaïs Nduwimfura
	Mme Muriel Pelletier
	Mme Pascale Gerber
	M. Claude Gerber
	Mme Iola Meier
	(Représentante du Conseil des parents écoles enfantines et primaires)
	M. Julien Ryvf
	(Représentant du Conseil des parents de l'école secondaire)
	M. Eric Leuenberger
	(Représentant du Syndicat scolaire du Grand Val)

Membres avec voix délibérative / consultative

<i>Représentant Roches/Perrefitte/Soubos</i>	M. Sébastien Grossenbacher, Perrefitte,
<i>Représentant Syndicat Grand Val</i>	M. Eric Leuenberger, Grandval
<i>Direction EP et secrétaire</i>	Mme Patricia Salerno et M. François Gurtner
<i>Direction ES et secrétaire</i>	M. Pierre-Yves Monnin
<i>Directrice Ecole à journée continue</i>	Mme Sara Gerussi
<i>Représentant Commission étrangers</i>	vacant
Représentation du corps enseignant	
<i>Représentant de l'EP</i>	Mme Olympe Berger
<i>Représentant de l'ES</i>	M. Julien Christe

Vérificateurs des comptes

Mmes Souad Wehbe et Pascale Gerber sont les vérificatrices des comptes des caisses des directions des écoles primaires et enfantines et de l'école secondaire.

Séances

Durant l'année scolaire 2024-2025, les membres de la commission se sont réunis à 8 reprises pour des séances plénières alors que le bureau de la commission a siégé à 7 reprises. Un bureau restreint a siégé à 33 reprises en raison du suivi des situations.

Le président, en compagnie des directions, a participé à plusieurs séances pour régler différents problèmes avec les élèves.

Avec la direction des écoles enfantines et primaires, ainsi que celle de l'école secondaire, il a rencontré l'inspecteur scolaire dans le cadre du controlling.

Dossiers traités par le bureau de la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2024-2025 par le Bureau ont été :

- Traitement de problèmes disciplinaires concernant certains élèves avec leurs parents ;
- Auditions de candidats aux différents postes mis au concours à l'EP et à l'ES.

Dossiers traités par la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2024-2025 par la Commission scolaire ont été les suivants :

- Demi-journées de congé accordées par la Commission scolaire et semaine blanche ;
- Préparation de l'année scolaire 2025–2026 ;
- Démissions et mises au concours ;
- Problèmes de discipline avec les élèves ;
- Examen et préavis de différentes motions ;
- Vérification des comptes des écoles ;
- Organisation des classes ;
- Controlling par l'inspection scolaire ;
- Demandes de congé non payé pour plusieurs enseignant-e-s ;
- Prise de connaissance de nombreuses informations concernant la vie des écoles données par les directions ;
- Direction de l'enseignement spécialisé ;
- Transfert dans le Jura.

Pierre-Yves MONNIN
Secrétaire

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine

(1.08.2024 - 31.07.2025)

Organisation école obligatoire du canton de Berne

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO) au 1er août 2013, l'école enfantine dure deux ans et fait formellement partie de la scolarité obligatoire (qui dure ainsi onze ans). Elle reste cependant un degré distinct reposant sur une pédagogie spécifique adaptée au développement des enfants.

Ainsi donc, l'école obligatoire est organisée de la manière suivante :

- Ecole enfantine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Ecole primaire (3^{ème} à 8^{ème} année)
- Degré secondaire I (9^{ème} à 11^{ème} année)

Direction

Direction et fonctions

La direction de l'école primaire et des écoles enfantines assume désormais la direction pédagogique, organisationnelle et administrative des écoles primaires et enfantines. Elle propose également l'engagement du personnel enseignant à l'autorité chargée de l'engagement.

En ville de Moutier, la direction doit gérer 7 classes enfantines, 21 classes primaires et une classe d'accueil disséminées dans 7 bâtiments différents.

En 2024-2025, les écoles primaires et enfantines de Moutier ont été gérées par une direction composée de 3 personnes (une directrice principale et deux directeurs adjoints).

Pour seconder la direction, le canton a également mis à disposition des écoles un pourcentage de postes (pool général destiné aux tâches spéciales). Ce pool général est exprimé en pourcentages de degré d'occupation et représente 60% du pool de direction (sans l'enseignement spécialisé).

D'autre part, deux autres pools de pourcentage de degré d'occupation sont aussi présents dans les écoles primaires : le pool informatique (0,33% par appareil informatique) et le pool médiation (pourcentage en fonction du nombre de classes).

La dotation de ces pools ainsi que les titulaires des différents postes sont les suivants pour 2024-2025 :

POOL DIRECTION

	Période du 01.08.2024 au 31.07.2025	
Direction principale	90%	Patricia salerno
Direction adjointe	35%	Fraçois Gurtner
	25%	Erica Billat
Direction enseignement spécialisé	38%	Erica Billat
TOTAL	188%	

POOL GENERAL

Il comprend le matériel de la salle polysports et de la patinoire, les horaires des collèges, l'animation culturelle, les bibliothèques et clubs de lecture, les salles de dessin et TM, la formation Harcèlement, les MITIC et quelques divers pour un total de 90%.

POOL MEDIATION

La médiation peut se faire entre les élèves, les enseignants, voire les parents. Le pensum accordé est de 17.5%.

Secrétariat

Le secrétariat de l'école primaire et des écoles enfantines est assuré depuis le 17 août 2020 par M. Jonathan Jolidon. Le poste de secrétariat est un poste municipal partiel avec un taux d'occupation de 60% depuis le 1^{er} octobre 2022.

Corps enseignant

Effectif du corps enseignant

Les heures d'enseignement des écoles enfantines et de l'école primaire de Moutier ont représenté 1250 leçons hebdomadaires réparties en : 189 leçons pour les écoles enfantines, 706 leçons pour l'école primaire, 320 leçons d'enseignement spécialisé dans le cadre des mesures pédagogiques particulières.

Le corps enseignant des écoles enfantines et de l'école primaire comptait 96 collaborateurs (direction et pool compris).

Enseignantes et enseignants école primaire

Démissions :

M.	Michel Joly (Retraite)
Mme	Julie Nemitz
Mme	Elisa Gerber
Mme	Maëlle Schneider
Mme	Erica Bilat

Nominations :

Mme Sarah Heiniger
Mme Julie Briand
Mme Leïla Chappuis
M. Evan Kaenzig
Mme Fanny Gelin
M. Ethan Laterali
Mme Camille Frund

Enseignement spécialisé : français langue seconde – soutien pédagogique ambulatoire - logopédie – psychomotricité - classes spéciales - haut potentiel

Démissions :

Mme Coralie Prongué

Nomination :

Mme Lucile Bourreau
Mme Melissa Medici

Engagements- remplacements

La direction, conformément à la compétence déléguée par la Commission scolaire, a dû procéder à de nombreux engagements-remplacements pour pallier aux absences des titulaires. Un engagement-remplacement intervient dès que l'absence de l'enseignant dépasse 4 semaines. Les raisons principales des absences sont des congés maternité ou maladie.

Leçons SOS

Des leçons SOS ont été accordées par l'inspection scolaire pour venir en aide principalement dans les classes enfantines en raison d'un effectif élevé ou d'autres difficultés rencontrées par les enseignantes.

Elèves

Effectif des élèves

Au 15 septembre 2024, date prise en compte dans les statistiques scolaires pour l'année scolaire 2024-2025, **546 élèves** fréquentaient les écoles enfantines et l'école primaire de Moutier.

	Total
Ecole enfantine	121
Ecole primaire	425
TOTAL	546

Elèves externes

Depuis août 2012, suite à la fermeture de l'école primaire de Roches, les élèves de cette localité fréquentent les écoles de Moutier.

Les écoles primaires et enfantines de Moutier accueillent aussi quelques élèves des localités voisines pour autant que la commune de domicile l'autorise et que les écolages soient pris en charge.

Les élèves externes qui suivent leur scolarité à Moutier durant l'année scolaire 2024-2025 ont été au nombre de 9.

Un élève sous curatelle à Malleray était également scolarisé sur Moutier.

Elèves écoles privées ou institutions

Durant l'année scolaire 2024-2025, de nombreux élèves en âge de scolarité enfantine, primaire ou secondaire étaient placés par le SSRP et fréquentaient une institution ou une école d'une autre localité.

Durant la même période, certains suivent les cours dans une école privée, sont intégrés dans une classe de langage à Bienne ou en institution.

A Moutier, deux familles dispensent l'école à domicile.

Entrée à l'école secondaire

Selon le système scolaire bernois, tous les élèves entrent à l'école secondaire à la fin de la huitième année, à la suite d'une procédure de passage qui repose sur les mêmes principes que la procédure d'évaluation à l'école primaire.

Elle tient compte de l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines, de ses compétences, c'est-à-dire de ses performances, en français, allemand et mathématiques, des observations des parents et de l'avis de l'élève.

A l'école secondaire, les élèves sont réunis sous le même toit et répartis en trois sections : pré gymnasiale ou P, moderne ou M et générale ou G, organisées en classes à niveaux, A, B, ou C dans les branches principales (français, allemand et mathématiques).

89 élèves de 8^e de l'école ont suivi la procédure de passage.

Les orientations ont été les suivantes :

Niveau	Français	Allemand	Math	Section
A	30 (21)	38 (29)	32 (25)	P : 34 (26)
B	40 (26)	28 (17)	38 (24)	M : 35 (21)
C	18 (15)	23 (17)	18 (13)	G : 20 (16)
GdS	1 (1)	0 (0)	1 (1)	

Classes

Nombre de classes

Ecoles enfantines

Les écoles enfantines comptaient 7 classes durant l'année scolaire 2024-2025, réparties dans 6 bâtiments différents :

Chantemerle I	Clos	Gare	Neuve
Chantemerle II		Mercier	Oeuches

Ecole primaire

Durant l'année scolaire 2024-2025, l'école primaire comptait **21 classes et 1 classe d'accueil**, réparties de la manière suivante dans les différents collèges de la ville:

	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Classe d'accueil	Total
Chantemerle	1	2	2	2				7
Clos	2	2	2	2				8
Poste					4	3	1	8

Transport des élèves

Une partie des élèves de l'école enfantine qui fréquentent l'EJC (école à journée continue) sont transportés par le bus scolaire qui dessert la Montagne de Moutier dans les classes enfantines de la Gare et de la rue Mercier. D'autres élèves sont véhiculés par le bus de l'EJC à l'école enfantine de la rue Neuve.

La direction constate que les élèves des écoles enfantines de Mercier et Gare, récupérés par le bus de l'EJC, **sont privés respectivement de 30 min et 25 min d'enseignement au quotidien** puisque les enfants sont récupérés dès 11h05 sur Mercier et 11h10 sur l'école de la Gare.

Quant aux élèves de l'école des Oeuches, ils sont récupérés au plus tôt à 11h50, ce qui mobilise les maîtresses en dehors du temps scolaire, alors que cela ne relève plus de leur fonction et de leur responsabilité.

Les élèves qui habitent la Montagne de Moutier sont transportés par le bus municipal, conduit par M. Bernard Beuchat.

Une élève de Perrefitte qui habite la Montagne de Moutier fréquente, avec l'accord des autorités de Perrefitte, les écoles de Moutier. Elle est transportée également par le bus scolaire.

Enseignement obligatoire et facultatif

Enseignement obligatoire

Rien de nouveau si ce n'est l'introduction de l'anglais en 7^{ème} et 8^{ème} année à partir d'août 2014 (2 leçons hebdomadaires) et de nouveaux moyens d'enseignement romands en histoire, géographie et allemand, un nouveau moyen d'enseignement en mathématiques et en informatique.

Enseignement à options

Durant l'année scolaire 2024-2025, les élèves ont pu suivre les différents cours de l'enseignement facultatif proposés par l'école primaire, soit :

Théâtre, musique instrumentale, informatique, échecs, sport, jeux, chorale et TP sciences 7-8H.

Horaires blocs

Les horaires blocs (fréquentation de l'école par les élèves cinq matins par semaine à raison de quatre leçons consécutives au moins) sont en vigueur depuis 2009.

L'horaire appliqué est identique pour toutes les écoles de Moutier : 8h15 à 11h40 et 13h30 à 15h05. Seules exceptions, les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année qui peuvent commencer les leçons du matin à 7h25 (en fonction du nombre de leçons hebdomadaires).

Ecole enfantine

Un après-midi d'école par semaine pour les élèves, par section de classe (une section pour la 1^{ère} année et une section pour la 2^{ème} année).

- Ecole enfantine - 1^{ère} année : le mardi de 13h30 à 15h05
- Ecole enfantine - 2^{ème} année : le jeudi de 13h30 à 15h05

Programme réduit pour les élèves de 1^{ère} année (accueil flexible soit à 8h15, soit à 9h05, mais identique tous les matins et durant une période donnée) au choix des parents.

L'application de l'horaire bloc à l'école enfantine a pour conséquences principales d'augmenter le temps d'école des élèves de 1^{ère} année et surtout de réduire considérablement les sections de classe (sur un seul après-midi).

Ecole primaire

L'après-midi, en dehors du mercredi qui est congé pour tous, les élèves ont l'école selon l'horaire suivant :

- Ecole primaire - 3^{ème} année : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 4^{ème} année : deux après-midis d'école (dont un jusqu'à 15h55), congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 5^{ème} année : congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 6^{ème} année : école tous les après-midis
- Ecole primaire – 7^{ème} et 8^{ème} année : école tous les après-midis

Enseignement spécialisé

La loi REVOS étant entrée en vigueur au 1^{er} août 2022, les logopédistes et psychomotriciennes sont engagées par les écoles et ne peuvent plus suivre des enfants en âge de scolarité en privé.

Service de rééducation en psychomotricité

Le service de rééducation en psychomotricité est ouvert aux enfants du Cercle de l'OMPP de Moutier et l'enseignement est assuré par Mmes Sophie Vaucher, Marie Mele et Marion Joray, psychomotriciennes diplômées.

Service d'orthophonie ou logopédie

Le service d'orthophonie s'adresse aux élèves des communes de Moutier et des environs. Ce service fonctionne dans les locaux du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dans le bâtiment de la rue du Moulin et à la Maison Prévôtoise. La Municipalité de Moutier loue les bureaux nécessaires et participe financièrement aux frais de secrétariat qui est assuré par le SPE.

Quatre orthophonistes, Mmes Lucile Chételat, Marie Crelier, Coralie Prongué et Lucile Charmillot se partagent les leçons.

Service médical scolaire

Médecine scolaire

Durant l'année scolaire 24-25, le docteur Alvaro Arana, médecin scolaire des écoles primaires et enfantines, a examiné, conformément à la loi sur la médecine scolaire, 7 classes enfantines et 4 primaires.

Education sexuelle à l'école

Dans le cadre de la prévention dans un sens large, un programme d'information et d'éducation sexuelle est mis sur pied, en collaboration avec Santé bernoise.

Ces cours, destinés aux parents et aux élèves de 3^e, 6^e et de 8^e année, sont conçus comme des entretiens entre les élèves et les animateurs de Santé bernoise.

Service dentaire scolaire

Examen dentaire et traitements

En octobre 2024, tous les élèves des écoles enfantines et de l'école primaire ont été examinés, dans le cadre du service dentaire scolaire, par les dentistes scolaires nommés par la Municipalité et qui sont : le cabinet dentaire de M. Molinari et le cabinet dentaire B2.

En raison des diagnostics particulièrement mauvais, le Conseil municipal a remercié le cabinet dentaire B2. L'examen auprès des dentistes scolaires est obligatoire et gratuit.

Brossage des dents au fluor

Le brossage a eu lieu 6 fois dans l'année dans toutes les classes.

Prophylaxie

Les leçons de prophylaxie, à charge de la Municipalité, sont données par une assistante en soins dentaires qui, en mai 2025, a visité les classes de 3^{ème} année et de 6^{ème} année et a dispensé une leçon de 45 minutes dans chacune de ces classes.

Médiation scolaire

Depuis plusieurs années, l'école primaire dispose d'une médiatrice scolaire. Assuré par une enseignante formée à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

Travail social en milieu scolaire

Deux travailleuses sociales en milieu scolaire (TSS) ont été engagées à raison d'un poste à 120% par la Municipalité de Moutier, en les personnes de Mmes Claire Voirol et Martine Steulet. Les TSS sont au service de toutes les écoles de la scolarité obligatoire.

Mme Martine Steulet Simmen s'occupe des classes enfantines et du Collège du Clos.

Mme Claire Voirol travaille à l'école secondaire et dans les collèges de la Poste et de Chantemerle.

Devoirs surveillés

Depuis 2014, il a été décidé de réduire d'une semaine les devoirs surveillés (fin 2 semaines avant les vacances d'été) ; de ce fait le service fonctionne durant 36 des 39 semaines d'école, selon l'horaire suivant :

Collège Clos

lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 17h30

mercredi de 13h00 à 15h00

Collège de Chantemerle

lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 17h00

L'équipe qui suit journallement les enfants du service est composée de 3 à 4 personnes au maximum pour l'école du Clos et de 2 personnes au maximum pour Chantemerle.

Conseil des parents

Depuis plus de dix ans, le Conseil des parents propose aux enfants ainsi qu'aux parents différentes manifestations ainsi que des cours pour les parents avec le concours de Santé Bernoise.

Le Conseil des parents est présidé par M. Ryf. Mme Meier Iola siège à la Commission scolaire avec une voix délibérative.

Santé à l'école – infirmière scolaire

Deux infirmières scolaires, Mmes Maulde Studer et Fatima de Jesus sont en fonction à l'école primaire. Elles participent et animent les activités qui sont organisées dans les collèges primaires dans le cadre de la Santé à l'école. Elles accueillent aussi les élèves lors des permanences santé, toutes les deux semaines dans les trois collèges.

Programme annuel

Le thème retenu : Alimentation et mouvement

Des ateliers ont eu lieu dans les classes.

Prévention

Premiers secours

Une formation aux premiers secours a été organisée en janvier 2025 pour les élèves de 3-5-7 H.

Antiracisme Discriminations

La prévention contre le racisme et les discriminations a eu lieu pour les 7h et 8H en novembre 2024.

Collectes et ventes diverses

Comme de coutume : insignes Swissaid (février-mars) et Ecus d'or pour les 8H; bougies Insieme (décembre) pour les 7H. De plus, participation à différents marchés hebdomadaires en ville et au marché de Noël ainsi qu'organisation de lavages de voitures pour contribuer au financement du camp de fin de 8H.

Internet et ses dangers

Activité effectuée en octobre 2024 pour les 8H par la Police cantonale.

Circulation routière

Tout au long de l'année scolaire, des agents du service de la sécurité trafic de la Police cantonale bernoise ont dispensé une ou deux leçons de circulation routière (selon les degrés) dans chaque classe primaire.

Ils ont également visité chaque classe enfantine tout au début de l'année scolaire pour enseigner les gestes élémentaires que les nouveaux élèves doivent connaître (sautoir, traverser la route, etc.).

Jardin de circulation

Le jardin de circulation ne pouvant plus avoir lieu à la patinoire, les élèves ont eu des exercices dans les cours des écoles et sur la chaussée à Moutier ainsi qu'à la Tissot Arena de Bienne.

Activités scolaires

Activités culturelles

Toutes les classes ont eu plusieurs activités culturelles : spectacles, musique, etc.

Clubs de lecture

Les trois collèges primaires possèdent un club de lecture animé par les responsables des bibliothèques de chaque collège. Ces clubs sont ouverts aux élèves de la 5^{ème} à la 8^{ème} année.

Les responsables collaborent activement avec la Bibliothèque municipale et la responsable pour la promotion de la lecture auprès de l'OECO, Mme Chantal Hirschi-Bonnemain.

Un club de lecture vise à encourager les élèves à lire, à exercer leur esprit critique, à échanger sur leurs lectures, à prendre conscience des critères sur lesquels s'établissent leurs préférences en matière de lecture. Il vise en outre à encourager les jeunes à promouvoir la lecture dans leur milieu.

Activités sportives

De nombreuses activités sportives ont été organisées par les enseignants, individuellement ou par groupes de classes, en plus des leçons d'éducation physique habituelles :

- Natation, patinoire, luge

Sport scolaire facultatif

Les cours organisés dans le cadre du sport scolaire facultatif rencontrent toujours du succès. Pour chaque activité, des moniteurs formés encadrent les élèves.

Deux cours ont été organisés en 2024-2025 :

Unihockey	5 ^e à 8 ^e	février - mars 2025
Hockey sur glace	4 ^e à 8 ^e	automne 2024
Tennis de table	5 ^e -8 ^e	automne 2024
Escalade	3-7 ^e	novembre 2024 à avril 2025

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs. La participation des parents est minime.

Courses scolaires

Les traditionnelles courses scolaires restent d'actualité et les classes de Moutier ont organisé des excursions d'une journée en automne.

Les courses de printemps sont un peu restreintes en raison du budget non validé et des restrictions obligatoires.

Activités diverses

L'Union des paysannes du Jura bernois, dans le cadre de la journée du lait à la pause, a distribué du lait pasteurisé durant la pause de 10h00, en novembre 2024.

Bâtiments scolaires

Salles de gymnastique

Les salles de gymnastique utilisées par nos écoles sont : la halle polysport, les halles de Chantemerle, du CEFF et de l'école secondaire.

Bâtiments et collèges

Les locaux de la direction ont déménagé en octobre 2016. Du collège de la Poste, ils sont maintenant installés dans le collège du Clos.

Classes enfantines de Chantemerle : sol et peinture en juillet 2025.

Divers

Collectes et ventes diverses

Comme de coutume : insignes Swissaid et Ecus d'or

Patricia SALERNO
Directrice générale

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Ecole secondaire

(01.08.2024 – 31.07.2025)

Autorités

Autorités cantonales

Directeur de l'Instruction publique : Mme Häsler Christine
Inspecteur : M. Büttiker Serge

Commission scolaire

Voir rapport « Commission scolaire – 2025 »

Corps enseignant

Enseignant-e-s nommé-e-s définitivement

Adjal Nabil	Andrani Raffaele	Angiolini Elena
Bénon Manuela	Bilat Erica	Blaesi Christelle
Boegli Sabine	Broquet Janina	Christe Julien
de Weck Selena	Dolce Robin	Eberli Brigitte
Egger Florent	Frund Camille	Gurtner François
Gonzalez Martin Carlos	Hoffmeyer Aurélie	Hoffmeyer Julien
Jolidon David	Juillerat Matthieu	Kunz Valérie
Marques Simoes Luciana	Meneghelli Sébastien	Monnin Danick
Monnin Nathalie	Monnin Pierre-Yves	Mottaz Françoise
Oberli Eryn	Pellaton Guillaume	Rais Emilien
Riat Eva	Robert Rodrigue	Rodrigues Claudio
Roth Dominique	Schlüchter Loïc	Seuret Nicolas
Veuve Joyce	Winistoerfer Valentin	

Enseignant-e-s nommé-e-s provisoirement

RAS

Travail social scolaire

Voirol Claire

Responsables de fonctions

M. Staub : resp. du matériel	M. Christe : resp. du sport fac.
M. Andrani : resp. de l'horaire	M. Hoffmeyer : resp. informatique
M. Meneghelli : resp. de l'horaire	Mme Buompane: resp. service dentaire
M. Hoffmeyer : resp. des produits toxiques	M. Robert : resp. du matériel de sport
M. Dolce : resp. du sport fac.	

Séances du collège des maîtres :

une par quinzaine

Direction et secrétariat

Directeur: Monnin Pierre-Yves Secrétaire : Buompane Sarah

Effectif des élèves

Nombre de classes et d'élèves en août 2024

5 classes de 9e année Harmos:	84 élèves
5 classes de 10e année Harmos:	94 élèves
5 classes de 11e année Harmos:	104 élèves
(1 groupe de soutien)	Total : 282 élèves , dont 57 externes

Etudes et apprentissages en juin 2025

Le canton gère dorénavant de manière informatisée les choix professionnels des élèves sortants. Nous ne recevons plus aucun retour sur la répartition de ces choix dans les différentes voies possibles.

Enseignement (options en plus de l'enseignement obligatoire)

35 leçons obligatoires pour tous

Organisation des classes : PM et MG

- EF options	15 élèves	1 gr.	- Dessin option	20 élèves	1 gr.
- Chorale	18 élèves	1 gr.	- Sports fac	17 élèves	1 gr.
- Informatique	26 élèves	2 gr.	- Espagnol	6 élèves	1 gr.

Activités diverses

Animations culturelles, sportives et diverses

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Tournoi de football | - Coupe Albert |
| - Spectacles, expositions, théâtre | - Musées |
| - Prévention internet | - Animations de la Chorale de l'ES |
| - Sport fac | - APESE, etc. |

Education sexuelle, sida, prévention drogue, alcool.

Dans les classes de 10^e H : préparation des visites médicales par le Dr Escande.

L'école agit aussi au niveau de l'information : brochures mises à disposition, affiches, expositions, collaboration avec les institutions spécialisées, visites médicales, leçons de sciences. Ces problèmes sont abordés lors de discussions en classe, lors de conférences d'élèves, etc.

Camps de ski / Activités hors cadre

9^e H, 10^e H, 11^e H: camp de ski ou stage ou semaine hors cadre

Courses d'école

- course d'automne : montagnes avoisinantes
- courses des 11^e H années : camps polysport à Yvonand, au Bouveret et à Arolla

Informations générales

Service médical scolaire

Une visite est organisée pour les élèves des classes de 10^e année. Cette visite est gratuite lorsqu'elle est effectuée chez le médecin scolaire, mais les éventuels traitements sont à la charge des parents. De plus, les élèves ont la possibilité de se faire vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite, etc.

Service dentaire scolaire

Au début de chaque année scolaire, un examen dentaire gratuit est organisé chez un dentiste choisi par les parents : si un traitement est nécessaire, il appartient aux parents de prendre rendez-vous. La Municipalité de Moutier participe aux frais de traitement selon un barème communal.

Assurance accidents

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin de l'école, la caisse maladie privée de l'élève intervient.

Pierre-Yves MONNIN
Directeur

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales

Autorité sociale

Président	:	M. Pierre SAUVAIN
Membres	:	M. Pascal Eschmann, Vice-Président Mme Maryline TIECHE Mme Nadège WEGMUELLER Mme Stéphanie MAHON Mme Laure HAGMANN BORTOLUSSI M Mathieu HOUMARD M. Julien RYF
Assistent aux séances	:	Mme Patricia GAMMA, cheffe SSRP M. Christian VAQUIN, Chancelier
Secrétaire	:	Mme Patrizia HOLZER et Mme Stéphanie SIMONIN

Durant l'année 2025, l'Autorité sociale régionale de la Prévôté a siégé à 3 reprises. En raison du transfert, ni le Président de l'Autorité sociale ni la soussignée n'auront assisté à la rencontre annuelle des autorités sociales du Jura bernois qui se tenait à Valbirse en septembre 2025.

Service social régional de la Prévôté

Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) est composé des communes de Belprahon, jusqu'à octobre 2025, et de Moutier.

Personnel du service en 2025

Cheffe de service	Taux d'activité	Remarques
Mme Patricia GAMMA	85 %	
Assistants sociaux		
Mme Marine BEBBER	60 %	
Mme Léa BERTHOLET	80 %	
Mme Emma BRUNNER	70 %	Dès le 1 ^{er} juillet 2025 CDD pour le 31.12.2025
M. Mohamed CHAKRI	100 %	- 15 % d'activité de référent mandat
Mme Aurélie FARINE	75 %	
Mme Julie GATHERAT	60 %	Référente PE (-10 %), départ au 31.07.2025
Mme Dylanie JOHN	70 %	Dès le 1 ^{er} juin 2025 CDD pour le 31.12.2025
Mme Alicia LACHAT	80 %	Départ au 30.09.25
Mme Doruntina LATIFI	90 %	
Mme Manon LOEW	80 %	
Mme Laura PORPORA EMMA	85 %	
Mme Rosine RIAT	85 %	
M. Lucas RODRIGUEZ	80 %	
Mme Ambra ROTALINTI	80 %	Départ au 30.06.2025
M. Vincent WILHELM	30 %	
Administration		
M. Louann AUBRY	80 %	25.08.2025 - 31.12.2025
Mme Fatima BOUCETTA	20 %	Durant l'année 2025 uniquement LARCE
Mme Jacqueline CHAPPUIS	50 %	Départ au 30.06.2025
Mme Anouck MATTI	60 %	Responsable financière
Mme Camille MERILLAT	100 %	Dès le 24.02.2025 CDD pour le 31.12.2025
Mme Concepcion LUESCHER	50 %	Dès le 01.02.2025 CDD pour le 31.12.2025
Mme Martine SASSI	90 %	

Mme Ani VAN	80 %	Responsable administrative à 50 % + 30 % SEC
M. Olivier SCHLUP	90 %	
Mme Amélie STUDER	100 %	
Stagiaire HEG		
Mme Rita DA SILVA	60 %	Départ au 31.01.2025

28.1.1 Personnel employé à la Caisse municipale effectuant des tâches pour le SSRP

Collaborateurs/ trices admin	80 %	
Mme Doris Laederach	16 %	domaine LARCE

Globalement

Cette année 2025 est l'ANNEE qui mène au transfert cantonal. C'est l'ANNEE des choses à régler. Elle fut intense et le personnel se laisse parfois gagner par les interrogations, les inquiétudes, ne pouvant notamment répondre aux questions des bénéficiaires de notre service.

Nous nous trouvons à la croisée des chemins, sachant ce que nous laissons et sans trop savoir ce qui nous attend. Il nous faut avancer et attendre les décisions politiques et administratives en faisant confiance. Le personnel se fait peu à peu à l'idée qu'il travaillera en équipe spécialisée, que les tâches vont changer ainsi que la dynamique interne du service.

Mi-2025 nous découvrons qui fera quoi, dans quel secteur et savons que le personnel dans sa globalité restera sur le site de Moutier et en fin d'année, apprenons que nous resterons dans les mêmes locaux.

Encore sous le choc des nombreux départs de 2024 et des remaniements internes, la soussignée a souhaité consolider l'esprit d'équipe du service afin de vivre cette dernière année SSRP, le plus sereinement possible. Dans cette idée de revivifier un esprit de solidarité indispensable, nous partageons une journée de cohésion d'équipe, tous ensemble, encadrés par Pierre Bouchez, à Delémont, au Centre St-François. Ceci nous permet de remettre au centre nos valeurs, ce qui fonctionne et ce que nous pouvons améliorer pour cette dernière année ensemble, sans flancher.

Au fil des mois, pris par nos activités professionnelles intenses, nous parvenons presque à oublier le futur, jusqu'au moment où nous apprenons la démission de la Directrice des SSRJU pour fin août. Cette nouvelle ébranle le personnel du SSRP, augmentant les incertitudes et interrogations. Vers quoi allons-nous ? Qui portera les discussions que nous avons eues individuellement avec Mme Scherrer ?

Il est parfois difficile de faire fi de nos questionnements personnels pour nous concentrer sur la mission du service.

Le SSRP voit encore cinq collaboratrices le quitter et quatre nouvelles personnes le rejoindre.

Nous perdons la référente du domaine protection de l'enfant, que nous ne remplacerons pas, vu notre contexte et l'impossibilité de reconduire ce type de poste au JU. La petite équipe de la protection de l'enfant se voit donc sans soutien direct et sans grande expérience. L'équipe est renforcée par deux collaboratrices, qui rejoindront le service dans le deuxième semestre de l'année et qui seront spécialisées, et ne travailleront que dans ce domaine. Elles seront également intégrées dans les séances d'intervision jurassiennes et font ainsi déjà connaissance du fonctionnement jurassien dans ce domaine et de leurs futur.e.s collègues.

A l'interne nous essayons tant bien que mal de garder l'équilibre des forces. Sur les trois anciens référents domaine faisant partie du collège élargi, il n'en reste qu'un. Heureusement qu'un noyau de personnes expérimentées demeure dans le service. Ceci permet de prendre le recul nécessaire dans la situation et de transmettre le savoir. Nous constatons la plus-value des procédures qui ont été élaborées il y a plusieurs années et mises à jour régulièrement. Ceci nous permet de garder le cap et de permettre aux nouvelles venues d'être assez rapidement autonomes, tout en sachant que les collègues demeurent disponibles en cas de questions pratiques. La solidarité et la bienveillance sont toujours des valeurs de base vécues dans ce service. Nous profitons de ce dernier rapport d'activités

pour remercier sincèrement et chaleureusement tout le personnel pour son implication dans sa mission, son professionnalisme et sa résistance mise à rude épreuve.

Pour prendre congé de la structure SSRP, un après-midi récréatif a été organisé par deux collaboratrices, suivi par une soirée raclette, à laquelle quelques anciens collaborateurs ont participé. C'est avec plaisir que nous avons pu constater comment et combien certains liens se sont tissés depuis des années entre collaborateurs. Cette convivialité devenue parfois cette amitié participe sans conteste à la résilience du personnel, qui travaille dans un contexte difficile, pour une mission ardue et complexe avec un public vivant des situations inconfortables, voire d'urgence et toujours précaires.

Côté chiffres

Pour 2025, nous avons travaillé sur le nombre de dossiers suivants :

Catégorie	Nombre de dossiers
Soutien financier	407
Consultations préventives (conseils-orientation)	79
Mandats adultes travaillés	213
Mandats enfants travaillés	92
Enquêtes adultes	9
Enquêtes enfants	10
Surveillance de placement	6
Conseils en matière d'autorité parentale conjointe	3

Nous aurons ouvert 101 nouveaux dossiers de soutien financier et en aurons clos 86.

Côté mandats adultes, nous aurons ouvert 23 nouveaux dossiers, et clos 27 et côté mandats enfants, nous aurons ouvert 16 nouveaux dossiers et en aurons clos 15.

Coté administratif

Le secrétariat du SSRP assure l'accueil et l'orientation des personnes concernées, la centrale téléphonique, le tri et la distribution du courrier, diverses tâches administratives, la correspondance aide matérielle et mandats et enfin il apporte un soutien administratif aux assistants sociaux. C'est la porte d'entrée du service.

Le secrétariat verra partir à la retraite anticipée une collaboratrice de longue date. L'équipe doit se renouveler et trouver des forces. Au final, trois jeunes personnes ayant une moyenne d'âge d'à peine plus de 20 ans se verront gérer guichet, réception et secrétariat de l'aide matérielle. Nous avons heureusement pu compter sur l'engagement de trois anciens apprentis, qui ont donc, assez aisément, pu reprendre des procédures acquises et pratiquées. Ils ont su relever les défis avec brio. Grand merci à eux. Leur dynamisme, leur bonne humeur, leur jovialité et leur rapidité d'exécution ont été remarquables, remarquées et très appréciées.

Avec le départ de trois assistants sociaux et l'arrivée de cinq collaborateurs pour remplacer les personnes ayant quitté le service, il est compréhensible que ces mouvements ont causé de l'instabilité dans le service ainsi qu'un travail conséquent de tous pour faire en sorte que toutes et tous puissent être autonomes le plus rapidement possible.

Chaque départ d'assistant social génère un travail considérable pour le secrétariat au niveau des modifications de dossiers à faire dans les différents programmes informatiques (SSRP, arborescence, listes cessions caisse maladie, tri du courrier, etc.) et également au niveau de la formation des pratiques du service. Et cette année 2025 est bien particulière, puisqu'il faut transmettre des informations pour quelques mois, voire une année seulement, en principe.

Pour clore ce chapitre, la soussignée dira qu'elle s'est spécialisée dans l'élaboration de listes Excel, diverses et variées, tant il a fallu transmettre des dossiers aux nouveaux collaborateurs, en enlever aux anciens, répartir les dossiers en secteurs spécialisés et donc à de nouveaux porteurs de dossiers, répondre aux nombreuses demandes de l'ECAS afin de comparer leurs données à celles du canton de Berne, idem pour les APEA concernées dans le transfert, etc.

Notre souci principal et prioritaire pour cette année de transfert est de ne léser et de n'égarer aucun dossier. Notre système informatique étant assez obsolète, nous avons donc vérifié et revérifié à plusieurs reprises et à plusieurs paires d'yeux, les listes avant de les transmettre plus loin.

Merci à toutes et tous pour ce surplus d'attention et ces regards attentifs, qui ont occasionné du travail supplémentaire. À cette occasion, nous avons pu constater qu'il n'est pas facile de remettre des dossiers, sans s'inquiéter de ce qu'il va advenir de la suite du suivi de telle ou telle personne. Ce transfert de canton n'est pas anodin à ce niveau- là non plus et il interfère bien sur nos émotions, qu'on le veuille ou non.

Côté comptabilité mandats

Le bureau de la comptabilité est constitué de deux collaborateurs à 90 %, d'une employée en formation HES à 60 % ainsi que d'une responsable financière à 60 %.

Le secteur comptabilité mandats s'acquitte de diverses tâches concernant les finances des personnes sous curatelle. Chaque mois, il effectue les paiements des factures du ménage de la personne concernée et comptabilise les dépenses et recettes.

Les personnes concernées possèdent chacune un compte bancaire (gestion). La comptabilité travaille avec les programmes informatiques Pro Concept et Mammout pour la gestion des dossiers. Chaque mois nous procédons également à l'envoi des frais médicaux à l'agence AVS pour les bénéficiaires de prestations complémentaires parmi les personnes concernées. Ceci afin d'obtenir le remboursement de la franchise LAMal et 10% de participation, dentiste, transport médical, etc..

Tous les 2 ans et à chaque départ de la commune ou décès, nous devons établir un rapport et comptes qui est envoyé à l'APEA pour le contrôle du dossier. Le curateur établit la partie rapport « social » et le secteur « comptabilité mandats » s'occupe de la partie « comptes ». Ensuite le(s) classeur(s) « compte contenant toutes les pièces justificatives », est/sont envoyé(s) à l'APEA pour contrôle. Puis l'APEA analyse le dossier et, le cas échéant, demande au SSRP, par mail, des compléments d'informations. Le curateur en charge du dossier et le service « compta-mandats » font les recherches nécessaires et répondent aux questions/demandes.

La responsable financière effectue d'autres tâches spécifiques, comme les relations avec les banques pour les accès aux comptes des nouveaux mandats ; l'ouverture des comptes dans les programmes comptables ; la gestion des cas de responsabilité avec l'assurance responsabilité civile. Elle établit divers décomptes suite à un rétroactif AI/PC, calcule le remboursement de l'aide sociale octroyée durant cette période. Ce type de calcul doit se faire également lors de remboursement d'une assurance diverse, d'une bourse, etc. A la demande du curateur, la responsable s'occupe également des demandes et révisions des prestations complémentaires pour les personnes concernées. Elle gère le compte bancaire des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale présentant des problématiques. Cela varie chaque mois. Elle contrôle également les comptes de bilan du SSRP et les comptes des usagers de l'aide sociale.

En début 2025, la « comptabilité mandats » a accueilli une nouvelle collaboratrice à 50 %, pour remplacer la stagiaire HES. Comme son engagement est également limité dans le temps, elle n'accomplit pas les mêmes tâches que la personne qu'elle a remplacée. Faute de temps pour la former, une répartition des tâches s'est donc faite à l'interne du service, générant malheureusement incompréhension et parfois tension.

Le stress généré par la date butoir du 31.12.2025 pour clôturer tous les dossiers mandats de gestion pèse sur toutes les têtes. Comment ferons-nous pour assumer tous ces rapports et comptes en début d'année 2026, alors que nous serons sous une autre gouvernance, dans des conditions différentes de travail, que nous ne connaissons pas et qu'il faudra en plus assumer le quotidien ?

Il faudra faire preuve de souplesse à tous les niveaux, mais la crainte d'erreurs et de remarques de l'APEA du JB n'est pas pour rassurer le personnel, qui connaît la rigueur et les exigences de cette Autorité.

Difficile donc d'envisager sereinement le futur et de savoir d'emblée que nous serons débordés et sous pression, alors que nous vivons déjà une année de stress et de pression.

En dépit de toutes ces craintes, force est de constater que toute l'équipe de la « comptabilité mandats » résiste et assume ses missions avec professionnalisme et dans des délais tout à fait corrects. Bravo et merci à eux.

Côté LARCE (avance et recouvrement de contributions d'entretien)

Le parent chez lequel vit l'enfant mineur peut demander à bénéficier des avances de contributions d'entretien courantes pour autant qu'il dispose d'un titre judiciaire valable et exécutoire. Ce même droit est acquis au jeune majeur à condition qu'il soit en formation. De plus, le titre judiciaire doit mentionner le droit à la contribution d'entretien jusqu'à fin de sa formation.

Les demandes doivent être présentées par écrit munies d'un mandat / procuration / cession. Ce qui nous permet d'agir auprès du parent débiteur pour l'encaissement des montants avancés.

Le parent qui bénéficie de l'avance des contributions d'entretien courantes, peut également présenter une demande d'aide au recouvrement d'éventuels arriérés. Elle ou lui nous transmet un décompte d'arriérés indiquant tous les montants échus. Le décompte doit être daté et signé.

Comment sont rendues les décisions d'avance ?

La fortune et le revenu imposables du parent chez lequel vit l'enfant et la taille du ménage, sont les éléments déterminants du droit aux avances. L'admission de la demande sera établie si le revenu imposable et la fortune imposable ne dépassent pas les limites applicables fixées par l'OARCE. Pour ce faire, nous demandons à celle ou celui qui souhaite bénéficier des avances de nous fournir sa dernière taxation fiscale complète entrée en force.

Les décisions d'avances sont d'une durée déterminée de 12 mois au plus. Nous informons par écrit les parents bénéficiaires avant l'échéance de la décision qu'il est possible de présenter une nouvelle demande, faire valoir la dernière taxation fiscale et continuer ainsi à bénéficier des avances, si les conditions sont remplies. La cheffe de service examine et signe les décisions.

Si le revenu imposable, ou la fortune imposable, ou les deux sont supérieurs aux limites fixées par l'OARCE, la demande sera rejetée. La requérante ou le requérant en est informé.e par écrit. Son droit d'être entendu(e) lui est également signifié. Même dans ce cas, le dossier restera actif si l'ayant droit a souhaité bénéficier de l'aide au recouvrement d'arriérés.

Toute décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la Préfecture dans les 30 jours. En cas de recours, nous devons rédiger notre mémoire de réponse et préparer les annexes selon l'ordonnance de la Préfecture.

Les montants avancés sont mis à jour en début de chaque année, à condition que l'indexation figure expressément dans le titre d'entretien. Nous procédons aux calculs dès la publication par l'OFS de l'IPC de novembre.

Conformément à la LARCE, les ex-conjoints ne bénéficient pas d'un droit d'avance des contributions d'entretien courantes mais d'une aide au recouvrement. L'ex conjoint.e nous présente un décompte détaillé des arriérés qui lui sont dus et le titre judiciaire lui donnant droit.

Il est possible qu'un titre donnant droit fasse l'objet d'une procédure au tribunal pour modification de contributions d'entretien, le service social est cité comme défendeur No.2. Il lui est intimé de déposer une réponse par écrit avec les pièces justificatives.

Les décisions sont transmises à la Caisse municipale qui procède aux versements mensuels des contributions d'entretien. Elle assume aussi les procédures de recouvrement à l'encontre des parents débiteurs pour les montants avancés et pour le recouvrement des arriérés.

La personne qui, au SSRP, s'occupait du suivi de ces dossiers prendra sa retraite définitive fin 2025. Dès le 01.01.2026, ce domaine spécifique du SSRP sera repris par l'ARPA (Avance et Recouvrement des Pensions Alimentaires), dépendant du SAS (Service de l'Action Sociale).

Après plus de quatorze années à la tête de ce service toujours en mouvance et bien souvent en effervescence, nous constatons avec reconnaissance et gratitude l'ampleur du travail effectué par chacune et chacun des employé.e qui y a œuvré.

Il aura fallu se retrousser les manches, prendre son courage à deux mains suivant la situation, le vis-à-vis, le contexte, l'atmosphère, et remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier. C'est ainsi, nourris par les multiples expériences pratiques et observations, que se sont mis en place les canevas, modèles ou autres procédures. Par nos écueils, nous avons dû repenser notre organisation, notre transmission d'informations, notre accueil du nouveau personnel, l'accompagnement des bénéficiaires, nos exigences, nos devoirs envers eux et eux envers nous, envers la commune et envers le canton. Ceci dans la seule intention d'être toujours plus cohérents, équitables, corrects dans notre analyse de la situation et efficaces à la fois.

Heureusement, l'esprit de bienveillance, le sens de la mission du travail social dans un service tel que le nôtre, le respect des bénéficiaires, des personnes concernées et de leurs conditions, ont été des éléments fédérateurs et sur lesquels se sont construits des forces, des appuis, des connaissances et des satisfactions également. Le personnel du SSRP s'est, à n'en pas douter, enrichi de toutes ses expériences et le fonctionnement du service s'en ressent. Sa rigueur d'exécution, son bagage interne et ses références externes lui ont permis d'absorber et de réaliser moult tâches, devenues de plus en plus complexes au fil des années, avec diligence et compétences. Nous avons la satisfaction de remettre au SSRJU un service ayant un regard analytique à 360 degrés, du personnel formé, compétent, pour la majorité avec plusieurs années d'expérience pratique et, de manière globale, une équipe vive, vivante, impliquée et proactive, sachant travailler de façon autonome.

Merci à chacune et chacun pour le travail fourni, l'implication personnelle mise dans sa tâche et les efforts fournis pour s'ajuster en permanence aux nombreuses modifications et exigences provenant des diverses Autorités dont nous sommes tributaires. Ces quelques mots de gratitude s'adressent à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, actuel.le.s au SSRP ou l'ayant quitté. Chacune et chacun y a laissé une trace, sa couleur, son impact personnel, qui a permis à ce service d'évoluer.

A chacune et à chacun désormais d'ajuster diligemment son bagage et sa boîte à outils fournie, au contexte jurassien. Il va certes y avoir du « job », mais nous sommes rompus aux changements. Sachons donc vivre ce temps de chrysalides aussi sereinement que possible, pour permettre ensuite aux papillons de découvrir et déployer leurs ailes nouvellement acquises.

Patricia GAMMA
Cheffe du Service social régional de la Prévôté

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociale : Travail social en milieu scolaire

(2024-2025)

Préambule

Afin de simplifier la rédaction de ce rapport, nous l'avons rédigé à la 1^{ère} personne du pluriel. Pour en clarifier la lecture, nous vous transmettons la façon dont est partagé le poste de TSS au sein des différents collèges de la ville de Moutier :

- Ecoles enfantines et Collège du Clos : Martine Steulet
- Collèges de Chantemerle, de la Poste et Ecole secondaire : Claire Voirol

Dorénavant, nous ne sommes plus en mesure de pouvoir accueillir des stagiaires dans notre service car nous ne sommes pas formées en tant que praticienne formatrice.

Le mot de Claire Voirol

Il s'agit de ma première année au sein du service de travail social en milieu scolaire, et je suis ravie de l'engagement que j'ai pu y consacrer. Cette année a été particulièrement enrichissante et formatrice, et j'ai pris beaucoup de plaisir à découvrir les multiples facettes de cette fonction. Dès le début, une collaboration solide et fluide s'est installée avec ma collègue. Nous avons su construire ensemble un partenariat de travail idéal, fondé sur la confiance, l'écoute et la complémentarité. Nos compétences personnelles sont pleinement mises au service du mandat du travail social scolaire, ce qui nous permet d'assurer une cohérence dans nos interventions, tout en répondant de manière ajustée aux besoins du terrain.

Le mot de Martine Steulet

La rentrée scolaire 2024 s'est fait sous le signe du changement pour le service de travail social scolaire avec l'entrée en fonction de Claire Voirol à la suite du départ de Sabrina Petrillo, que je remercie chaleureusement pour nos 5 années de collaboration.

Les premières semaines ont donc été consacrées à des échanges constructifs permettant de définir les objectifs communs et de renforcer la relation professionnelle sur la base de la confiance.

Cette nouvelle collaboration s'avère constructive : le partenariat autour des animations en classe a été renforcé et de nouvelles pistes de travail communes ont été développées afin de répondre au mieux aux besoins des élèves. Les premiers projets prennent forme et la dynamique qui s'installe constitue un facteur de motivation important. Elle favorise également un appui réciproque dans la gestion de situations complexes, parfois sensibles sur le plan émotionnel.

Introduction

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de notre service de travail social en milieu scolaire (TSS) pour l'année scolaire 2024–2025. Ce document a pour vocation d'informer la Commune et les représentant·e·s politiques des actions menées tout au long de l'année, des besoins identifiés sur le terrain et des axes d'intervention développés dans les différents établissements scolaires.

Notre mission principale est de promouvoir le bien-être des élèves, de prévenir les situations à risque, et de renforcer le lien entre les familles, l'école et les ressources du réseau social.

Ecoles enfantines

Notre travail à l'école enfantine a reposé sur des interventions précoces et discrètes. Les demandes ont été motivées la majorité du temps par les enseignant·e·s et menées en étroite collaboration avec eux.

Nous avons observé des dynamiques de groupe, accompagné des enfants en difficulté d'adaptation, et parfois avons soutenu les parents dans leur rôle éducatif. À cet âge, les situations rencontrées concernent fréquemment des troubles du comportement, des problématiques familiales ou des besoins d'intégration.

À l'automne, comme l'année précédente, nous nous sommes rendus dans chaque école enfantine. Nous avons raconté une histoire permettant d'aborder avec les enfants le thème des inquiétudes, des soucis et des manières de les gérer. Un flyer de présentation des TSS a également été remis pour transmission aux parents. Les enfants ainsi que les enseignant·e·s nous ont réservé un accueil chaleureux. Comme il est fréquent que nous intervenions en cours d'année dans les classes pour accompagner certaines situations particulières, cette première visite offre aussi aux enfants l'occasion de nous rencontrer et de mettre un visage sur notre rôle.

Ecoles primaires

Dans les cycles primaires, nous avons régulièrement été sollicitées pour accompagner des élèves confronté·e·s à des difficultés sociales, relationnelles ou émotionnelles. Nous avons effectué des suivis individuels, organisé des médiations entre pairs (en l'absence de la médiatrice scolaire), et avons collaboré activement avec les enseignant·e·s. Nous avons également mis en place des actions de prévention en classe lorsque qu'il y avait une demande.

Comme chaque début d'année scolaire, les TIM se sont présentées (TIM : travailleuses sociales scolaires, infirmières scolaires et médiatrice scolaire) aux élèves de 3H-4H à travers une histoire. Cette approche nous permet d'expliquer aux plus jeunes l'importance de parler de leurs soucis et d'en comprendre les raisons. Pour éviter les redites, nous alternons les histoires chaque année. Nous nous sommes également présentées aux classes de 5H-6H, qui nous connaissent déjà, mais qui ont ainsi pu faire la connaissance de Claire Voirol. À la rentrée, une présentation générale des enseignant·e·s et des collaborateur·rice·s a été faite auprès des élèves de 7H-8H.

Nous avons éprouvé beaucoup de plaisir à participer à différents moments de la vie scolaire, tels que la course d'automne, les courses d'école ou encore les activités de semaine hors-cadre. Ces occasions favorisent la rencontre et le partage dans un cadre plus informel que celui des entretiens.

À Chantemerle, nos présentations ont été bien reçues: chaque semaine, nous trouvons de nombreux billets dans les boîtes aux lettres ! Devant l'abondance des demandes, nous avons invité les enseignants à traiter les "petites" situations du quotidien en premier lieu en classe (notamment la gestion de conflit, par exemple en mettant en place un conseil de classe).

Enfin, nous avons mené diverses interventions en classe autour de thématiques telles que le harcèlement, la gestion des conflits, l'intégration d'un élève particulier, la communication non violente, le vivre-ensemble ou encore le travail sur les émotions. Ces interventions ont été construites par nos soins, en fonction des besoins observés et adaptées à l'âge des élèves.

Ecole secondaire

Notre présence dans les cycles secondaires a été plus marquée, notamment en raison de la complexité croissante des situations. Nous sommes intervenues dans des situations de crise, avons accompagné des jeunes en rupture scolaire ou en souffrance psychologique, et avons assuré un suivi soutenu de certains dossiers. Certaines situations sont restées complexes et ont demandées une gestion de plusieurs aspects à la fois : tant familial, que scolaire, que relationnel. Nous avons également participé à des groupes de travail multidisciplinaires et avons développé des projets collectifs.

Notre prise en charge a été régulière et soutenue afin de soutenir les élèves et de trouver les meilleures solutions possibles. Comme ces dernières années, nous avons eu également quelques situations très lourdes : idées suicidaires, auto-agressions, abus sexuels, absentéisme de longue durée. L'amitié est une problématique récurrente tant chez les filles que chez les garçons. Elle peut être source de tristesse et de déception pour les jeunes.

Pour quelques rares situations nous avons fait appel à des organismes externes spécialisés comme ESPAS (Lausanne) et la police de prévention du Canton de Berne.

Typologie des demandes

De manière générale, nous observons que les enfants et les adolescents ont un réel besoin de parler, d'exprimer leur mal-être, d'être écoutés et conseillés. À l'école secondaire, les jeunes recherchent un espace de parole où ils peuvent déposer leur vécu. Quant aux plus jeunes, à l'école primaire, leurs préoccupations s'expriment le plus souvent à travers leur comportement en classe.

Les conflits entre pairs restent très fréquents au sein des établissements scolaires. Certains élèves ou groupes d'élèves parviennent à les résoudre de manière autonome, tandis que d'autres font appel aux

TIM car ils peinent à les gérer. Nous relevons également de nombreuses manifestations de violence, tant verbales que physiques.

L'influence des réseaux sociaux accentue encore ces difficultés. Dès la 7H – parfois même avant –, les discussions et conflits s'y poursuivent, voire y prennent naissance, avant de se répercuter à l'école. De ce fait, les week-ends et les vacances ne constituent plus nécessairement une ressource d'apaisement pour certains jeunes.

Les demandes qui nous parviennent sont variées et proviennent tant de l'école (enseignant·e·s, directions, etc.) que des familles ou des élèves eux·elles-mêmes. Elles se répartissent globalement comme suit :

- Soutien individuel aux élèves : problèmes relationnels, mal-être, conflits familiaux, manque de motivation, comportements à risque, etc.
- Accompagnement des familles : guidance parentale, difficultés éducatives, séparation, précarité, situations de violence ou de négligence.
- Soutien aux professionnel·le·s de l'école : conseils, co-analyse de situations, élaboration de stratégies communes.
- Médiations et gestion de conflits entre élèves
- Orientation vers les services spécialisés : pédopsychiatrie, services sociaux, éducateurs/trices en milieu ouvert, etc.

Notre engagement en prévention

La prévention est un axe central de notre travail, et nous y consacrons une part importante de notre temps.

- **Prévention primaire** : Nous intervenons en classe sur des thématiques comme le vivre-ensemble, la gestion des émotions, la prévention du harcèlement. Ces interventions sont planifiées en lien avec les enseignant·e·s ou les directions.
- **Prévention secondaire** : Nous développons des actions ciblées auprès de groupes d'élèves repéré·e·s comme étant à risque (isolement, conflit, absentéisme, etc.). Ces actions visent à prévenir les ruptures scolaires ou sociales par des ateliers, du coaching individuel ou des projets collectifs.

Autres activités

En parallèle de notre mission d'accompagnement direct, nous participons activement à plusieurs autres types d'activités :

- **Travail en réseau** : Réunions avec les partenaires externes, participation à des cellules de coordination ou de soutien.
- **Formation et supervision** : Nous nous engageons à maintenir un haut niveau de qualité dans nos pratiques grâce à la formation continue et à des moments réguliers de supervision.
- **Tâches administratives** : Suivi de dossiers, rédaction de bilans, participation aux réunions de service, élaboration de documents internes.

Collaborations

Tout au long de l'année, nous entretenons des collaborations avec les parents. Nous avons conscience, qu'il n'est pas toujours aisé pour eux de demander de l'aide ou des conseils. Être parent n'est jamais simple, quel que soit l'âge de l'enfant, avec les questionnements et les comportements que cela implique. Une approche bienveillante et non jugeante reste la meilleure manière de collaborer et de trouver ensemble des solutions.

Les collaborations avec les enseignant·e·s et la direction sont soutenues. Nos différentes cultures professionnelles offrent des regards croisés sur les situations, mais demandent aussi un travail constant sur la confiance professionnelle mutuelle.

Le groupe TIM s'efforce de se réunir régulièrement pour travailler de manière systémique. Là encore, nos cultures professionnelles différentes nous amènent richesse d'échange mais aussi besoin soutenu d'une communication de qualité. La supervision menée ensemble offrent un regard pluridisciplinaire précieux sur les situations et permet de saines remises en question.

Nous (les TSS) nous réunissons chaque semaine, à la fois pour organiser le service et pour échanger au sujet des situations rencontrées. Ces moments nous permettent aussi de nous alléger sur le plan émotionnel, face aux situations plus lourdes. Nous avons bénéficié de séances de supervision. Le regard extérieur sur nos pratiques nous aide à prendre du recul, à envisager parfois la réalité sous un angle différent et à nous libérer de la charge émotionnelle.

Les autres services de la région avec qui nous avons collaboré sont le SSRP, l'APEA, l'AEMO, l'OP, le SeJAC, l'EJC, le SPE, le centre ambulatoire de pédopsychiatrie, les thérapeutes privés, le planning familial, Santé bernoise, ESPAS et la police de prévention du canton de Berne.

Nous avons également été sollicité par le conseil des parents et la direction pour participer à une séance autour du harcèlement. Le conseil des parents a un projet de soirée d'information sur ce thème pour les parents, nous restons à disposition et attendons de leurs nouvelles quant à cette éventuelle soirée.

Voici les différents groupes de travail qui nous permettent d'assurer une collaboration continue tout au long de l'année.

1. **Groupe « TIM »** (TSS, infirmières scolaires, médiatrice scolaire)
Rencontres régulières d'intervision, de supervision et d'organisation.
2. **Groupe de travail « Santé à l'école »**
Poursuite du projet « alimentation » mené par les infirmières scolaires. Le thème du stress à l'école a été thématiqué. Des outils « clés en main » adaptés à chaque âge ont été créés et mis à disposition des enseignant·e·s.
3. **Collaboration TSS – EJC**
Rencontres 1 à 2 fois par an avec les éducateur·rice·s de l'EJC afin de coordonner notre travail et la prise en charge des enfants et adolescents.
4. **Groupe de travail « SSRP-Écoles »**
Participants : chef de dicastère, SSRP, directions d'écoles primaires et secondaires, SeJAC, médiatrice, EJC, TSS.
5. **Groupe TSS JUBEI**
Intervisions et partage des préoccupations entre les TSS du Jura bernois, de Bienne francophone et du Jura.

Chiffres et pourcentages de l'activité du travail social en milieu scolaire

120% de TSS est occupé par deux travailleuses sociales en milieu scolaire au sein de tous les collèges de la ville de Moutier. Grâce à ce pourcentage ainsi qu'à la disponibilité et la collaboration de chacun des partenaires, toutes les demandes ont pu être traitées.

Au vu de la charge de travail, la dotation du TSS est plus que pertinente. Elle permet de donner l'accès aux TSS aux élèves de tous les degrés d'enseignement obligatoire. De plus, elle permet également aux directions et enseignant·e·s de partager des situations complexes.

Quelques chiffres :

Au total, 49 suivis d'élèves à l'école secondaire, 88 à l'école primaire (Clos, Chantemerle, Poste) et 24 au sein des écoles enfantines. Sont compris dans ces chiffres autant les suivis réguliers, ponctuels, que les médiations.

Dans son ensemble, les TSS ont répondu à 523 entretiens réguliers, 138 demandes ponctuelles, 47 médiations, 66 interventions au sein des classes, 221 liens avec les parents (contacts téléphoniques et présents), 759 collaborations internes à l'école (enseignants, directions, membres TIM), 196 collaborations avec les services externes aux écoles (SSRP, APEA, AEMO, OP, SeJAC, EJC, SPE, Centre ambulatoire de pédopsychiatrie, thérapeutes privés, planning familial, Santé bernoise, ESPAS, police de prévention du canton de Berne, ...)

Répartitions de nos tâches en pourcentage :

- 35 % d'entretiens de conseils aux élèves ;
- 10 % d'entretiens et démarches auprès des familles ;
- 32 % de démarches et de collaboration avec le réseau interne de l'école (directions, enseignants, TIM) ;
- 10 % d'entretiens et contacts auprès des services spécialisés ;
- 5 % pour les autres activités (administratives, séances des maîtres, vie scolaire, etc...) ;
- 8 % pour la prévention primaire.

Conclusion

Cette année scolaire a été riche en interventions et en collaborations. Les besoins rencontrés sur le terrain confirment l'importance de notre rôle au sein de l'école. La complexité croissante de certaines situations nous amène à renforcer notre présence dans les établissements et à continuer à développer des outils de prévention adaptés.

Le pourcentage du service TSS alloué aux écoles de Moutier est adapté et nous permet de traiter les demandes, venant de tout part et de consacrer du temps à la prévention primaire. Cette dernière est essentielle pour favoriser un bon climat scolaire. À l'aube du passage dans le Jura, nous espérons que Moutier pourra continuer d'offrir à sa population les mêmes prestations.

Nous remercions la Commune pour sa confiance et son soutien, et restons engagées pour assurer un accompagnement de qualité aux élèves, aux familles et aux équipes pédagogiques.

Martine STEULET et Claire VOIROL
Travailleuses sociales en milieu scolaire

Service de la Jeunesse et des Actions communautaires : SeJAC

2025 : transfert, mobilité internationale et développement durable

L'année 2025 du SeJAC a été marquée par la première mise en œuvre formelle de la politique de développement durable de la municipalité, par un ambitieux projet d'échanges entre jeunes de la région et du Kosovo ainsi que par le transfert du service et de la commune vers le Canton du Jura.

Concernant le transfert, l'avenir du service, de son personnel et de ses prestations n'est pas encore totalement arrêté et devra être décidé en 2026. 2025 a été une année de transition durant laquelle l'équipe du SeJAC a travaillé à établir un nouveau réseau et de nouvelles collaborations en tenant compte de la nouvelle identité cantonale à venir de la ville.

Concernant le développement durable, le rôle du SeJAC répond à la demande du Conseil de Ville, exprimée dans une motion de 2018, de déployer une politique communale en la matière. La singularité de l'approche proposée par notre service est de cordonner une approche transversale mais aussi d'impliquer les citoyennes et les citoyens, notamment les jeunes à cette politique. 2025 a été l'année de la première publication du rapport annuel municipal en matière de développement durable.

Finalement, au niveau socioculturel, le projet emblématique de l'année fut un voyage au Kosovo impliquant une vingtaine de jeunes de la région. Un autre groupe de douze jeunes a aussi réalisé un séjour international, à Paris, sur le thème de la culture et de la santé mentale, alors qu'une quarantaine de filles ont eu la chance d'assister à un concert au Luxembourg dans le cadre d'un week-end « sans écran ».

Au-delà de ces activités particulières, offrant une grande visibilité, le service a continué de déployer ses prestations habituelles avec une attention particulière à l'accueil libre (centre de jeunesse), qui reste le lieu où se réalise la rencontre avec la population, les jeunes en particulier, où se font entendre leurs besoins et où naissent leurs projets.

Ressources humaines en 2025

Prénom et nom	Fonction
Silvère Ackermann	Chef de service (70%)
Maulde Studer	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (45%)
Fátima Marques	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (40%)
Nicolas Mangold	Chargé de mission (70%)
Elise Vallat	Animatrice socioculturelle HES en formation (60%)
Florence Rusca	Stagiaire pré-HES à 60% du 18.03.2025 au 18.08.2025

En 2025, l'équipe du SeJAC est restée stable, avec des personnes engagées depuis longtemps au sein du service. Madame Vallat, arrivée en 2024 en tant qu'animatrice socioculturelle en formation, a pris ses marques dans le service et contribué à l'organisation et la gestion de nombreux projets en 2025. Elle a notamment grandement porté les enjeux autour de l'accès et de la participation des filles et des jeunes femmes dans les activités du SeJAC et dans la ville en général.

L'équivalent d'un 0,25 EPT est financé par une fondation privée et souligne les efforts réalisés en matière d'insertion socioprofessionnelle. Ce financement existe depuis 2022, il a été prolongé suite au renouvellement de cette subvention. Il permet de disposer d'extension de contrat des infirmières jusqu'à juillet 2026 et même de disposer de quelques réserves financières pour mettre en œuvre certaines prestations jusqu'en 2027.

Le SeJAC a maintenu son engagement dans le domaine de la formation en accueillant une stagiaire pré-HES, Mme Rusca. Elle a notamment travaillé les questions de protection des femmes victimes de VSS et soutenu l'organisation du festival Quartier des Enfants en 2025.

En principe, le chef de service rencontre son autorité politique, soit M. Pierre Sauvain, à raison d'une rencontre hebdomadaire. Une rencontre avec M. Sauvain et l'ensemble de l'équipe du SeJAC est aussi programmée de manière moins régulière. Cette étroite collaboration est favorable à une bonne compréhension mutuelle entre les employé.e.s du SeJAC et l'autorité politique.

L'équipe du SeJAC s'astreint à des séances de supervisions collectives régulières grâce à l'accompagnement de Nathalie Le Doussal, superviseuse agréée. Ces séances sont une garantie supplémentaire d'un fonctionnement sain du service et de rapports de travail équilibrés entre les membres de son personnel.

Les infirmières participent nouvellement à des séances de supervisions spécifiques avec le groupe « TIM » constitué des travailleuses sociales scolaires et des médiatrices.

Cinq axes pour une action socioculturelle en ville de Moutier

En se référant aux bases légales qui régissent l'animation jeunesse dans le canton de Berne (OEJF) ainsi que sur l'expérience du personnel du service, cinq axes ont été définis, à partir desquels le SeJAC déploie sa mission :

Axe 1 : L'intégration et la socialisation

Axe 2 : La promotion de la citoyenneté inclusive

Axe 3 : La promotion culturelle

Axe 4 : La promotion de la santé et la prévention

Axe 5 : Un environnement respectueux des besoins

Projets, activités et événements

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets de grande ampleur, notamment de projets de mobilité internationale. Le volume d'activité du SeJAC en 2025 a été conséquent, le service a par exemple organisé plusieurs journées regroupant des partenaires de son réseau. Voici un aperçu des projets, activités et événements mis sur pied ou continués en 2025.

Echange international à Paris

En fin d'année 2024, des jeunes utilisant le studio de la Maison Prévôtoise se sont approché.e.s de notre équipe avec l'envie de collaborer avec des artistes établi.e.s à Paris pour développer leur pratique culturelle. Notre équipe les a soutenu.e.s dans l'établissement d'une demande de fond à Movetia, l'organe de soutien à la mobilité internationale de la Confédération. Il s'est avéré que les participant.e.s étaient touché.e.s par des enjeux de santé mentale et que la pratique artistique les aidait dans cette situation. L'échange avec les jeunes artistes de Paris s'est concentré sur l'expression artistique comme moyen de traiter les questions de santé mentale chez les participant.e.s.

Echange international au Kosovo

Lancé en 2024 par un groupe de jeunes de Delémont et notre partenaire, le Conseil Delémontain des Jeunes (CDJ), le projet d'échange international avec un groupe de jeunes du Kosovo a été porté à son terme en 2025. Le SeJAC, l'Espace Jeunes de Delémont et le CDJ ont accompagné une vingtaine de jeunes à Gjilan, où nous avons rencontré un groupe de jeunes du Kosovo autour des questions de citoyenneté, de pouvoir et de transition à l'âge adulte. La préparation du voyage a notamment été marqué par les difficultés d'accès à la mobilité internationale des jeunes non suisses.

Projets autour de la participation des filles

Comme indiqué ci-dessus, Mme Elise Vallat, et le reste de l'équipe du SeJAC, a mis un point d'honneur cette année à renforcer le soutien à la participation des filles et des jeunes femmes, tant dans les activités du SeJAC que dans leur engagement citoyen. Cela s'est traduit de plusieurs manières,

notamment via le soutien aux projets Tiakola et DanceLife (détaillé plus loin). Un séjour au Luxembourg entre filles et l'organisation d'un concours de danse national sont deux exemples du soutien aux démarches initiées par des filles et des jeunes femmes fréquentant notre service. Derrière l'activité en tant que telle, se cachent toujours les enjeux des difficultés que les filles et les jeunes femmes rencontrent à Moutier, en termes de participation et d'expression (politique, citoyenne, sportive, culturelle, ...), d'inégalités ou encore de violences (sexistes et sexuelles, mais aussi physiques, psychiques, sociales et/ou économiques). Un autre axe de cette thématique porté par le SeJAC cette année s'est articulé autour du travail de Mme Rusca qui s'est penchée sur les dispositifs de protection (existants ou lacunaires) des femmes victimes de violences à Moutier. A travers les recherches qu'elle a effectué durant son stage, elle a contribué à la création d'un groupe de travail au sein de la CPPS dédié à ces questions.

Réseau genre et jeunesse

Le SeJAC a accueilli à la Sociét'halle le 11 mars 2025, la rencontre annuelle du réseau « genre et jeunesse ». Celle-ci concerne une petite centaine de professionnel.le.s du travail social, d'enseignant.e.s, de chercheuses et de chercheurs ainsi que d'étudiant.e.s romand.e.s en sciences sociales mobilisé.e.s autour des questions d'égalité de genre dans leur domaine.

Cette journée a mobilisé une vingtaine de jeunes de la ville qui se sont impliqué.e.s dans les préparatifs, la logistique et le bon déroulement de la journée. Plusieurs d'entre elles se sont aussi engagées pour préparer et guider des visites sociales de la ville de Moutier ou des ateliers thématiques.

Actions de prévention (Mastadinguerie, alimentation et autres)

Dans la continuité de nos actions, le SeJAC s'est investi sur plusieurs enjeux de prévention en 2025, que ce soit via l'action des infirmières de santé communautaire ou via les demandes des jeunes fréquentant notre service. Nous pouvons citer entre autres la continuité du projet « Alimentation et Mouvement à l'école » avec de nombreux ateliers pour les classes des écoles primaires de Moutier autour des questions de la promotion de l'alimentation durable et du mouvement. Les infirmières ont mis en place des ateliers adaptés aux âges des enfants, allant de l'introduction à la pyramide alimentaire, à la création de jardins collectifs pour l'école avec les enfants en passant par une prévention sur la consommation des energy drinks. Sur les enjeux de prévention, citons encore le projet « Mastadinguerie » expliqué plus bas dans ce rapport.

Projets de participation

En 2025, le SeJAC a vu l'aboutissement de deux grands projets enclenchés les années précédentes avec la mise en application des ateliers participatifs du projet « Le Carrefour » en collaboration avec la commune de Courtételle, et la validation, par le Conseil de Ville, de la proposition de réaménagement de la place du collège de la Poste. Ces deux projets sont issus de démarches participatives, pilotés par le SeJAC, et ont appelé les citoyens de Courtételle et de Moutier à redéfinir la politique sociale d'une commune pour le premier, respectivement l'aménagement et l'usage de la place du collège de la Poste pour le deuxième. L'engagement du SeJAC dans l'élaboration et la réalisation des démarches participatives a permis à la commune de Moutier d'obtenir une large subvention de la part de la Confédération (programme Adapt+). En effet, la participation des publics dans le réaménagement de la place était un des critères essentiels qui a permis l'obtention de cette subvention.

Finalement, le festival Quartier des Enfants a connu sa troisième édition en 2025. Pour rappel, ce festival est né de l'initiative d'un groupe de jeunes de Moutier et propose, à la fin des vacances d'été, trois jours d'activités sportives, artistiques, créatrices mais surtout citoyennes et communautaires. Les ateliers citoyens permettent aux enfants qui participent au festival de développer des compétences démocratiques et de s'exprimer sur leur ville, sur les projets qu'ils souhaitent réaliser, sur les difficultés qu'ils rencontrent. Le festival 2025 a rendu visibles plusieurs besoins des enfants sur les questions de harcèlement, de littering (déchets sauvages) ou encore de mobilité douce à Moutier.

Politique de développement durable

Ce thème est traité dans un rapport spécifique qui a été transmis au Conseil municipal et qui sera publié en ligne après sa transmission au Conseil de Ville prévue au printemps 2026.

Journée RSE de la BCJ

Le SeJAC a reçu le mandat d'organiser la journée « responsabilité sociale et environnementale » de la Banque Cantonale du Jura. Cette collaboration a permis, entre autres, la réalisation et le financement d'une dizaine de jardins surélevés dont certains sont gérés par des classes du collège, des jeunes usagères et usagers du SeJAC ou encore par des enfants de l'EJC.

Cette journée a permis d'impliquer une dizaine de jeunes de la ville dans des tâches logistiques ou autres.

Journée durabilité HES-SO

Le 2 octobre 2025, une centaine de collaboratrices et collaborateurs de la Haute école de Suisse Orientale (HES-SO) venus de toute la Suisse romande ont été accueilli.e.s à la Sociét'halle par notre service pour leur journée « durabilité ».

Cette journée a mobilisé dans sa préparation et dans son déroulement une vingtaine de jeunes de la ville. Certain.e.s se sont impliqué.e.s dans des tâches logistiques, d'autres ont préparé un repas « durable » réalisé avec un maximum de produits alimentaires locaux et de saison. Plusieurs jeunes ont eu un rôle dans le déroulement d'ateliers en lien avec le développement durable, notamment la conduite de visites thématiques dans la ville de Moutier. Finalement, plusieurs usagères du studio de musique sont venues chanter devant le public pendant la pause de midi pour offrir une animation.

DanceLife et Mastadinguerie

Le week-end du 17 et 18 mai 2025 a été intense à la Sociét'halle !

L'équipe du SeJAC a accompagné la mise en œuvre de deux projets portés par des jeunes :

- DanceLife le samedi ;
- Mastadinguerie le dimanche.

Le premier projet, *DanceLife*, est né durant un atelier citoyenneté de Quartier des enfants et était porté par des filles très jeunes, âgées de 9 à 10 ans. Il a permis à 160 enfants venus de toute la Suisse romande de monter sur scène pour présenter une chorégraphie. Le public a aussi été nombreux à la Sociét'halle. L'événement a mobilisé des jeunes plus âgés que les organisatrices pour les préparatifs ou la logistique notamment. Les usagères et usagers du studio se sont aussi mobilisé.e.s pour apporter leurs compétences au niveau de la technique de scène (son, lumière,...) et de l'animation.

Mastadinguerie était un projet porté par un jeune Prévôtois de 16 ans. Sans perspectives professionnelles à court terme, celui-ci a souhaité mettre du temps dans un projet socioculturel destiné aux enfants de la région, sous la forme d'une fête accessible aux 12-16 ans, sans alcool et avec une vocation préventive. L'événement a mobilisé plusieurs dizaines de jeunes de la ville dans ses préparatifs et dans son déroulement avec une multitude de tâches à assumer :

- Mise en place
- Sécurité
- Accueil
- Décoration
- Animation
- Service
- Prévention
- Rangements
- Etc,...

Un peu plus de 100 entrées ont été vendues, ce qui est satisfaisant mais en dessous de la capacité maximum de la salle et de l'organisation. Il s'agit toutefois du seul bémol pour cette soirée qui a donné satisfaction au jeune à son organisateur ainsi qu'aux participant.e.s.

Noël pour tous

Dans la continuité de 2024, l'équipe du SeJAC a collaboré avec l'association Noël pour tous afin d'impliquer des jeunes dans les préparatifs de cet événement populaire. Ceux-ci ont concerné une dizaine de jeunes prévôtois.e.s, que ce soit pour les décorations, bien en amont de Noël, ou quelques jours avant celui-ci pour la mise en place de la Société'halle ainsi qu'après, pour les rangements.

Cette année, de jeunes usagères du studio de musique se sont aussi engagées pour proposer une animation musicale.

Déjeuner du bureau de l'égalité

En fin d'année, le SeJAC a collaboré avec le Bureau de l'égalité jurassien afin de promouvoir ses activités auprès des prévôtoises et des prévôtois. Une séance a été proposée au public à la Maison Prévôtoise, avec une participation un peu faible en nombre.

Insertion socioprofessionnelle

Une collaboration est maintenue dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle entre notre service et l'association spécialisée aJir à qui un mandat a été confié dans le cadre du projet STEP et grâce à un financement d'une fondation privée. En 2025, une quarantaine de dossiers concernant des demandes d'aide pour le domaine de l'insertion professionnelle ont été ouverts ou modifiés. C'est un nombre un peu moins élevé que les années précédentes. Il s'avère qu'une dizaine de situations très complexes, concernant des jeunes d'une moyenne d'âge de 18-20 ans, ont mobilisé beaucoup de ressources. Autrement dit, quelques jeunes qui cumulaient des difficultés ont saturé le dispositif d'insertion, limitant l'accès des 10 et 11H à ces prestations et leur ambition « préventive ».

Dans cette situation notre service a cherché à accroître son réseau dans le domaine de l'insertion professionnelle avec notamment des acteurs de l'économie privée, des centres de formation professionnelle, les écoles obligatoires ainsi que les institutions proposant des mesures transitoires.

Le volume des petits-jobs proposés aux jeunes a explosé en 2025, à plus 2'000h, bénéficiant des nombreuses collaboration et co-financement d'événements par des entreprises ou des institutions telles que la BCJU ou la HES-SO.

Autres activités régulières

En dehors de certains grands événements, des activités régulières ont lieu à la Maison Prévôtoise.

La danse se pratique tous les jours de manière informelle dans diverses salles du bâtiment. Le jeudi, un cours « officiel » à lieu et il accueille, en deux temps, une cinquantaine de participantes !

Le studio de musique est occupé par des jeunes avec des pratiques diverses, dont le rap et le chant. Des ateliers sont organisés avec un ou deux moniteurs le mercredi après-midi, ils accueillent jusqu'à quinze jeunes pour des sessions d'enregistrement !

La collaboration avec la Luothèque municipale autour des événements « Accueil en famille » (pour les enfants de 2 à 4 ans et leur famille) et « Ludo'tchek » (pour les enfants de 6 à 12 ans) se poursuivent plusieurs fois par année. Ces événements fonctionnent assez bien, ils mobilisent certaines usagères et certains usagers du SeJAC intéressé.e.s par une profession dans le domaine du social. L'objectif de ces événements est de faire la promotion des jeux de société comme alternative aux écrans.

En soutien à la dizaine de bénévoles actives et actifs, l'équipe du SeJAC encourage les jeunes prévôtoises et les jeunes prévôtois à s'impliquer dans le projet de jardin communautaire durant la belle saison.

L'équipe du SeJAC supervise aussi le démontage du marché du vendredi en vieille ville par une équipe de jeunes en dernière année de scolarité obligatoire. Ceci dans le cadre des « petits jobs » qui permettent aux jeunes d'obtenir un défraiement, une évaluation et une attestation pour leur engagement.

Autres prestations

En plus des permanences dans les écoles primaires, secondaire (via les infirmières de santé communautaire) et de son accueil libre ouvert du mardi au vendredi après-midi, l'équipe du SeJAC se tient à disposition de la population et en particulier des jeunes âgés de 12 à 20 ans pour développer des projets ou réaliser des activités répondant à des besoins avérés.

La prestation expérimentale déployée grâce à une collaboration avec Santé Bernoise en 2024 a été maintenue en 2025. Il s'agit d'une consultation gratuite destinée aux jeunes de Moutier et environs, âgés de 10 à 25 ans et concernés par une fragilité psychique. Mme Pauline Priolet, conseillère spécialisée en thérapie systémique au sein de Santé bernoise, est active chaque mercredi entre 14h00 et 18h00, pour des entretiens ainsi que des thérapies brèves. La fréquentation de ces permanences est bonne. La formule qui consiste à installer une thérapeute « en première ligne » donne un accès privilégié à des jeunes vulnérables de Moutier et environs.

Le SeJAC a continué ses échanges avec la plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) afin de faire reconnaître le travail du SeJAC dans le domaine de l'accompagnement des CARELEAVERS, soit les jeunes qui ont passé une partie de leur vie en foyer ou en famille d'accueil et qui se trouvent au seuil de l'âge adulte. Il s'agit d'une part importante des usagers et usagers du SeJAC pour lesquels la reconnaissance et le financement est faible. Un éventuel projet pilote avec la PIEA devra être abordé en 2026 lorsque les termes exacts du transfert vers la RCJU seront connus.

Finalement, il est possible de citer en vrac les activités suivantes ayant eu lieu en 2025 au sein du SeJAC :

- Soutien à l'association ASAPT qui vise à promouvoir la pratique du sport et notamment de la boxe chez les jeunes de la ville. Installation de matériel au sein de la Maison Prévôtoise, ouverture expérimentale d'une salle de boxe dans la salle 1 de ce bâtiment ;
- Soutien à l'association Quartier des enfants dans son fonctionnement.

En dehors de ces différentes actions, l'équipe du SeJAC veille à rester disponible des jeunes prévôtois.e.s pour du conseil dans des domaines extrêmement variés qui touchent à leur situation personnelle, familiale, scolaire ou professionnelle. La prise de contact entre la population et les professionnel.le.s du service se fait majoritairement lors de l'accueil libre au centre de jeunesse, des permanences dans les écoles, mais aussi sur les réseaux sociaux où l'équipe est active et fait l'effort d'être compétente malgré la vitesse à laquelle évolue la technologie et les pratiques. Ce constat sur les réseaux sociaux reste vrai en 2025. Les situations rencontrées sur les réseaux sociaux sont de plus en plus problématiques, ce qui rend le travail « numérique » plus important et complexe. Toutefois, aucun moyen supplémentaire n'a été demandé par l'équipe du SeJAC en termes de matériel ou de formation dans ce domaine car elle « fait avec ses moyens » et ses connaissances actuels. Au cours des prochaines années, il appartiendra aux autorités et à la CPPS de décider de modifier l'approche de la commune dans ce domaine et d'éventuellement de se donner des moyens d'actions particuliers.

Santé scolaire et communautaire

Le SeJAC a poursuivi son rôle de coordinateur de la CPPS. Voir le rapport de cette commission.

La thématique de la précarité et de l'accès aux prestations sont restées au cœur des réflexions et des actions du service cette année. Dans ce sens, l'équipe du SeJAC s'est tenue proche des SSRP afin de favoriser l'accès des jeunes prévôtois.e.s et de leur famille aux prestations sociales. La collaboration a aussi été bonne avec l'antenne d'intégration de la Ville de Bienne sur les questions de permis de séjour et de naturalisation.

Dans le domaine de la santé communautaire, les permanences des infirmières ont été proposées de manière régulière dans les classes de 3H jusqu'à 11H sur chaque site des écoles obligatoires de Moutier avec une proposition d'intervention dans les écoles enfantines sur appel. Grâce à des financements extérieurs le mandat des infirmières a pu être étendu. Il a permis une participation des infirmières plus forte aux accueils libres du Centre de jeunesse et aux divers projets concernant des jeunes, notamment à ceux de mobilité. Leur participation aux différents voyages a favorisé la participation à ces projets d'un public vulnérable au niveau de la santé mentale.

L'effort initié dans le domaine de l'alimentation a été poursuivi avec des interventions en 4,6 et 8 H dont certaines ont eu lieu dans le cadre du jardin communautaire.

Sur le thème de l'alimentation, participation au réseau école21 en septembre, conjointement avec des membres du corps enseignant de l'EP de Moutier.

En 2025, les infirmières ont collaboré à la gestion de plusieurs situations particulièrement compliquées en milieu, en collaboration avec les autres professionnel.le.s concernés, travailleuses sociales scolaires notamment. La communication avec ces collègues est excellente et la complémentarité avérée.

Les infirmières se sont mises à disposition pour accompagner des enfants souffrant de pathologies spécifiques et ainsi leur permettre de participer à des sorties scolaires. En 2025, cela a été le cas pour des enfants souffrant d'une forme d'épilepsie ou de diabète particulièrement grave.

Formation

Dans le domaine de la formation, notre équipe a participé aux actes suivants :

- Formation continue dans le cadre du CARE-TEAM
- Formation SantéPsy, / participation aux Lunchs-Santé de la Fondation O2
- Formation TCA (troubles du comportement alimentaire)
- Formation UNIL – mauvais traitements et dynamiques culturelles
- Formation MOVETIA – le rôle de l'éducation informelle
- Formation Kebab+ - soutenir l'activité physique des filles + créer des espaces de détente

Sécurité

Un exercice d'évacuation a été réalisé par le responsable du SeJAC. Il a concerné l'ensemble de la Maison prévôtoise. Un rapport a été rédigé à l'attention de M. Brand, responsable incendie de la municipalité, avec qui des améliorations ont été discutées.

Réseau, collaboration et communication

Bien que spécialisée dans certains domaines, l'équipe du SeJAC réalise souvent un travail de « généraliste ». Elle s'appuie sur un vaste réseau de professionnel.le.s ou de personnes-ressources avec qui collaborer ou vers qui orienter ses usagers et ses usagers. Le maintien de ces connaissances et de ce réseau constitue un travail important. Ceci a été encore plus vrai en 2025 à l'approche du transfert vers la RCJU.

A l'interne de la commune, notre équipe veille à des échanges réguliers avec les différents services municipaux. La communication et la coordination avec le service des Infrastructures, parcs et jardins avec la Bibliothèque municipale, la Ludothèque, l'EJC ainsi qu'avec le Service social et les écoles sont particulièrement soignées depuis plusieurs années. En 2025, notre service a aussi eu des échanges avec le Délégué à l'énergie, dans le cadre du premier rapport municipal sur le développement durable. Mais la compréhension et la collaboration a aussi été bonne avec l'Urbanisme concernant le réaménagement de la place du collège de La Poste et la Sécurité concernant une action de prévention du « littering » en ville.

Notre service participe à certains groupes formels, notamment celui « SSRP-écoles » regroupant des professionnel.le.s des services sociaux, de la direction des écoles, de l'Ecole à la journée continue, du

travail social en milieu scolaire et du SeJAC, le « TIM » regroupant les travailleuses sociales scolaires, les médiatrices et les infirmières en santé communautaire ainsi que celui « santé à l'école ». Ces réseaux permettent d'appréhender certaines situations particulières, d'agir en prévention ou en réaction, avec un regard pluridisciplinaire.

A Moutier mais en dehors de la municipalité, notre service s'est rapproché du Centre Culturel Prévôtois (CCP) et de sa nouvelle responsable. Notre collaborateur, M. Mangold, a travaillé avec le nouveau comité afin de redéfinir les objectifs de son programme jeunesse.

En dehors de Moutier, au niveau régional, notre équipe prend part aux activités du Réseau interjurassien pour la promotion de l'animation jeunesse (PROPAJ), soit quatre rencontres annuelles incluant à chaque fois une analyse de pratique. Ces rencontres visent à encourager la collaboration entre les institutions jeunesse du Jura et du Jura bernois, la mise en place d'activités et de projets au niveau régional et le déploiement de formations spécifiques au domaine et sortie annuelle afin de s'inspirer de pratiques dans d'autres régions du pays (cette année à Berne).

En 2025, la collaboration s'est intensifiée avec l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) du Jura bernois via leur projet pour jeunes adultes. Plusieurs situations ont pu être travaillées conjointement.

Une collaboration avec le Réseau de l'Arc existe, notamment au niveau de la formation et de la santé mentale via l'infirmière d'orientation et de liaison pédo-psychiatrique mais aussi grâce à la participation à des séances de coordination régionales sur le thème de la santé mentale.

La collaboration avec la ville de Delémont, son Espace-jeune et son Conseil des jeunes, est vivante, notamment du fait du projet d'échange avec le Kosovo matérialisé au cours de 2025.

La collaboration avec l'agence nationale pour la mobilité MOVETIA ainsi qu'avec le bureau suisse d'Eurodesk a aussi été entretenue. Ceci dans l'optique de favoriser la mobilité de groupe et individuelle à l'étranger pour les jeunes prévôtoises et les jeunes prévôtois.

Prestations administratives internes à la municipalité

En 2025, notre service s'est rendu disponible afin de traiter, pour la municipalité, de demandes administratives ou pour répondre à différents actes du Conseil de Villes (questions écrites/motions/postulats) :

- Demande du CJB concernant la politique jeunesse régionale
- Demande de soutien de ProJuventute
- Réponse à une question écrite du Conseil de Ville à propos du programme Adapt+ sur le changement climatique
- Demande de soutien de ProJunior Arc
- Réponse à une question écrite du Conseil de Ville concernant les femmes victimes de violence domestique
- Réponse à une motion du Conseil de Ville concernant l'instauration d'un magasin alimentaire associatif sur le modèle du « P'tit Plus »
- Réponse à une question écrite du Conseil de Ville concernant la création d'un lieu d'accueil pour étudiantes et étudiants
- Demande de signature de la charte du goût par l'Association Suisse du goût
- Réponse concernant la sollicitation de l'association Table couvre-toi !
- Etc.

Finalement, comme chaque année, le SeJAC s'est efforcé de promouvoir et de rendre visible ses activités et l'image de la Municipalité en participant à des événements ou en prenant appui sur divers médias ou publications régionales mais aussi nationales. Le SeJAC contribue de manière régulière au magazine Moutier.ch. A noter aussi les invitations faites à notre service par l'Union des Villes Suisses (UVS) dans le cadre d'une conférence sur l'alimentation durable à Berne, par l'association du goût Suisse dans le cadre d'une journée sur le même thème à Aigle, mais aussi les contacts pris par la ville de Lucerne souhaitant s'inspirer des actions du SeJAC pour établir son prochain programme de

législature ou par l'UNICEF en vue d'établir un guide sur la participation des enfants, à destination des communes suisse, inspiré de certaines expériences de Moutier.

Développement durable

La politique de développement durable de la Ville de Moutier s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030, de la Stratégie de développement durable 2030 de la Confédération et de ses engagements communaux, notamment le label Cité de l'énergie. Elle concerne tous les services de manière transversale. Elle est coordonnée par le SeJAC via son chargé de mission, diplômé dans le domaine, M. Nicolas Mangold.

Plusieurs actions concrètes ont marqué l'année 2025. A commencé par le publication du premier rapport communal sur le développement durable qui a déjà été transmis par le SeJAC au Conseil municipal, qui doit être validé par le Conseil de Ville au printemps 2026 et sera ensuite rendu public sur le site Moutier.ch.

Des journées et ateliers consacrés à la durabilité ont été organisés à Moutier, notamment en lien avec la HES-SO et la Banque Cantonale du Jura. Ces événements ont permis de mettre en lumière l'engagement des jeunes, de promouvoir l'égalité d'accès aux infrastructures sportives, l'alimentation durable, ... Le jardin communautaire s'est aussi largement développé, plusieurs actions autour de cet espace ont été organisées.

La participation citoyenne et la santé ont constitué des axes importants de la politique communale. Le concept cadre « Moutier en santé » a été appliqué pour la première fois afin d'intégrer des critères de durabilité, d'accessibilité et de participation dans les projets d'aménagement urbain. Son application concrète a notamment permis à la commune d'obtenir un soutien financier fédéral dans le cadre du programme Adapt+. Par ailleurs, les infirmières de santé communautaire du SeJAC ont poursuivi un travail de proximité auprès des jeunes, dans les écoles et au sein du service, à travers des permanences et des actions de prévention.

Sur le plan énergétique et climatique, la commune a renforcé ses actions avec le ré-audit du label Cité de l'énergie, l'avancement du projet de chauffage à distance, l'optimisation énergétique des bâtiments communaux et l'animation d'un groupe de suivi énergétique. Des actions de sensibilisation ont également été menées à destination des écoles et du grand public, complétées par un travail actif de recherche et d'obtention de subventions.

Enfin, le SeJAC et l'association Se-Nescence ont mené des entretiens avec les membres du Conseil municipal qui ont mis en évidence une large adhésion aux principes du développement durable ainsi que l'existence de nombreuses actions déjà en place au sein des services communaux, tout en révélant un manque d'outils, de langage et d'objectifs pour construire une politique de développement durable ambitieuse et transversale.

Transfert vers le Canton du Jura

La préparation du transfert vers la RCJU a continué d'être un sujet important et de constituer une charge de travail conséquente. De nombreuses rencontres ont eu lieu en vue de maintenir les prestations du service en volume et en qualité ainsi que le statut intercantonal et le rôle régional du SeJAC. A ce titre, la collaboration avec la commune bernoise de Belprahon a été discutée et est en bonne phase d'être reconduite en 2026.

En 2025, de nombreuses collaborations ont déjà été initiées avec les actrices et acteurs du domaine de la santé et du social de la RCJU afin de garantir des prestations fluides malgré le changement de canton imminent.

L'équipe du SeJAC se satisfait des échanges et des collaborations mises en place avec plusieurs institutions du Jura, notamment avec les responsables des mesures de transition au sein du service cantonal de la formation post-obligatoire. La collaboration avec les institutions « sœurs » de l'animation socioculturelle au Jura était déjà effective grâce à la participation, depuis plus d'une décennie, au réseau PROP AJ.

Le statut et la situation des infirmières de santé communautaire n'est par contre pas encore sécurisé. La position de la municipalité est de permettre leur maintien au sein du SeJAC, à minima le temps d'évaluer un projet pilote pendant trois années. Cette demande n'a pas encore abouti auprès de la RCJU, elle devra être abordée courant 2026.

Objectifs pour 2026

En 2026, les principaux objectifs du SeJAC seront :

- Assurer l'ensemble de ses prestations et préserver son fonctionnement à travers le transfert vers la RCJU ;
- Maintenir un statut intercantonal et développer la collaboration avec la commune de Belprahon ;
- Établir les besoins de ses usagers et usagers dans le domaine de l'aide sociale et mettre sur pied de nouvelles formes de collaborations avec les services sociaux ;
- Favoriser la pratique culturelle des jeunes via le studio de musique/danse via la création d'associations ;
- Faciliter l'accès des jeunes à la santé mentale et physique grâce au développement de son réseau dans le domaine ;
- Continuer d'œuvrer en faveur de l'égalité de genre ;
- Continuer la mise en œuvre du catalogue d'actions qui émane du projet participatif « PM23 » concernant la Maison prévôtoise et ses alentours ;
- Recherches de fonds additionnelles pour les prestations du SeJAC, pour la formation des professionnel.le.s du service, voire pour des prestations transversales à la municipalité telles que le développement durable ;
- Poursuivre la mise en œuvre du projet d'insertion socioprofessionnelle STEP ; pérennisation des prestations dans ce domaine ;
- Maintenir la dynamique existante au sein de la CPPS la mise en œuvre du concept Moutier en santé !
- Mettre en œuvre le plan de formation dans le domaine du développement durable ;
- Rendre plus accessibles les programmes de mobilité aux jeunes prévôtois.e.s ;
- Répondre aux besoins prioritaires ou urgents de la jeunesse prévôtoise en matière de prévention. Exemple : THC, harcèlement, etc.

Silvère ACKERMANN
Chef de service

Commission de prévention et de promotion de la santé

La CPPS s'est réunie en plénum à quatre reprises en 2025.

Composition de la commission

- Marcel Winistoerfer, maire, président
- Silvère Ackermann, chef du SeJAC, secrétaire, *en alternance*
- Nicolas Mangold, chargé de mission au SeJAC, *en alternance*
- Pierre Sauvain, conseiller municipal
- Claire-Lise Coste, anc. conseillère municipale
- Jean Wahlen, Conseil des parents
- Barbara Denime, Conseil des parents
- Paul D'Ans, anc. spécialiste en addiction à la retraite
- Sara Gerussi, Centre de l'enfance/EJC, *en alternance*
- Claude Ermatinger, Centre de l'enfance/EJC, *en alternance*
- Maulde Studer, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Fátima Marques, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Francine Richon, Association Résiste
- Grégoire Rusterholz, infirmier
- Corinne Schwab, Centre de puériculture
- Clara Vazquez, jeune active dans la prévention
- Pauline Juillerat, jeune active dans la prévention
- Blaise Ducommun, Police cantonale bernoise (démissionnaire au 31.12.2025)
- Elisabeth Gigandet, Conseil des seniors
- Marina Zuber, représentante des SSRP (sera représentante des SSRJU dès le 01.01.2026)

Finances

La CPPS a soutenu financièrement les actions suivantes :

- Mastadinguerie, projet de soirée festive sans alcool pour jeunes âgés de 12 à 16 ans, pour CHF 560.-
- Soutien à un projet socioculturel de prévention du harcèlement porté par une jeune prévôtoise pour CHF 2'500.-
- Le numéro d'urgence pour les adolescent.e.s en détresse psychologique 147 pour CHF 500.-
- Les actions de l'association ProJunior pour CHF 500.-

Activités

La CPPS a siégée à quatre reprises durant l'année 2025.

Une délégation s'est rendue devant le Conseil municipal afin de présenter le concept *Moutier en santé !*. Bien que celui-ci ait été adopté en 2018 par les autorités, une nouvelle présentation était nécessaire afin que le Conseil municipal et la Chancellerie acquièrent le réflexe d'y avoir recours de manière plus systématique. Ce concept préconise de faire transiter les dossiers importants qui occupent la municipalité par la CPPS afin d'obtenir une évaluation ou un préavis de la part de cette commission à l'aune de critères de durabilité, de participation, sociaux et de santé.

Un groupe de travail a été constitué au sein de la CPPS afin d'évaluer la pertinence de doter la ville d'un concept de prévention pour les fêtes et manifestations. Après plusieurs auditions, celui-ci a évalué qu'il y avait trop de résistances de la part des organisateurs à fournir davantage d'efforts dans ce

domaine. Il a été convenu par la commission d'abandonner l'idée d'un tel concept qui aurait été perçu comme contraignant et dont la réelle mise en œuvre aurait été difficile à mesurer.

La commission a pris connaissance et décidé d'un soutien au projet « Mastadinguerie » qui consistait en une soirée festive sans alcool destinée à des jeunes de 12 à 16 ans. Celle-ci a eu lieu le 17 mai 2025 à la Sociét'halle de Moutier. Elle a été organisée par un jeune usager du SeJAC et a mobilisé une vingtaine de jeunes bénévoles ou artistes de la ville. Un peu plus de 100 entrées ont été vendues.

La CPPS a donné un préavis négatif à une demande de contribution financière émanant du Réseau de l'Arc pour un cycle de conférences.

La commission a été tenue au courant de la bonne organisation et du bon déroulement du projet « DanceLife » qui possède un aspect participatif et préventif pour la jeunesse Prévôtoise.

Lors de sa séance du 12 juin 2025, la CPPS a accueilli Mme Stéphanie Mertenat, directrice de la Fondation O2, pour une présentation de cette institution. Celle-ci dispose du mandat de la République et Canton du Jura (RCJU) pour déployer des actions de prévention et de promotion de la santé sur l'ensemble du territoire. Les membres de la CPPS ont pris connaissance des outils et ressources à disposition des collectivités, des institutions et de la population. La CPPS et la Fondation O2 ont convenu de bien communiquer et de collaborer à l'avenir, jugeant que leurs rôles étaient complémentaires et que leurs actions pouvaient se renforcer mutuellement. Il a été souligné que la CPPS était un organe singulier et innovant pour une commune jurassienne.

Durant l'année 2025, une présentation du Conseil des seniors a été faite aux membres de la CPPS. Celui-ci dispose d'un siège au sein de la commission. Il est établi que les deux organes communiquent et collaborent lorsque cela est utile et notamment lorsqu'il était possible de soutenir des activités intergénérationnelles.

Mme Florence Rusca, stagiaire pré-HES au sein du SeJAC a remis à la CPPS un rapport sur les violences domestiques. Celui-ci avait vocation d'évaluer les mesures existantes et les prestations entre le Canton de Berne et celui du Jura. Le constat est que les prestations sont actuellement meilleures dans le Canton de Berne mais qu'il y a des perspectives d'amélioration dans le Canton du Jura suite à des annonces de son gouvernement. Il est décidé de constituer un groupe de travail dédié à cette question au sein de la commission avec pour objectifs de :

- Suivre la mise en œuvre des améliorations annoncées dans le Canton du Jura, faire la « promotion » du modèle bernois
- Etudier ce qu'il est possible de faire au niveau communal au niveau de la communication voire de la formation du personnel

Les membres de la commission ont étudié le projet de réaménagement de la Place du Collège de La Poste selon les critères du concept *Moutier en santé !*, soit :

1. *La participation*
2. *La communication*
3. *La création d'espaces délibératifs*
4. *La cohérence*
5. *La durabilité*
6. *L'accessibilité*

Ils et elles ont transmis un préavis positif aux autorités communales en soulignant :

1. L'effort fourni pour rendre le bâtiment du collège accessible aux PMR
2. La présence d'espaces délibératifs et de processus participatifs durant la phase de conception du projet
3. La cohérence globale du projet
4. La bonne durabilité du projet avec des matériaux de qualité, souvent d'origine locale, des arbres adaptés au climat à venir,...

Finalement, la CPPS a émis le souhait que la partie nord de la place soit aussi végétalisée et a transmis aux jeunes qui se sont impliqués dans les démarches participatives, via le SeJAC, ses félicitations.

La commission a réfléchi à une reproduction de la prévention contre les PUFFS déployée en 2023-2024. Toutefois, la consommation de ces produits est jugée moindre. La commission reste vigilante à répondre aux éventuels besoins exprimés par les écoles notamment.

Il a été discuté d'une analyse effectuée par l'équipe du SeJAC sur trois échantillons de THC fournis par des jeunes de Moutier. Celle-ci a révélé des valeurs allant de 13% à 39%. Ce dernier taux est alarmant et doit inciter la commission à réfléchir à cette problématique au cours de ses prochaines séances.

Autre sujet d'inquiétude qui pourrait donner lieu à une action de prévention est celui des arnaques sur les réseaux sociaux. Selon l'équipe du SeJAC, elles se multiplient et représentent pour les jeunes un moyen de gagner de l'argent attrayant bien qu'illégal.

La commission a abordé en 2025 le thème de l'alimentation durable. Celui-ci a été introduit par deux jeunes, Samy et Léo, écoliers de 11H à Moutier. Suite à une présentation de leur part des enjeux liés à ce thème, il a été décidé de la création d'un groupe de travail. Celui-ci aura pour objectifs de :

- Se renseigner sur l'actualité dans le domaine de l'alimentation durable
- Se renseigner sur les offres de subventions dans ce domaine
- Réfléchir à d'éventuelles actions locales
- Produire des chiffres ou des documents sur le sujet

La CPPS a traité de la motion « Au P'titPlus » qui vise à la création d'un magasin d'alimentation associatif qui doit permettre de lutter contre le gaspillage alimentaire et aux personnes précaires d'avoir un accès à de la nourriture pas chère.

La commission a envoyé un préavis positif aux autorités considérant que :

- 1) Bénéfices sociaux évidents
- 2) Effets positifs attendus sur la santé des bénéficiaires
- 3) Synergies et complémentarité évidente avec d'autres initiatives (Table couvre-toi, Jardin communautaire, etc.)
- 4) Projet conforme à des objectifs de développement durable mentionnés dans le plan de législation
- 5) Implication du secteur privé, de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens bénévoles

Un projet socioculturel de prévention du harcèlement a été présenté par une jeune prévôtoise aux membres de la CPPS qu'ils ont acté d'un soutien financier. Celui-ci devrait se tenir en mai 2026, concerner plusieurs dizaines de jeunes danseuses, mais aussi de jeunes artistes locaux. Les représentations devraient s'adresser aux écoles primaires et secondaire mais aussi à la population prévôtoise.

Finalement, la commission a régulièrement échangé à propos des échantillons transmis par le SeJAC concernant la consommation d'écran par ses jeunes usagers et usagers. Actuellement, une action de prévention dans ce domaine est portée par la Ludothèque avec le SeJAC. La commission est attentive à d'autres opportunités de produire une action dans ce domaine car les chiffres révélés par les jeunes sont alarmants.

Silvère ACKERMANN
Secrétaire

Dicastère de l'énergie : Politique énergétique

Organe responsable : Groupe énergie

Président et responsable politique	:	M.	TOBLER Marc / CARNAL Francis
Responsable opérationnel	:	M.	FLÜCKIGER Didier / FLEURY Richard
Secrétaire	:	Mme	LACHAT Romane
Membre		M.	FERNANDEZ Marco
Membre		M.	POMA Christian
Délégué à l'énergie		M.	BÉLET Sylvain

Nombre de séances du Groupe énergie en 2025 : 3, sans compter les nombreuses séances pour le réaudit Cité de l'énergie

Activités résumées

En 2025, le Groupe énergie a poursuivi son engagement en faveur de la transition énergétique et du développement durable à Moutier. L'année 2025 a été surtout marquée par la mise en œuvre du réaudit Cité de l'énergie, obtenue en novembre 2025 avec un score admirable de 62.5 %, soit une augmentation de 7% depuis le dernier réaudit, en 2022. A noter également que 2025 a été une année charnière, étant donné que le changement du politicien en charge de l'énergie, ainsi que le chef du service, ont donné lieu à la nécessité de les informer des processus et des projets en cours. Un nouvel élan ! Enfin, relevons qu'un premier pointage nous a permis de découvrir que, grâce aux optimisations dans 19 bâtiments de façon graduelle depuis 2022, nous avons pu, sans toucher au confort, économiser plus de 75'000.- CHF de mazout.

Réaudit du label Cité de l'énergie

Afin de répondre aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, la Ville de Moutier s'est engagée depuis 2013 dans le label suisse Cité de l'énergie, récompensant les communes s'engageant activement dans une politique énergétique et climatique, promouvant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et une mobilité durable.

Agendé en 2026 initialement, le réaudit quadriennal a été avancé en 2025 sur décision du Conseil municipal, afin de l'obtenir avant le transfert dans le canton du Jura. Ce choix, accompagné du fait que 2025 a été l'année de départ de l'ancien chef de service des SIM, M. Didier Flückiger, remplacé par M. Richard Fleury, ainsi que le départ du Conseiller communal en charge de l'énergie, M. Marc Tobler, remplacé par M. Francis Carnal, a donné lieu à une année bien chargée.

Après des mois de récolte de données et de préparation, la Ville de Moutier a décroché avec brio son réaudit du label Cité de l'énergie en novembre 2025 : grâce aux efforts faits par la Municipalité, nous avons ainsi atteint un score admirable de 62.5% des mesures Cité de l'énergie, une augmentation de 7,1% depuis le dernier audit de 2022.

Ce résultat remarquable n'est pas dû au hasard et résulte de nombreuses actions entreprises ainsi que de l'engagement de nombreux employés. Notre conseiller Cité de l'énergie a également été très efficace. Nous fêterons ce résultat en 2026.

Nouveaux documents liés au transfert de Moutier dans le canton du Jura

Dans le cadre du transfert dans le canton du Jura, plusieurs règlements et ordonnances ont dû être mis à jour et validés politiquement afin de pérenniser l'approvisionnement du fonds financier pour l'énergie par la redevance à vocation énergétique, ainsi que pour mettre à jour les dispositions légales des subventions à destination des citoyennes et citoyens.

Café énergie avec les responsables des bâtiments et 75'000.- CHF d'économies de mazout

Mi-novembre, nous avons organisé avec Marco Fernandez un « Café énergie » avec les responsables des bâtiments communaux. L'occasion d'échanger sur leurs situations sur le terrain et trouver des

solutions communes, partager les succès et également les remercier de continuer à veiller à l'efficacité énergétique des bâtiments. Lors de cette séance, nous avons pu leur annoncer avoir pu, ensemble, économiser 75'000.- CHF de mazout entre 2022 et 2025, sans toucher au confort. Cette prouesse est due à de nombreux ajustements : affinage des horaires de chauffe, abaissement des températures lors d'inoccupation des locaux, extinction estivale des groupes de chauffage, optimisation des régulations et gestion améliorée des ventilations : ces performances ont pu être atteintes malgré certaines chaudières vétustes (plus de 30 ans), sur 19 bâtiments optimisés graduellement, sans toucher au confort et presque sans investissements pour du nouveau matériel. Nous avons juste optimisé les installations techniques existantes et soutenu les responsables des bâtiments.

Conférence publique concernant les subventions bernoises, jurassiennes et communales pour l'assainissement des bâtiments

En mars, nous avons organisé une conférence au sujet des subventions cantonales bernoises, jurassiennes et communales pour l'assainissement des bâtiments. L'occasion de rappeler l'importance d'assainir son bâtiment et de profiter des subventions au bon moment. En effet, l'accent a été mis sur les avantages des subventions bernoises (qui subventionnent notamment les certificats CECB+, contrairement au Jura) et les subventions jurassiennes qui entreront en vigueur en 2026. Les nombreux participantes et participants ont pu poser des questions et rencontrer les spécialistes des subventions des 2 cantons et de la commune.

Sensibilisation à l'énergie

Le groupe de politique énergétique a organisé, comme chaque année, une journée de sensibilisation pour les élèves de l'école secondaire, en septembre. Les élèves ont pu découvrir le fonctionnement des infrastructures énergétiques locales (station de pompage, centrale hydroélectrique, etc.) et participer à des ateliers sur la consommation d'énergie.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 a été riche en initiatives pour le Groupe énergie, avec un travail conséquent pour la préparation du réaudit et le transfert des connaissances au nouveau conseiller communal et au nouveau chef de service. Les chiffres d'économie au sujet du mazout nous confirment l'importance de poursuivre les optimisations et le suivi affiné des bâtiments communaux afin d'économiser énergie et argent.

2026 permettra de continuer en ce sens et démarrer de nouveaux projets selon les souhaits des nouveaux responsables.

Pour le Groupe énergie
Sylvain BELET
Délégué à l'énergie

Dicastère des infrastructures, parcs et promenades

Organe administratif

Chef de Service	M. Marco Fernandez	100.00%
Collaboratrice administrative jusqu'au 31.07.25	Mme Flora Ruffiot	25.00%
Gestion des réservations jusqu'au 31.07.25	Mme Annick Beuret	30.00%
Collaboratrice administrative dès 01.08.25	Mme Flora Ruffiot	60.00%

Conciergerie et personnel d'exploitation

Conciergerie

Ecole secondaire, Hôtel-de-Ville 1 et 2, EE rue Neuve	M. Christian Staub Aides : 4 personnes	100.00% 133.75%
EP Clos, Ecole ménagère,	M. Christophe Boegli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Liberté, Maison Prévôtoise, Sociét'halle, EE Gare, Ancienne Poste, EE Mercier	M. David Eberli Aides : 3 personnes	100.00% 61.50%
EP Chantemerle, EE Courtine, CDE Fauvettes, Ancien stand	M. Raoul Bilat Aides : 3 personnes 1 apprenti	100.00% 104.00%
Pl. de sport, Pavillon Oeuches, EE Oeuches, Halle Polysport, Centre de l'enfance et Ecole à journée continue	M. Christophe Fluri Aides : 3 personnes	100.00% 177.00%
Dépôts Services Industriels et Travaux Publics	Mme Danièle Rebetez	10.00%
Viaduc 48,59-61,63-65 Bellevue 2-4, Beausite 11-13	Mandat externe	
Sous-Raimeux 15	Croix-Rouge	

Patinoire

Responsable	Grégory Koulmey	100% (dès le 01.07.2025)
Responsable ai	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employé	Romain Crevoisier	100% (annuel)
Employé	Olivier Bueche	50% (01.11-31.03)
Employé	Yan Blanchard	90% (01.11-31.03)
Employé	Jérémie Rossé	Remplaçant sur appel (01.11-31.03)

Piscine

Responsable	Grégory Koulmey	100% (dès le 01.07.2025)
Responsable ai	Olivier Bueche	100% (01.04-31.10)
Employé	Romain Crevoisier	100% (annuel)
Employée	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employé	Yan Blanchard	100% (01.04-31.10)
Employés	14 auxiliaires	Taux selon occupation

Parcs et promenades

Chef d'équipe	Fabrice Aubry	100%
Employé	Julien Roth	70%
Employé	Intérimaire	100% (mi-mai à mi-octobre)

Représentations extérieures

- Groupe de travail Place du Collège de la Liberté ;
- Groupe de travail Aménagement quartier Piscine / Patinoire ;
- Groupe de travail infrastructures FC Moutier ;
- Groupe de travail - Groupe Energie ;
- Groupe de travail défibrillateurs ;
- Association des Piscines romandes et tessinoises, vice -présidence (APR+T) ;
- Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR+T) ;
- Association Suisse des Services des Sports, section de la Suisse romande et du Tessin, Membre Commission exécutive ;
- Conseil de Fondation « Clair Logis » ;
- Délégué au Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) ;
- Membre du Conseil d'administration de Prévôglace SA (sans droit de vote).

Activités principales

Gestion et administration

- Gestion technique de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux ;
- Assistance technique pour la gestion des bâtiments et équipements à affectations spéciales, placés sous le contrôle des autres services communaux ;
- Programmation des travaux d'entretien courants annuels et des travaux épisodiques ;
- Coordination des démarches lors de mandats confiés à des bureaux d'architecture ou autres spécialistes ;
- Surveillance et organisation des conciergeries des écoles et locatifs ;
- Surveillance et organisation du personnel subordonné (49 personnes) ;
- Contrôle de la sécurité interne (clés, détecteurs incendie, moyens d'extinction, chlore) ;
- Achat de l'huile de chauffage pour les immeubles communaux, selon l'évolution du marché ;
- Location des salles et équipements communaux, contacts réguliers avec les utilisateurs prioritaires ;
- Location de jardins potagers au chemin de Graiterie (Sud de la piscine) ;
- Établissement de budgets, devis, décomptes, rapports, etc. ;
- Contrôle des chantiers, factures, décomptes ;
- Coordination des Services techniques pour les spectacles estivaux et grandes manifestations ;
- Recherche d'emplacements et entretien des Œuvres d'Art ;
- Demandes d'abattage d'arbre ;
- Suivi de l'entretien du secteur parcs et promenades ;
- Gestion et organisation de la patinoire ;
- Gestion du mobilier de l'administration communale ;
- Pavoisement.

Collaboration technique avec :

- **Les services sociaux communaux** pour la recherche de locaux et logements.
- **Les services techniques** pour l'entretien des infrastructures.
- **Les directeurs d'écoles** pour l'achat et l'installation de mobilier fixe et de divers équipements.
- **Les diverses institutions** socioculturelles publiques ou de droit privé (bibliothèque, ludothèque, centre de l'enfance, garderie, CCP, SeJAC, Croix-Rouge, etc.).
- **Le tenancier de la buvette de la piscine** pour la gestion des équipements appartenant à la Municipalité.
- **Le Conseil municipal** pour la recherche de locaux et l'élaboration de rapports techniques.

Études et projets :

- **Réfection générale et modernisation par étapes des bâtiments scolaires (crédit cadre).** Suivi du programme de répartition des travaux prévus. Préparation des dossiers à l'attention du Conseil de Ville.
- **Places de jeux des jardins d'enfants,** amélioration de la sécurité.
- **Assainissement des finances communales,** poursuite des réflexions engagées dans ce domaine.
- **Tarification, location des salles et matériel,** maintenance et mise à jour des fiches techniques.
- **Logements,** supervision des tâches confiées au mandataire et planification de réfection des appartements.
- **Parc immobilier,** analyse, suivi et projet d'entretien.
- **Embellissement,** aménagements floraux en ville

Surveillance de travaux

- **Piscine :** mise en service, exploitation et animation.
- **Ensemble des bâtiments :** divers travaux d'entretien courant.
- **Logements :** réfections d'appartements.
- **Dégâts d'eau ou de la nature :** déclarations de sinistres, décomptes avec les assurances.
- **Vandalisme, effractions :** constats de police, annonce et suivi auprès des assurances,
- **Parcours Vita :** travaux d'entretien.
- **3 x P :** travaux d'entretien.
- **Clair Logis « Golats 12 » et « Centrale 21 » :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 1 :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 2 :** entretien courant.
- **Ecoles :** travaux d'entretien.
- **Déchets carnés :** travaux d'entretien.
- **Parcs et promenades :** Entretien des places vertes, contrôle et élagage des arbres sur la voie publique et propriété communale.

Répartition des équipements et locaux communs

- Environ 20 groupements, sportifs ou culturels, bénéficient de locaux ou installations communaux pour leurs activités régulières permanentes.
- 500 autorisations ont été délivrées aux sociétés pour l'utilisation d'une salle ou de matériel pour une manifestation épisodique ou ponctuelle.

Dossiers importants en cours

- Travaux de réfection générale et de modernisation des bâtiments scolaires.
- Assainissement des finances communales, dont un objectif à très court terme :
 - Concept du suivi énergétique des bâtiments.
- Projet de construction/rénovation d'un bâtiment pour l'école ménagère et agrandissement des structures d'Ecole à journée continue et Centre de l'Enfance.

Gestion du parc immobilier locatif

Loyers et état de location au 31.12.2025

Les loyers sont progressivement augmentés suite à une rénovation et lors d'une relocation.
Un rapport d'activité est élaboré par le mandataire pour tous les mouvements durant l'année.
Début 2025, 9% d'appartements vacants contre 9% au 31.12.2025.

Marco FERNANDEZ
Chef du Service des Infrastructures

Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse

Organes

Président	:	M.	Pierre COULLERY (PSA)
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	Pierre SAUVAIN (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	Sébastien QUELOZ (LE CENTRE)
Membres	:	Mme	Jocelyne GARRAUX (RPJ)
	:	Mme	Pauline WEISS (PSA)
	:	Mme	Pascale GERBER (MàV)
	:	M.	Claude GERBER (MàV), dès le 29.10.2024
	:	M.	Philippe STÄGER (LE CENTRE)
	:	M.	Thierry LEUENBERGER (MàV)
Secrétaires	:	Mme	Stéphanie WYSS, Chancellerie

Représentations

- Centre Culturel de la Prévôté (CCP)
- Conseil de Fondation du Musée jurassien des Arts
- Syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois (BSJB Culture)
- Controlling annuel LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles)
- Conseil de Fondation du Musée du Tour Automatique et d'Histoire
- Administration de la Ludothèque
- Bibliothèque municipale
- Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC)
- Association des responsables communaux des services de sports de Suisse romande et du Tessin
- Stand'été
- Coopérative « Le Cinoche »
- Représentation de la ville au Conseil de Fondation de Mémoires d'Ici
- Université populaire jurassienne

Séances

7 séances ont eu lieu durant l'année 2025.

Activités principales

- Examen des demandes de soutien pour les sociétés et les manifestations locales, régionales et nationales.
- Etablissement du budget 2026 de la Commission.
- Contacts suivis avec les organisations culturelles et sportives.
- Participations et représentations à différentes manifestations culturelles et sportives.
- Cérémonie de remise des Mérites sportifs et culturels.
- Lettres de félicitations aux personnes du milieu culturel ou sportif ayant été primées.

Subventions « Culture, Sports, loisirs et jeunesse »

Culture, subventions 2025 :

- Festival du Jura – 28^e édition – Mosaïques
- Société jurassienne d'émulation – Publication des Actes 2024
- Orchestre du Foyer – Concert annuel en faveur de l'AJAFEC
- Spectacle de danse – Mes amies danseuses et mes cheveux gris
- Société jurassienne d'émulation – Publication « Ce qu'on voit d'ici »
- Christian Giger : Concert symphonique, Pasquart
- Société jurassienne d'émulation – Publication « 100 chefs-d'œuvre de la Collection jurassienne des beaux-arts »
- Top dogs par l'Estrade, théâtre amateur Moutier
- Film « Du Grand Val au Petit Val » - Association Regard Sauvage
- Livre « Moutier d'hier à aujourd'hui »
- Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse -Un ouvrage pour chaque élève
- Aurélie Hoffmeyer – Spectacle « Des chansons plein la tête »
- Meagane Zurfluh – In Transit * En Transit exposition
- Les Editions D+P SA – Bovée « Un demi-siècle en coups de crayon 1975-2025 »
- Chorale Yalla
- Orchestre Ville Delémont – Tournée des trois concerts
- Carnaval des enfants de Moutier
- Baptise Elysée – 2^{ème} album
- Ecole de danse Michèle Blaser – Spectacle 35^e anniversaire
- Commission romande de diffusion de spectacles CORODIS
- Bibliomédia Suisse – Campagne de soutien « Né pour lire »
- Edition Clandestin : Livre & Exposition Peggy Kleiber
- Festival de la Liberté
- Duo Ronde – Nathan Zürcher & Nicolas Caccivio – Projet de tournée 2025
- Projet Evidanse – Saison 2025-2026
- Orchestre de Chambre Jurassien : 50^e anniversaire – 2^e cycle de concerts
- Société de Musique La Persévérance Grandval
- Shonen Pop
- Chœur de Chambre jurassien : 15 ans
- La Maison de la Danse – Spectacle « Contretemps »
- Sombrero Moutier
- Fondation Lermite
- SPS Société des Peintres et Sculpteurs jurassiens

Sport, subventions 2025 :

- Haenggi Philippe – Participation Critérium jurassien
- Unihockey Club Moutier : tournoi populaire scolaire
- Société de tir Petit-Calibre Moutier – Tir des écoliers et jeunes tireurs
- Amicale Vespa Moutier Events : 3^e rencontre Vespas & Véhicules historiques
- Swen Meyer – Motocross
- Coupe Albert
- JURAair Tour
- Tournois de tennis Filieri-Brothers
- Juracime
- Projet Evidance – saison 2025-2026
- Société de cavalerie de Moutier et environs : course de patrouille
- 61^e édition du Gala du Club des patineurs de Moutier
- Courses Moutier-Graitery – 5^e édition
- PoP'uP Run – Association Moutier-Trail

- Moutier Raptors – 50^e Anniversaire du Club
- Moutier Raptors – 51^e Tournoi populaire à la piscine

Répartition des équipements et locaux communs

Voir sous Dicastère des Travaux publics, Infrastructures, Parcs et promenades.

Presse

Organisation des conférences de presse par la Chancellerie municipale.

Sophie MEURET
Secrétaire

Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse : Bibliothèque municipale

Les moyens

Le personnel

Katia Helbling, responsable à 80%.
Margaux Arn, remplaçante de la responsable à 40%.
Léandre Ackermann, aide bibliothécaire à 25%.

Les locaux

La bibliothèque dispose d'une surface d'environ 525m² dont un sous-sol de 126m² dédié aux archives, stockage de livres et dépôt de matériels divers. L'espace supérieur est divisé en deux parties : au rez-de-chaussée, l'accueil, la section enfants, jeunesse et multimédias, au 1^{er} étage la section régionale, adultes et adolescents. Les deux parties sont elles-mêmes divisées en divers secteurs : romans, documentaires, bandes dessinées, albums, multimédias, périodiques, places de travail publiques dont 3 postes informatisés et espaces café, lecture et détente, ainsi qu'une salle de travail de 19m². Une « boîte à livres » située devant la bibliothèque et un jardin d'été côté sud.

Le budget

Les crédits de fonctionnement sont inchangés selon le contrat de prestations (LEAC), pour la période de subventionnement allant de 2024 à 2027. La subvention annuelle globale est de 215'000.00 francs. La somme budgétée était de 255'230 francs.

Les collections

Au 31 décembre 2025, le fond de la bibliothèque comptabilisait un total de 16'085 documents en libre-accès, répartis comme suit :

Adultes : 8'500

Adolescents : 1'488

Enfants : 6'097

Documents archivés (hors statistiques : 1'737)

Livres numériques e-bibliomedia (hors statistiques) : 11'755 tous genres confondus.

Les acquisitions et le désherbage

1'191 nouveaux documents (tous genres confondus) ont été catalogués durant l'année.

1'230 documents ont été désherbés.

Les activités

Le prêt

153 nouveaux lecteurs + 9 lecteurs de livres numériques se sont inscrits au cours de l'année pour un total de 1'502 lecteurs actifs dont 720 comptes individuels (dont 18 lecteurs e-books). Le nombre de documents empruntés était de 44'710 + 288 e-books.

La majorité des lecteurs, soit 561, étaient domiciliés à Moutier, tandis que 159 provenaient des communes avoisinantes.

29 classes primaires et secondaires ainsi que 11 institutions diverses ont su profiter des services de la bibliothèque au cours de l'année. Le nombre total de visites de classes et institutions était de 174 pour 7'798 documents empruntés.

Le service de prêt à domicile est toujours aussi apprécié avec 194 livraisons effectuées pour un total de 612 documents livrés durant l'année.

Les actions de promotion de la lecture

- Un mercredi par mois, un atelier en lien avec la lecture a été proposé aux enfants.
- Tous les mardis, une aide informatique est proposée aux usagers qui en font la demande.
- Trois expositions avec vernissage et/ou finissage ont eu lieu durant l'année : Public Eye / Fast Fashion : qui en paie le prix ? (avec conférence) ; Les lettres d'or / Line Marquis et Monique Rebetez (vernissage et lecture) ; Exposition de peintures / Monica Zappalà (vernissage)
- LudoBiblio / Biblio weekend : grande chasse au trésor et lectures en continu (29 mars)
- Journée de la lecture à voix haute : Sans les yeux ! (22 mai)
- Livres voyageurs : dispersés dans toute la ville (7 juin)
- Lire avec mon enfant : en collaboration avec le Centre de Puériculture du canton de Berne (22 février, 3 mai, 20 septembre et 13 décembre)
- Journée de la lecture à voix haute, en collaboration avec le Centre de Puériculture du canton de Berne (21 mai)
- La nuit du conte : avec Florence Reber (14 novembre)
- Conférence sur le numérique / par Yetilix, association pour une informatique plus durable et éthique
- Deux clubs de scrabble composés d'une dizaine de membres se réunissent deux fois par semaine à la bibliothèque
- Un club de lecture, animé par Jennifer Gamito, se tient à la bibliothèque 1 fois par mois

Nombre de mentions dans les médias régionaux ou suprarégionaux : 10

Nombre total de visiteurs (prêts, animations et autres services) : 27903

Les prévisions

- Augmentation du nombre d'ateliers « Lire avec mon enfant » avec une collaboration intercantonale.
- La bibliothèque poursuit ses actions visant à favoriser l'inclusion, notamment en accordant un rabais de 70 % sur l'abonnement annuel aux personnes au bénéfice de la **CarteCulture** dès janvier 2026.
- Jusqu'à fin 2025, le budget de fonctionnement est lié au contrat de prestations LEAC couvrant la période de subventionnement 2024–2027. À la suite du changement d'appartenance cantonale en 2026, ce contrat devient caduc. Les montants budgétaires restent néanmoins inchangés, les subventions cantonales bernoises étant compensées conjointement par la municipalité et par la République et Canton du Jura.

Conclusion

L'année 2025 confirme le rôle important de la bibliothèque comme lieu de lecture, de rencontre et de partage au sein de la communauté. La fréquentation soutenue, la participation aux animations et les collaborations avec les écoles et institutions témoignent de l'intérêt du public pour les services proposés. La bibliothèque poursuivra ses efforts afin de maintenir une offre culturelle accessible, diversifiée et adaptée aux besoins de la population.

Katia HELBLING
Responsable

Dicastère de l'économie

Organe - Commission

Président	: M.	Valentin ZUBER, Conseiller municipal
Vice-président	: M.	Clément PIQUEREZ, Conseiller municipal
Membres	: MM.	Fabrice ZARTEMI, Chef du service Mathieu WYSS, Responsable informatique Jacques STALDER, Délégué économique Cédric ROOS, Représentant du CAP (commerces et artisans) Fabian CAVALLIN, Président du CAP (commerces et artisans), dès le 01.04.2025 Cédric IMHOF, Représentant de l'industrie Alexandre WILLEMIN, Représentant du secteur bancaire Me Roland SCHWEIZER, Notaire
	Mmes	Nathalie BOUQUET, Représentante du milieu syndical Anita RICCI, Présidente du CAP (commerces et artisans), démissionnaire au 01.04.2025 Angela DELLA TORRE, Secrétaire
Consultant externe	: M.	Christian POMA, Chef du service de l'Urbanisme

Enveloppe financière

Libération de Fr. 24'000.–

Séances

Commission : 4 séances / Bureau : 2 séances

Cahier des charges

Pas de modification

Activités

Transfert RCJU

Poursuite des contacts et du traitement des dossiers avec les différentes instances jurassiennes et le chargé de transfert, notamment avec le SEE, la CCIJ et les autorités fiscales.

Organisation de soirées thématiques d'information aux :

- Sociétés et associations locales, conjointement avec la LORO.
- Entreprises, conjointement avec la CCIJ.
- Restaurateurs, conjointement avec GastroJura.
- Commerçants et artisans, conjointement avec le CAP.

L'ensemble des membres du CAP deviendront automatiquement membre de l'AC-JU.

Les apprentis ayant commencé leur scolarité dans le canton de Berne pourront y terminer leur formation sans frais.

Législature 2023-2026

Objectifs proposés au Conseil municipal identiques à ceux de 2023.

Organisation touristique

Présentation d'une nouvelle carte touristique interactive.

Commerce local

Implantation d'un restaurant « McDonald ».

Projet d'implantation d'une nouvelle station-service au lieu-dit « Indus ».

Ouverture d'une association des produits du terroir, d'un pressing, d'une salle de sport et d'une supérette. Remise d'un bar.

Cessation d'activité d'un magasin de sport, d'une société de travail temporaire et d'un restaurant.

Souscription à une application web et mobile permettant d'effectuer une recherche d'offres proposées par des commerçants en circuit court.

Promotion de l'industrie

Aux Laives : 8000 m2 sont toujours disponibles à la vente et un projet de parking pourrait être réalisé par un entrepreneur privé.

Rencontre avec une entreprise spécialisée dans le tri de matériaux industriels.

Immobilier

Malgré la levée des oppositions, la réalisation du projet Moulindustrie n'a pas encore débuté.

Maintien du travail conjoint avec la commission « logements vacants » pour l'immobilier existant.

Commission marketing

Voir page 118

Autres activités

- Foires de printemps et d'automne ;
- Moutier-expo ;
- Marché en vieille ville en totale autonomie ;
- « Moutier Ville de la soupe », 17^e édition ;
- Exposition « Crèches du monde », 15^e édition ;
- Moutier a été hôte d'honneur du marché de St-Martin de Porrentruy.

Demandes de prêts économiques

Un nouveau prêt économique en 2025.

Aucun abandon de prêt en 2025.

Report des annuités pour certains demandeurs.

Voir synthèse chiffrée ci-dessous.

Situation des prêts économiques au 31.12.2025

Prêts versés en 2025	Fr.	30'000.--
Prêts remboursés en 2025	Fr.	90'000.--
Perte sur prêt en 2025	Fr.	0.--
Total du fonds au 01.01.2025	Fr.	2'167'931.--
+ intérêts du fonds	Fr.	0.--
- perte sur prêt	Fr.	0.--
+ versement au fonds	Fr.	0.--

Total du fonds au 31.12.2025	Fr.	2'167'931.--
-------------------------------------	------------	---------------------

Total des prêts accordés	Fr.	5'351'000.-- (96 entreprises)
Total des remboursements	Fr.	4'868'149.-- (74 entreprises)
Total des pertes	Fr.	397'165.-- (14 entreprises)
Remboursements à recevoir	Fr.	483'352.-- (8 entreprises)
Solde fonds à disposition	Fr.	1'684'579.--

Fabrice ZARTEMI
Au nom de la Commission économique

Dicastère de l'économie : Commission marketing

Composition

Président : M. Pierre-Yves Kohler
Membres : M. Valentin Zuber
M. Christian Vaquin
M. Mathieu Wyss
Mme Virginie Simonin

En 2025, la Commission marketing s'est réunie à sept reprises afin d'assurer la gestion du plan de parution du magazine « Moutier.ch », notamment en ce qui concerne le choix des rubriques et des sujets.

La Commission ne s'étant vu confier aucun autre mandat, elle a été placée « en attente » jusqu'à nouvel avis, en fonction d'éventuelles nouvelles missions qui pourraient lui être attribuées.

Dans ce contexte, aucun budget ne lui a été alloué pour l'exercice 2025.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura

Organes

- Organe politique : **Délégation du Conseil municipal aux affaires jurassiennes** (DAJ, voir les membres ci-dessous)
- Commission stratégique : **groupe de travail « Transfert »**

Président	M. Valentin Zuber (DAJ), remplacé par Pierre Sauvain dès le 1.11.2025
Membres	M. Clément Piquerez (DAJ)
	M. Pierre Sauvain (DAJ)
	M. Marc Tobler (DAJ) remplacé par Stéphane Girardin dès le 1.07.2025
	M. Mathieu Wyss
	M. Fabrice Zartemi
	M. Patrick Cerf
	M. Christian Vaquin, chancelier, secrétaire

- Organe opérationnel : **cellule « Transfert »**. Chef de projet « Transfert de Moutier » : **Patrick Cerf** (CDD 80% du 1.11.2021 au 31.12.2024 puis au 31.12.2025 avec prolongation jusqu'au 30 septembre 2026). Assistance d'**Angela Della Torre** (20% du 1.04.2024 au 31.12.2025). Nomination le 1.07.2025 de **Juliette Paupe** en qualité de stagiaire (50%, CDD de 6 mois). Du 1.12.2025 au 31.01.2026, engagement de Juliette Paupe en tant qu'agente (80% en CDD pour le remplacement du chargé de projet en arrêt maladie).
- Commission parlementaire spéciale mixte dédiée à l'accueil de Moutier (CSM)**. Composée de sept membres du Parlement jurassien et d'autant de Conseillers de Ville de Moutier, la CSM a pour mandat d'examiner les accords intercantonaux, notamment le Concordat, ainsi que les modifications constitutionnelles et légales liées au transfert de la commune de Moutier avant leur traitement par le Parlement jurassien. Au 31.12.2025, la délégation prévôtise était composée de Cédric Erard (PSA, vice-président de la CSM) ; Jeanne Lusa (PSA) ; Patrizio Robbiani (PSA) ; Christophe Nicoulin (Le Centre) ; Grégory Mosimann (RPJ) ; Benoît Marchand (Moutier à Venir) et Francis Pellaton (Moutier à Venir). Les remplaçant-e-s ont pour noms : Mathieu Houmard (PSA) ; Bastien Eschmann (Le Centre) ; Enzo Dell'Anna (RPJ) et Jean-Guy Berberat (Moutier à Venir). En 2025, la commission a siégé aux dates suivantes : 2 avril, 14 mai et 20 août.
- Notons l'existence du **Comité paritaire**. Il est constitué des membres de la DAJ du Conseil municipal et de la DAJ du Gouvernement jurassien (Madame et Messieurs les Ministres Nathalie Barthoulot, présidente ; Martial Courtet et David Eray), ainsi que les chanceliers et les chargés de projet. Le Comité paritaire, qui se réunit en principe tous les deux mois, définit les grandes orientations stratégiques des dossiers liés au transfert.

Activités

Après une année 2024 marquée par la consolidation de nombreux projets et le début de la phase de concrétisation, l'année 2025 a été celle de la finalisation. La cellule « Transfert » a principalement œuvré autour de trois grands axes :

1. **L'organisation interne de l'administration communale, en particulier les ressources humaines et le redéploiement physique de certains services**
2. **La validation de la réglementation communale fondamentale, le processus budgétaire et les élections cantonales**
3. **La communication**

1. Organisation interne de l'administration communale, ressources humaines et redéploiement physique de certains services

Les services municipaux ont été impactés de manière très variable par la perspective du transfert de la ville dans le canton du Jura. Parmi les grands chamboulements, on peut citer :

- **La mise en place de la nouvelle organisation de la Police administrative.** Pour rappel, les bases légales jurassiennes ont dû être modifiées pour permettre le déploiement de ce service. L'objectif était de renforcer la proximité avec la population tout en étoffant le cahier des tâches, en collaboration étroite avec la Police cantonale jurassienne. Il est à relever qu'un contrat de ressources, semblable à celui qui avait été convenu avec la Police bernoise, a été conclu entre le Département jurassien de l'Intérieur et la Municipalité. Si les agent-e-s changent, les missions principales, notamment en matière de prévention et de terrain, demeurent et sont même renforcées. La réorganisation de la police administrative – qui s'est installée au premier étage de l'Hôtel de Ville – a été un dossier clé du transfert. Il illustre le travail de fond nécessaire à l'imbrication d'un service communal dans une nouvelle réalité institutionnelle cantonale. Que ce soit au niveau de la modification des bases légales, des ajustements des ressources humaines, du processus décisionnel, du financement et des enjeux politiques, la mise en place de la nouvelle police administrative a été un cas d'école. Plusieurs autres projets liés au transfert ont été inspirés par le balisage organisationnel de ce dossier.
- **L'intégration de l'agence AVS au Guichet unique de la République et Canton du Jura.** Il s'agit ici d'un projet pilote mené de concert avec l'Unité cantonale d'accueil de Moutier dans le Jura (UAM) et l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS-Jura). Dans le contexte de réorganisation des agences AVS visé par la Confédération, l'intégration du bureau AVS de Moutier au nouveau Guichet unique coulait de source. Il est à relever que le personnel de l'agence AVS demeure sous le contrôle de la Municipalité.
- **L'adaptation du Centre de l'enfance à son nouvel environnement institutionnel.** Ici, il s'est agi de définir le périmètre précis de la mission de la crèche municipale et d'adapter administrativement la structure. La fin du régime bernois des « bons de garde » a conduit les autorités à revoir son modèle de fonctionnement. Ainsi, les parents prévôtois au bénéfice de bons de garde dont les enfants étaient pris en charge dans des communes bernoises tierces se sont vu assurer une place à la crèche municipale. Un gros travail d'information en amont a en outre été réalisé pour permettre aux familles de s'organiser.
- **L'intégration du Service d'accueil en famille (SAF) au sein des Crèches à domicile de Delémont et des Franches-Montagnes (CAD).** Toujours dans le domaine de l'accueil extrafamilial, la Municipalité a choisi de déléguer aux CAD l'encadrement des mamans de jour de Moutier. Cette structure performante et bien implantée dans le Jura doit permettre de renforcer ce moyen de garde en Prévôté.
- **L'intégration du Service social de la Prévôté (SSRP) au sein des Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura (SSRJU).** Service clé de la Municipalité, le SSRP a entamé sa mue institutionnelle et devient une structure cantonalisée. S'agissant des locaux, la Municipalité reste propriétaire du bâtiment Hôtel-de-Ville 2, qu'elle loue aux SSRJU. L'implémentation informatique entre les deux structures et la Caisse municipale notamment a constitué un enjeu important avec en toile de fond, le maintien de la qualité du suivi des bénéficiaires.
- **Les services techniques** - en particulier le **service de l'Urbanisme** - ainsi que le **SeJAC, le Contrôle des habitants, le service des Impôts et la Caisse municipale** (notamment pour

l'ensemble du processus budgétaire) ont aussi dû se préparer à leurs nouvelles réalités jurassiennes, pour être opérationnels au jour « J ». La solidarité des communes jurassiennes sollicitées (en particulier Delémont, Porrentruy, Haute-Sorne, Courroux et Val-Terbi) a aussi permis à la Municipalité de se préparer de façon sereine.

- **L'organisation scolaire** dans le nouveau cadre jurassien a également occupé le Dicastère, la Commission scolaire ainsi que le corps enseignant, les directions des écoles et les secrétariats. La cellule « Transfert » a notamment joué le rôle d'interface entre l'ensemble des structures municipales et le Service cantonal de l'enseignement (SEN), respectivement le Département. La révision du cahier des tâches des secrétaires des directions d'écoles (qui resteront des agents communaux) a aussi été entreprise. Plusieurs séances en lien avec la nouvelle organisation de la psychomotricité et de la logopédie, qui dépendront du Centre médico-psychologique jurassien, se sont également tenues.
- **La Chancellerie municipale** été fortement mise à contribution, en particulier dans le cadre des procédures RH, de la révision de la réglementation fondamentale et de l'organisation des votations et élections selon le modèle jurassien.

Concernant plus spécifiquement les ressources humaines, des préavis de résiliation ont été établis pour un total de 147 contrats de travail. Cela comprend tout d'abord 112 enseignant-e-s, 7 logopédistes/psychomotriciennes, deux infirmières scolaires et deux travailleuses sociales en milieu scolaire. Les courriers de résiliation formels de ces quatre catégories de personnel seront quant à eux transmis au premier trimestre 2026, selon les délais légaux en vigueur, puisque le transfert des écoles aura lieu à la rentrée d'août 2026. Pour les contrats arrivant à échéance le 31.12.2025 les préavis et les courriers de résiliation formels ont concerné 16 postes au SSRP et 8 postes au Service d'accueil en famille. Hormis cette dernière catégorie de personnel, qui a fait l'objet d'une procédure à part via les Crèches à domicile des districts de Delémont et des Franches-Montagnes, la reprise de l'ensemble des postes communaux a été régi par la Loi jurassienne sur le personnel de l'Etat (LPer), dont la révision spécifique au transfert a été ratifiée par le Parlement jurassien en novembre 2024. Aucun licenciement n'a été prononcé, ainsi que les autorités s'y étaient engagées.

- **Le service Informatique** a aussi été très sollicité durant toute l'année 2025. Adaptation des systèmes et des logiciels, procédures de transferts de données sensibles, élections, votations et connexions – au propre comme au figuré – avec les services de l'Etat et autres prestataires font partie des cases qui ont été cochées en 2025.
- Comme évoqué précédemment, le transfert de la ville dans le Jura a eu des répercussions sur **l'organisation interne des bureaux**, en particulier au premier étage de l'Hôtel de Ville. Le déménagement de la Police administrative dans le bureau Ouest de la Caisse municipale, puis l'intégration de l'agence AVS au Guichet unique (ancien Tribunal d'arrondissement) et enfin le déplacement du Contrôle des habitants vers l'ancienne agence AVS ont permis une organisation efficiente des espaces disponibles. Notons que l'ancien bureau du Contrôle des habitants est désormais occupé par des agent-e-s de la Caisse municipale. L'ensemble du processus a été piloté par le service des Infrastructures avec le soutien de la cellule « Transfert ».

2. Validation de la réglementation communale fondamentale, processus budgétaire et élections cantonales

Sur le plan institutionnel, l'année 2025 a été marquée par la validation politique de la réglementation communale fondamentale et du budget 2026 ainsi que par les élections cantonales. Le 19 octobre, les ayants droit de Moutier se sont ainsi rendus pour la première fois aux urnes selon le droit jurassien, comme le prévoyait le Concordat. Le corps électoral a approuvé le Règlement d'organisation par 1450 voix contre 376 et le budget 2026 par 1130 voix contre 704. Le même jour, sept député-e-s prévôtois-e-s et quatre suppléant-e-s ont été désignés pour siéger au Parlement jurassien. En date du 27 octobre, le Conseil de Ville a encore validé le Règlement du Conseil de Ville et celui concernant les élections communales.

3. Communication

La planification 2025 de la cellule « Transfert » laissait une place de choix à la communication et à l'information. Voici les principaux éléments qu'il faut retenir :

- **Mise en place d'un guichet communal d'information et d'une hotline** du 1^{er} juillet au 31 décembre avec l'engagement de Juliette Paupe (CDD de 50% en tant que stagiaire).
- **Coédition du *Guide pratique du transfert*** en collaboration avec le Service d'Information et de Communication de la RCJU. Cet ouvrage de 128 pages a été distribué en tout-ménages. Une mise à jour permanente a en outre été assurée dans la version en ligne.

Plusieurs soirées thématiques ont également été organisées par la cellule « Transfert » :

- Le 30 janvier, **soirée d'information destinée aux milieux culturels, sportifs et associatifs** à la Sociét'halle, en collaboration avec la LoRo, l'Office cantonal des Sports et l'Office cantonal de la Culture.
- Le 2 juillet, **soirée d'information à l'attention des milieux économiques** au Forum de l'Arc, en collaboration avec le Service cantonal de l'Economie et de l'Emploi ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIJ).
- Le 18 août, **soirée d'information sur les nouveaux droits politiques destinée aux ayants droit d'origine étrangère** à la Sociét'halle, en collaboration avec la Chancellerie d'Etat.
- Le 11 septembre, **après-midi d'information à l'attention des séniors** à la Sociét'halle, en collaboration avec le Conseil des séniors, la Chancellerie d'Etat, le Service cantonal de la Santé publique et l'Etablissement cantonal d'assurances sociales (ECAS-Jura).

Ces rendez-vous ont tous été très suivis par les publics cibles, à l'exception notable de la soirée d'information sur les droits politiques des personnes d'origine étrangère à laquelle seule une cinquantaine de personnes a pris part. Il est à relever que la Municipalité avait édité, durant l'été, un fascicule résumant l'ensemble des nouvelles dispositions en matière de droits politiques des étrangers.

Conclusions

Comme prévu, l'année 2025 a été intense, tant du point de vue opérationnel que politique. La République et Canton du Jura, qui a renforcé temporairement la plupart de ses services, a été un partenaire fiable et constructif de bout en bout grâce notamment au travail de coordination de Patrick Tanner, responsable de l'accueil de Moutier dans le Jura et à l'écoute de Madame la Ministre Nathalie Barthoulot, présidente de la DAJ. Aucun retard notable n'a été à déplorer malgré l'importance des enjeux.

La cellule « Transfert » salue à ce titre l'implication pleine et entière des services communaux et des autorités (Maire, Conseil municipal, Conseil de Ville et commissions municipales) qu'elle tient à remercier vivement pour l'ensemble du travail accompli ainsi que pour les efforts supplémentaires fournis dans ce projet aussi unique qu'historique.

Patrick CERF
Chef de projet « Transfert »

Informatique et télécommunications

Service informatique

Le présent rapport d'activité met en lumière les principales réalisations du service Informatique pour l'année 2025.

En charge de l'ensemble du réseau informatique de la Municipalité et des écoles de Moutier, notre service assure la gestion du matériel et des logiciels des postes clients, des serveurs, des composants actifs du réseau, ainsi que des accès et des applications métiers. Il prend également en charge les moyens de communication (messagerie, téléphonie fixe et mobile, sites internet et réseaux sociaux), la sécurité de l'infrastructure ainsi que les sauvegardes.

L'année 2025 a été fortement marquée par les travaux liés au changement d'appartenance cantonale, nécessitant de nombreuses adaptations techniques, organisationnelles et stratégiques.

Activités et projets réalisés en 2025

En plus de la gestion quotidienne des infrastructures et des services, plusieurs projets stratégiques ont été menés à bien cette année.

Adaptation des systèmes informatiques au changement de canton

Dans le cadre du transfert de la Ville de Moutier vers le canton du Jura, le service Informatique a piloté et accompagné un nombre important d'adaptations techniques.

Ces travaux ont notamment concerné :

- L'intégration progressive aux systèmes cantonaux jurassiens ;
- L'adaptation des logiciels métiers ;
- La coordination avec les services cantonaux (notamment pour les applications scolaires et administratives) ;
- La préparation et la sécurisation des migrations de données.

Ces opérations, complexes et transversales, ont nécessité une collaboration étroite avec de nombreux partenaires internes et externes.

Modernisation complète de l'infrastructure réseau

L'année 2025 a été marquée par un projet structurant de grande ampleur visant à moderniser en profondeur l'infrastructure réseau de la municipalité.

Ce projet a consisté au renouvellement global des équipements réseau ainsi qu'à la mise en place d'une infrastructure sans fil moderne, permettant de répondre aux exigences actuelles en matière de performance, de mobilité et de fiabilité.

Une attention particulière a été portée à l'amélioration de la gestion des accès et à la maîtrise des flux, afin de garantir un fonctionnement optimal des services tout en renforçant le niveau global de sécurité.

Cette refonte permet désormais de disposer d'une infrastructure pérenne, évolutive et adaptée aux besoins actuels et futurs de la commune.

Projets d'infrastructure et interconnexions

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs projets techniques :

- Extension et optimisation des liaisons réseau entre bâtiments communaux ;
- Adaptation d'infrastructures existantes ;

- Accompagnement de projets spécifiques.

Ces travaux contribuent à améliorer la résilience et la disponibilité des systèmes.

Études stratégiques et collaboration intercommunale

Le service Informatique s'est impliqué dans différentes réflexions et démarches visant à anticiper les évolutions du domaine numérique au niveau communal et régional.

Ces travaux ont notamment porté sur :

- L'analyse des besoins des communes en matière de mutualisation des ressources ;
- La participation à des réflexions cantonales en lien avec l'administration numérique ;
- Le renforcement de la collaboration et de l'entraide entre les services informatiques des villes de la région, notamment dans le cadre du SIDVJ.

Ces démarches contribuent à renforcer les synergies entre collectivités et à préparer les évolutions futures en matière d'organisation et de gestion des systèmes d'information.

Conclusion

L'année 2025 a constitué une étape majeure pour le service Informatique, en raison des nombreux défis liés au changement d'appartenance cantonale et à l'évolution constante des besoins numériques.

Grâce à l'engagement de l'équipe et à une collaboration efficace avec les partenaires internes et externes, ces transformations ont pu être menées dans de bonnes conditions, tout en garantissant la continuité des services.

Le service poursuivra en 2026 ses efforts en matière de sécurité, de modernisation des infrastructures et de coopération intercommunale.

Mathieu WYSS
Responsable du service Informatique

Dicastère des travaux publics

Organe politique :

Commission Technique

Président	:	M.	COULLERY Pierre
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	GIRARDIN Stéphane
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	ROBBIANI Patrizio
Membres	:	Mme	BRANCA Caroline
		M.	CARNAL Francis (jusqu'au 30 juin 2025)
		Mme	DENIME Barbara
		M.	LEHMANN Hugo
		M.	LOPINAT Antoine (dès le 27 octobre 2025)
		M.	PELLATON Francis
		Mme	TIECHE Maryline

Travaux publics

Organe administratif

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Secrétariat	LEUENBERGER Nicole (40 %)
Dessinateur	BELET Pascal (40 %)
Apprenti(e) employé(e) de commerce	AUBRY Louann (1 ^{er} semestre) CLÉMENÇON Damien (2 ^{ème} semestre)

Travaux Publics

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Voyer-Chef	GAFNER Jean-Pierre
Adjoint du Voyer-Chef	MORANDI Stéphane

Voirie

Chef d'équipe de la voirie	SCHERLER Jean-Roger
-----------------------------------	---------------------

Déchets

Chef d'équipe des déchets	GERBER Paul
----------------------------------	-------------

Représentations

- Délégué des Communes à Celtor S.A.
- Association romande des Chefs de Voirie – Président (ARCV)
- Association romande pour la Protection des Eaux et de l'Air (ARPEA)
- Groupe de travail Energie (GTE)
- Sous-groupe Sécurité routière
- Organe communal de conduite (OCCne)
- STOP (sécurité au travail et protection de la santé)
- Manifestations diverses (Fête de la Vieille Ville, etc...)
- Commission déchets et sites pollués (CDSP)

Commission Technique

- Séances de la Commission Technique : 7
- Séances du bureau de la Commission Technique : 2

Administration

- Correspondance générale avec la Commission technique, Conseil municipal, Conseil de Ville, bureaux d'ingénieurs, bureau du géomètre, notaire, Celtor, entreprises et citoyens
- Administration technique et surveillance générale du Service de la Voirie (9 hommes) ; Equipe des déchets (3 hommes)
- Contrôle de la réfection des fouilles en ville
- Contrôle des raccordements privés des eaux usées et eaux propres
- Contrôle des accès privés aux abords des routes et trottoirs
- Contrôle général du réseau routier en ville et routes de la Montagne de Moutier et du Petit-Champoz
- Contrôle général du réseau des canalisations
- Contrôle des travaux hydrauliques, cours d'eaux, ruisseaux, chemins pédestres et pièges à gravier
- Etablissement du budget et du rapport de gestion des Travaux Publics
- Etablissement du budget et du rapport de gestion pour l'élimination des déchets

Nombre d'heures effectuées par nos secteurs (Voirie – Balayures)

Le nombre d'heures total durant l'année 2025 est de	=	20'405 h.
• Entretien routes, chemins, trottoirs et places	=	11'506 h.
• Gestion des déchets	=	6'321 h.
• Manifestations, votations – élections	=	764 h.
• Autres et divers	=	1'814 h.

Total des absences du personnel (Voirie - Balayures)

• Vacances, congé h. sup., cours, congé prof. et spécial	=	480.50 j.
• Maladie et accident	=	244.00 j.
• Service militaire et protection civile	=	1.00 j.

Le total des absences représente un manque de 3,09 hommes tout au long de l'année.

Les absences (vacances réglementaires, heures supplémentaires, maladie, accidents, perfectionnement et divers) nous contraignent souvent à renoncer ou à différer certains travaux et nous observons toujours un manque de personnel.

Pour pallier aux absences maladie et accident de longue durée cette année, une personne a été engagée en intérim du 28 avril au 19 décembre et une seconde du 23 juin au 28 juillet.

Le secteur des Parcs & Promenades ne faisant plus partie des Travaux Publics, il en résulte un manque en personnel notamment pour le service de piquet et de déneigement et pour l'enlèvement des déchets.

Voirie (entretien)

• KM de routes goudronnées	=	~ 50 km
• KM de trottoirs	=	~ 38 km
• KM de canalisations	=	~ 49 km
• KM de canalisations collecteur intercommunal	=	~ 3 km
• Consommation de sel hiver 2024-2025 (diminution de 8 % par rapport à l'hiver précédent)	=	50,2 to

Déchets (entretien)

- Corbeilles en Ville **80 pièces**
- Points de récolte (déchèteries) **3**
- Quantité de déchets ramassés **3'450 tonnes env.**
(augmentation de 1.84 % par rapport à 2024)

Ce qui représente une moyenne de **485,3 kg** de déchets produits par habitant de Moutier en une année (tous déchets confondus sans les déchets industriels).

Fabrice ZAVAGNIN
Chef du Service des Travaux publics

Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'Electricité

Organe politique

Commission Technique

Président	:	M.	COULLERY Pierre
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	GIRARDIN Stéphane
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	ROBBIANI Patrizio
Membres	:	Mme	BRANCA Caroline
		M.	CARNAL Francis (→ 30.06.2025)
		M.	LOPINAT Antoine (dès le 27.10.2025)
		Mme	DENIME Barbara
		M.	LEHMANN Hugo
		M.	PELLATON Francis
		Mme	TIECHE Maryline

Séances de la Commission Technique	:	7
Séances du bureau de la Commission Technique	:	2

Activités

- Examen des budgets 2026 du service de l'Electricité et du service des Eaux
- Examen et préavis pour libérations de crédits et/ou adjudications :
 - **Travaux en communs SIM** : Mûriers – Sous-Chaux
 - **Service des Eaux** : Bel-Air – Collège – Est – Rénovation réservoir Montagne
 - **Service de l'Electricité** : Bel-Air – ST Basse-Montagne – ST Jolimont – Rempl. Relais télécommande, partie 1 - Rempl. anciens câbles BT – Rempl. anciennes cabines BT – EP-rempl. luminaires – Projet supervision Centrale PV Tornos

Chef de Dicastère : M. TOBLER Marc (→30.06.2025) M. CARNAL Francis (dès le 01.07.2025)

Organe administratif

- Eaux : M. BROQUET Raphaël. Chef de service
- Electricité énergie, commercial, : M. FLUECKIGER Didier, Chef de service (→30.06.2025)
Coordination Charte et Politique énergétique / M. FLEURY Richard (dès le 01.08.2025)
- Electricité réseau et comptage : M. EGGER Pascal, Mandataire BKW
- Electricité : Mme PLUESS Catherine, Responsable admin. & finances
- Cadastres : M. BELET Pascal
- Dessinateur en électricité : M. STEFANIZZI Samuel
- Facturistes : Mmes RUFFIOT Flora (→31.07.2025) et LANEIRO Jessie
- Assistante de vente : Mme LACHAT Romane
- Secrétariat Eaux : Mme LEUENBERGER Nicole
- Délégué à l'énergie : M. BELET Sylvain, Mandataire SACEN SA

Collaboration du Service des Eaux avec les communes voisines

- **Belprahon, Rebeuvelier et Syndicat des Eaux de la Chaivre** :
Gestion informatisée des infrastructures de Belprahon dans le système de conduite de Moutier et fourniture en eau potable
- **Eschert, Choindez, Perrefitte et Roches** :
Fourniture en eau de secours

Représentations extérieures du Service de l'Electricité

- Prestations, coordination et collaboration au sein de la Charte des Villes distributrices d'électricité
- Collaboration au sein de la société d'approvisionnement en électricité SACEN SA
- Participation au regroupement INERA à travers la société SACEN SA
- Participation au regroupement SD Energie à travers la société SACEN SA
- Participation aux rencontres de la société Prime technologies SA
- Participation aux séances organisées pour la branche (AES, EICOM, Swissgrid, etc)

Changements organisationnels

- M. Didier Flückiger, Chef du service de l'Electricité, prend une retraite anticipée et quitte le service au 30.06.2025. Il est remplacé par M. Richard Fleury dès le 01.08.2025.
- Mme Flora Ruffiot quitte la facturation au 31.07.2025 pour se consacrer pleinement au service des Infrastructures
- Mme Jessie Laneiro prend la responsabilité de la facturation à 75% à partir du 01.08.2025
- 2 releveurs, Mme Bernadette Staub et M. Tim Freiburghaus quittent fin juin 2025. Ils sont remplacés par MM. Adrien Flueckiger et Tammam Fakhouri dès le 01.06.2025.
- Prêt de personnel par l'entreprise Arnold pour les travaux dans le réseau
- Service des Eaux : Engagement de M. Maxim Gobat en qualité de monteur réseau au 01.01.2025

SIM Electricité – Partie réseau

Stations transformatrices, moyenne tension 16 kV (lignes, câbles, fibres optiques)

- **Station transformatrice**
 - Basse-Montagne – préparation des infrastructures (station prévue en 2026)
 - ST Abues – remplacement du tableau BT
 - ST Clos – protection ORNI
- **Moyenne tension 16 kV – assainissement réseau**
 - Basse-Montagne - pose des tubes en prévision du câblage 16kV
- **Protection du réseau 16 kV et télégestion**
 - Remplacement des relais de télécommande – 1^{ère} partie
 - Révision de la télécommande centralisée pour l'injection des signaux
- **Fibre optique**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Système SIT**
 - Toutes les données MT et BT ont été saisies. Ainsi, toutes les données permettant les calculs sur des besoins de renforcement du réseau sont à disposition. Les monteurs ont un accès direct sur la base de données, de ce fait les schémas papiers ne doivent plus être mis à jour.
 - Il reste l'insertion d'une partie des données EP et FO
 - SIT Montagne : complété avec Roches et Perrefitte
 - Discussion pour un programme de dimensionnement du réseau
- **Basse tension - Assainissement du réseau, ouverture de chambres**
Bel-Air – Mûriers – Neusté – Pont OPC – Rocailles – Nicolas-Junker (McDo)
 - Haute-Montagne - Démontage de la ligne aérienne entre ST Les Clos Lodets et l'Antenne de police
 - Nouvelles cabines de distribution basse tension : 3
 - Nouveaux raccordements d'immeubles : 4
 - Contrôle des installations électriques intérieures. Le Service de l'Electricité avertit les propriétaires de l'échéance de la périodicité et enregistre les rapports de sécurité attestant que les installations sont en ordre. Le suivi est en partie assuré.
Selon les directives, un contrôleur officiel doit contrôler tous les rapports de sécurité, ce qui n'est pas le cas pour plusieurs membres de la Charte, y compris Moutier. Le dossier est traité en commun, afin de trouver une solution, éventuellement par un engagement au sein de Sacen.

- **Eclairage public**
 - Changement de candélabres : Ch. du Collège – Rocailles
 - Contrôle des mâts dès 2023 par la maison Reilux selon un tournus établi sur 5 ans
- **Comptage**
Poursuite de la campagne de remplacement du parc des anciens compteurs, ainsi que des compteurs par sondage par des compteurs compatibles Smart. Aucun retard n'est à signaler par rapport aux obligations que nous avons vis-à-vis des instances de métrologie.
- **Comptage intelligent**
Une vingtaine de distributeurs d'énergie romands se sont regroupés pour favoriser la mise en place d'un système intelligent de comptage d'énergie. Ensemble, ils ont fondé la société SD Energie SA. Cette dernière vise une gestion performante des données de comptage pour le bénéfice des clients et pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.
La facturation du quartier de la Foule est en phase terminale. Le déploiement se poursuit en priorité avec les producteurs photovoltaïques.

Manifestations 2025

Des prestations ont été fournies pour alimenter différentes manifestations, dont la Braderie

- **Au total Fr. 48'456.95** pris en charge par les SIM.

SIM Electricité – Partie commerciale

Approvisionnement en électricité

Le prix de l'électricité sur le marché européen s'est stabilisé en 2025, ce qui se reflète dans les prix appliqués qui sont en 2025 identiques à l'année 2024.

Les productions hydrauliques dont nous achetons le courant sont en légère baisse par rapport à l'année 2024 (voir tableau ci-dessous) mais représentent tout de même un approvisionnement d'énergie stable et local. En 2025, la Suisse a connu une pluviométrie contrastée contrairement à 2024 qui fut une année largement excédentaire selon les météorologues.

La forte augmentation de la production photovoltaïque constatée cette année permet d'amener une stabilité des prix dans des périodes où la situation géopolitique mondiale peut amener des fluctuations au niveau des marchés. Cependant, cette augmentation de production solaire, qui est principalement concentrée sur la période estivale et durant des heures spécifiques (principalement 9h – 17h) mais également fortement liée aux conditions météorologiques, représente de réels défis pour assurer un approvisionnement optimal en énergie.

Achats

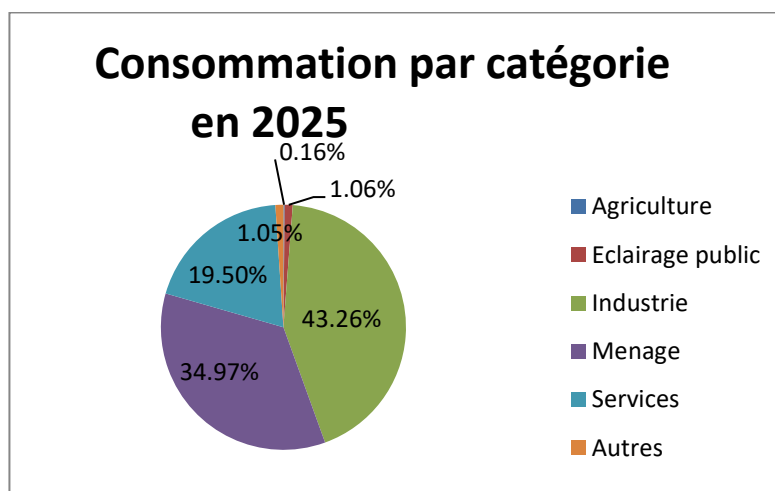
Le tableau ci-après présente les quantités d'énergie électrique achetées chez nos différents fournisseurs pour notre zone de desserte :

Fournisseurs	Energie 2024 [kWh]	Energie 2025 [kWh]	% 2025
SACEN SA	31'238'341	30'873'229	77.69%
Hydraulique Gorges de Court	5'884'387	5'017'113	12.62%
Hydraulique vers usine Tornos	454'513	423'932	1.07%
Photovoltaïque non-RPC	1'719'264	2'738'826	6.89%
Total [kWh] :	39'296'505	39'739'653	100.00%

Ventes d'électricité

Les volumes des ventes par secteur présentés ci-dessous ont peu fluctué entre 2024 et 2025, mais permettent tout de même de constater une légère hausse de l'industrie suite au ralentissement des activités relevé durant l'année 2024.

Secteurs	Energie 2024 [kWh]	Energie 2025 [kWh]	% 2025
Agriculture	59'299	65'081	0.16%
Eclairage public	422'877	419'614	1.06%
Industries	16'756'171	17'191'542	43.26%
Services	7'952'606	7'747'672	19.5%
Ménages & chauffages	13'760'289	13'898'072	34.97%
Autres	345'225	417'630	1.05%
Total [kWh] :	39'296'505	39'739'653	100.00%



Activités commerciales

Nous avons poursuivi les prises de contact avec nos clients commerciaux afin de leur proposer nos nouveaux contrats marchés permettant une répartition des risques dans le temps ainsi qu'une limitation des préjudices par rapport aux variations de volume ainsi qu'au recours au photovoltaïque.

Nos communautés d'autoconsommateurs (CA) basées sur le produit Community ont continué de se développer dans la ville. Rappelons qu'une CA permet à chaque locataire, ou *participant*, de consommer du courant renouvelable local produit par la centrale photovoltaïque sur le toit du bâtiment. Il est maintenant également possible d'étendre une CA en CAV (*CA virtuelle*) qui permet, sous réserve d'une topologie de réseau compatible, d'inclure un voisin dans la communauté d'autoconsommateurs.

La rétribution du courant injecté dans le réseau des SIM est passée à 10 ct/kWh en 2024 pour les installations d'une puissance de moins de 30 kVA.

Le cycle de l'eau, ainsi que des astuces pour économiser l'eau et l'électricité sont des thèmes qui ont été abordés à Moutier expo cette année.

Comme chaque année, les SIM soutiennent de multiples sociétés sportives et culturelles, pour autant que celles-ci les sollicitent. Une visibilité pour nos services est demandée en contrepartie.

Activités menées sous l'égide de la Charte

Les défis de la fluctuation des prix de l'énergie, de la nouvelle législation fédérale et la mise en œuvre du projet Charte 25, ont été évoqués dès le début d'année par les instances de la Charte et de SACEN SA. Ce fut l'occasion pour les nouveaux élus des communes partenaires d'avoir une revue générale des sujets qui occupent et préoccupent nos services électriques.

Dès le **28 janvier 2025**, les conséquences de l'entrée en vigueur du Mantelerlass ont été discutées par le **ComOp**. L'intégration dans les processus des GRD qui sous-traitent ou souhaitent sous-traiter une partie de leur activité administrative chez un partenaire dans le projet Charte 25 a été discutée. Didier Flückiger, coordinateur de la Charte depuis de nombreuses années, a informé l'assemblée de sa démission de sa fonction au 31 mars 2025. Catherine Pluess, secrétaire du Comité stratégique a également annoncé son renoncement pour la même date.

Fin mars 2025, après consultation de tous les partenaires, Monsieur Patrick Adatte a été nommé coordinateur de la Charte par le Comité stratégique à partir du 1^{er} avril 2025.

Le groupe de travail **Portail clients** a réalisé plusieurs ateliers qui ont permis de définir le cahier des charges de l'appel d'offres qui a eu lieu à la fin de l'année 2025. Six fournisseurs potentiels ont participé aux démarches qui ont finalement permis de sélectionner **Softcom SA**, à qui une offre chiffrée particulière sera demandée au début de l'année 2026.

Le groupe de travail **Réseau** a étudié les problématiques de l'application de l'**OIBT** et des **logiciels de gestion de charge** dans les réseaux de distribution. Ce dernier projet a été mené avec d'autres partenaires d'INERA (GESA, Nyon). Plusieurs logiciels ont été évalués et des solutions seront proposées en 2026 à l'ensemble des partenaires de la Charte.

Des discussions sur les **tarifs 2026** et leur application ont également eu lieu au sein du ComOp. La diminution des prix de l'énergie a été accueillie avec satisfaction. Une réduction des écarts de prix entre le haut et le bas tarif décidé par les instances de SACEN a été validée, ceci afin d'encourager à consommer lors des périodes de production solaire. Les dispositions nécessaires pour appliquer les nouvelles obligations légales ont été élaborées et mises en place grâce à la coordination du support digital et commercial de SACEN.

La mise en œuvre du projet **Smart Metering** s'est poursuivie en 2025. De nombreuses étapes techniques ont été réalisées avec succès. Le déploiement des SmartMeters a débuté et est progressivement monté en puissance grâce au soutien des différents intervenants (SD Energie, SACEN, GRD).

Les comptes 2025 de la Charte sont bouclés avec un solde positif (comptes / budget) de CHF 22'380.92.

Didier FLUCKIGER
Chef de service

Catherine PLUESS
Responsable administration et finances

Dicastère des services industriels (SIM) : Service des Eaux

Assainissements

Remplacement de conduites :

• Bel-Air	184 m, tuyau FZM	DN 100
• Bel-Air	53 m, tuyau FZM	DN 200
• Bellevue	210 m, tuyau FZM	DN 125
• Collège	266 m, tuyau FZM	DN 250
• McDonald's	75 m, tuyau F	DN 150
• Pont dépôt OPC Gorges de Court	72 m, tuyau PE	DN 63
• Branchements privés	1 m, tuyau PE	DN 32
• Branchements privés	104 m, tuyau PE	DN 40
• Branchements privés	15.5m , tuyau PE	DN 50
• Branchements privés	5 m, tuyau PE	DN 63
• Branchements privés	15 m, tuyau F	DN 100
• Raccordement hydrantes	15 m, tuyau F	DN 100
• Raccordement hydrantes	5 m, tuyau FZM	DN 100

Entretien

Vannes	Entretien et extension	15 interventions
Branchements	Entretien et extension	28 interventions
Hydrantes	Entretien et extension	4 interventions
Compteurs	Remplacement et extension	81 interventions

Fontaines

- Remplacement couvercle et chambre captage de la Roche-Huesli
- Rénovation complète de la fontaine de l'Hôtel-de-Ville 1
- Rénovation de la fontaine de la rue Centrale 66

Fuites

Conduites	Ruptures	Corrosion	Matage	Total
Principales	7	6	0	13
Branchement	3	5	0	8
Global	10	11	0	21

Assurance – Qualité

Nombre d'analyses	Bactério	Chimique	Pesticide	Organo-chloré
Contrôles officiels effectués par le laboratoire cantonal	6	109	144	50
Autocontrôles effectués par le laboratoire Eurofins Scitec SA	84	28	75	91
Autocontrôles effectués par le Service des Eaux	107	-	-	-
Global	197	137	219	141

Toutes les analyses ont été conformes à la législation fédérale en vigueur sur les denrées alimentaires.

Ventes d'eau

- 2025 : **564'447 m³** (2024 : **573'170 m³**) soit **une diminution de 1,52 %**.

Collaboration intercommunale

- Pas de changements.

Divers

- Toujours dans le but d'entretenir nos équipements et installations, un système informatique d'autocontrôle selon la directive SVGW W12 est en cours d'exécution.
- Etude pour la rénovation du réservoir de la Montagne de Moutier
- Etude pour le remplacement des pompes à la station de pompage du Tunnel
- Etude pour le PGA

Raphaël BROQUET
Chef du Service des Eaux

Contrôle officiel des champignons

Résultats 2025

Local de contrôle : École primaire Vieux collège salle no 4 (Sciences)

Cette année, les contrôles officiels de champignons sauvages effectués pour le compte de la commune de Moutier ont donné lieu aux résultats suivants (*entre parenthèses les chiffres de 2024*) :

Nombre de contrôles effectués : 45 (78)

Domicile des personnes venues au contrôle et nombre de contrôles :

Moutier : 27 contrôles (41) soit 60 % (52 %) des contrôles effectués

Les 18 autres contrôles, soit 40%, concernaient des personnes habitant dans les communes suivantes : Court (10 contrôles), Perrefitte (1x), Belprahon (2x), Eschert (2x), Crémines (1x), Choindex (1x), Delémont (1x).

Nombre de jours de contrôles effectués au collège : 33 (31)

Période de contrôles effectués au collège : du 22 septembre au 26 octobre 2025

Remarque : d'autres contrôles (env. 15) ont été effectués à mon domicile ou ailleurs, pendant ou en dehors de cette période.

Estimation du poids total des champignons contrôlés :

environ 28 kg (57), soit 21 kg (43) de champignons comestibles, 5 kg (9) de champignons non comestibles et 2 kg (5) de champignons toxiques.

Une année moyenne

Si l'année pluvieuse 2024 avait été assez exceptionnelle et très favorable à la poussée de champignons, cette année 2025 a été moins favorable, comme j'ai pu le constater lors des contrôles : 50% en moins par rapport au niveau des quantités présentées (28 kg au lieu de 57 kg).

Si la récolte des morilles et des tricholomes de la St-Georges a été assez moyenne au printemps, une belle poussée de cèpes de Bordeaux a été constatée à mi-septembre. Plus tard, en octobre – début novembre, d'importantes quantités de trompettes des morts et de chanterelles en tube ont été cueillies, mais la grande majorité en dehors de la vallée de Moutier (Ajoie, forêt de Bassecourt...).

25% des champignons présentés étaient non comestibles (trop vieux, véreux, amers, piquants, odeurs infectes, etc.) ou toxiques. Plusieurs étaient des clitocybes nébuleux, un champignon très consommé chez nous, mais considéré récemment comme impropre à la consommation par la VAPKO (effet cancérigène, voire mutagène).

À noter la présence de plusieurs espèces rares qui m'ont été présentées, tels la chanterelle jaune et violette, le polypore craquelé, l'amanite jonquille et l'amanite épineuse qui figurent tous sur la Liste rouge des champignons supérieurs de Suisse.

Jean-Claude GERBER
Contrôleur officiel

Service de renseignements juridiques

Le Service de renseignements juridiques a été une nouvelle fois bien occupé, avec 86 rendez-vous. Cela confirme donc que ledit service répond à un besoin des citoyens de la région, qui se voient ainsi dans la possibilité, à moindre coût, d'obtenir des renseignements de qualité par des professionnels qualifiés.

Les questions principalement abordées ont une nouvelle fois concerné du droit civil, mais le droit administratif et fiscal a également fait l'objet de plusieurs entretiens, de même que le droit applicable aux assurances sociales et au droit pénal.

Le Service de renseignements juridiques est ainsi toujours aussi important pour les citoyens, sachant qu'il leur permet d'obtenir des renseignements d'un avocat pratiquant le barreau à un prix attractif et d'être orientés de façon opportune quant aux suites à donner à leur problématique.

Dès le 1^{er} janvier 2026, les habitants de Moutier devront se rendre à Delémont, chez un avocat, pour être renseignés.

Chancellerie municipale

Commission de surveillance de la protection des données

La Commission n'a pas eu d'activité en 2025.

Loretta ZUMBACH
Présidente

L'année 2025 a constitué la dernière ligne droite menant à l'entrée de la commune municipale de Moutier dans la République et Canton du Jura. Elle s'est conclue, symboliquement, le 15 décembre, par la cérémonie officielle de la fin des négociations entre les cantons de Berne et du Jura, qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville, en présence de délégations fédérales, cantonales et communales ; et le 31 décembre, par les festivités officielles publiques marquant le changement d'appartenance cantonale.

Tout au long de l'année, cette échéance a fortement imprégné l'action du Conseil municipal ainsi que de la plupart des services communaux.

Certaines entités ont quitté le giron administratif communal au 31 décembre 2025 : ainsi, le service social régional de la Prévôté et le service d'accueil en famille. L'organisation d'autres secteurs devra être adaptée à la nouvelle définition des tâches et compétences, par exemple dans les domaines de l'urbanisme, des impôts ou encore de l'Agence AVS.

L'ultime étape du processus concernera le domaine scolaire dont la transition s'effectuera à l'été 2026.

En 2025, les citoyennes et citoyens ont été appelés aux urnes à de nombreuses reprises. Le 18 mai, ils ont accepté l'engagement financier permettant la participation communale au projet de construction d'un chauffage à distance.

Le 19 octobre, les ayants droit ont approuvé la nouvelle mouture du règlement d'organisation et d'administration de la commune municipale, ainsi que le budget communal 2026, aux normes jurassiennes. Les 19 octobre et 9 novembre, ils ont participé, pour la première fois, aux élections cantonales jurassiennes. A cette occasion, ils ont désigné sept députés au Parlement (dont cinq siègent au sein du Conseil municipal) pour le district de Moutier. Le 9 novembre, M. Valentin Zuber, conseiller municipal, a par ailleurs accédé au Gouvernement jurassien.

Alors que s'ouvre une nouvelle page de l'histoire institutionnelle de la commune, le Conseil municipal exprime ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au rayonnement de la ville et au bien-être de sa population. Il adresse un message de gratitude particulier aux citoyennes et citoyens pour la confiance témoignée ainsi qu'aux membres des autorités et aux collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité pour leur précieux engagement.

Au nom du Conseil municipal

Le Président :

Marcel WINISTOERFER

Le Chancelier :

Christian VAQUIN